



Fédération Française de BasketBall

**PROJET SPORTIF FEDERAL
2021 – 2024**

Nouvelle version - Décembre 2021 – Version 8

SOMMAIRE

- 1. PREAMBULE**
- 2. COMMANDE POLITIQUE**
- 3. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**
- 4. L'ECOSYSTEME FFBB**
- 5. FFBB 2024 ET SES PLANS**
- 6. CLUB. 3.0 & PRATIQUES SPORTIVES**
- 7. PLAN FORMATION & EMPLOI 2024**
- 8. PLAN INFRA 2024**
- 9. PLAN INNOVATION 2024**
- 10. PLAN OFFICIELS 2024**
- 11. PLAN QUALITE 2024**
- 12. PLAN SOCIETE & MIXITES 2024**
- 13. PLAN TERRITOIRES 2024**

1. PREAMBULE

Depuis 2008, la FFBB développe son projet sportif fédéral autour de trois axes :

- La performance ;
- La modernisation du réseau fédéral ;
- L'animation des territoires.

Concomitamment à l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris (13 septembre 2017), le contexte du sport français a considérablement évolué :

- Paris 2024 : une opportunité et une menace ;
- Ubérisation du sport ou la pratique hors club : pas ou peu de contrainte ;
- Perte de licenciés au sein de la majorité des fédérations ;
- Baisse des financements publics ;
- Une offre de pratiques hors dispositif fédéral ; deux autres opérateurs : l'association socio-sportive et le promoteur privé (secteur marchand) ;
- Réforme territoriale ;
- Nouvelle gouvernance du sport.

Si chaque sport est touché, le basket français tient également compte de trois éléments :

- La première apparition du basket 3x3 au programme olympique de Tokyo en 2021 ;
- Le nouveau calendrier international et fenêtres FIBA (2017) ; le conflit FIBA-ECA ;
- De nouveaux acteurs au sein de l'écosystème du basket français et international, en particulier sur le domaine de la formation et de l'événementiel.

Depuis février 2020, la crise pandémique liée au virus Covid-19 a considérablement bousculé la planète. Le sport a été très impacté, à l'image des Jeux de Tokyo qui n'ont pas pu se tenir en 2020 ; le sport français, arrêté net en cours de saison 2020-21, reste aujourd'hui encore très fragilisé ; cette crise obligera à la société à se réinventer.

Compte tenu de ce contexte, afin de préparer le basket français à l'**après 2024**, la fédération propose un projet **FFBB 2024**. En complément des activités traditionnelles, qui progressent annuellement, en complément également des sujets liés à la performance (immédiate et durable (PPF)), ce projet FFBB 2024 comporte différents plans respectant l'esprit suivant : « **Moderniser nos offres et accepter de rentrer dans le champ concurrentiel** » :

- Club 3.0 & Pratiques fédérales (5x5, 3x3 et VxE) ;
- Plan Formation & Emploi 2024 ;
- Plan Infra 2024 ;
- Plan Innovation 2024 ;
- Plan Officiels 2024 ;
- Plan Qualité 2024 ;
- Plan Société & Mixités 2024 ;
- Plan Territoires 2024.

La nouvelle olympiade 2021-2024 avec, en ligne de mire, les JOP de Paris 2024, permet maintenant de :

- Proposer une commande politique actualisée, autour des 3 mêmes axes, qui tient maintenant compte du nouveau contrat de délégation, conformément à la loi d'août 2021 ;
- Finaliser le projet FFBB 2024 et ses différents plans ;
- Mobiliser le réseau fédéral, fédération, ligues, comités et clubs dans cette démarche globale.

Le Projet Sportif Fédéral 2021 – 2024

2. COMMANDE POLITIQUE

La nouvelle équipe dirigeante, élue lors de l'assemblée générale (19 décembre 2020) et installée lors du premier comité directeur de l'olympiade (8 janvier 2021), a fait évoluer la commande politique fédérale, qui tient compte du contexte particulièrement délicat depuis le début de la crise Covid-19.

Cette commande politique se structure autour de **trois axes** :

1. Performance ;
2. Modernisation ;
3. Animation des territoires.

Et **douze orientations** :

1. Performance immédiate & Équipes de France :
 - 5x5 : réussir les JO Tokyo 2021, les 2 EuroBasket 2021 (F) & 2022 (M) ; se qualifier pour CM 2022 (F) & 2023 (M), enfin réussir Paris 2024 ;
 - 3x3 : qualifier une des équipes pour Tokyo 2021 (F ou M) ; réussir les compétitions continentales et mondiales seniors dont l'Euro 3x3 2021 en France ; enfin réussir Paris 2024 ;
 - Jeunes : pérenniser leurs places dans les compétitions internationales.
2. Performance durable & Projet de Performance Fédéral :
 - Faire évoluer le PPF en intégrant la filière 3x3 et la concurrence ;
 - Féminiser les staffs.
3. Haut Niveau :
 - Favoriser le développement du secteur professionnel masculin (LNB) & féminin (LFB), des divisions semi-professionnelles (NM1 & LF2) selon leurs spécificités ;
 - Créer et développer un circuit professionnel 3x3 ;
 - Si possible, professionnaliser l'arbitrage HN.
4. International :
 - Favoriser le rayonnement de la France à l'international (dirigeants, officiels, techniciens dont le projet de filière et d'essaimage d'entraîneurs HN, événements internationaux, relations internationales).
5. Risques majeurs & Covid-19 :
 - Tirer les enseignements de la pandémie pour mieux rebondir ;
 - Organiser les services de la fédération dans ce contexte ;
 - Terminer du mieux possible la saison 2020-21 ;
 - Relancer l'activité post-Covid, chercher à revenir le plus tôt possible à l'activité avant Covid ;
 - Anticiper et prévenir d'autres risques majeurs potentiels.
6. Modernisation du réseau fédéral :
 - Réussir la modernisation de la fédération, des ligues régionales et des comités départementaux (ou territoriaux) ;
 - Réussir la transformation des clubs (Club 3.0) ;
 - Réussir la démarche qualité conforme au Plan Qualité 2024.
7. Modernisation & innovation :
 - Réussir la politique de formation de nos licencié.es et de professionnalisation adaptée à nos activités, conforme au Plan Formation & Emploi 2024 ;
 - Réussir la politique d'innovation et de développement des infrastructures facilitant l'accès aux pratiques fédérales, conformes au Plan Innovation 2024 et Plan Infra 2024.
 - Poursuivre la simplification de nos règlements et l'accès à nos pratiques fédérales.
8. Animation des territoires :
 - Proposer des pratiques fédérales compétitives (5x5, 3x3) ou non compétitives (VxE) adaptées à la jeunesse, aux pratiquant.es, licencié.es, clubs et territoires ; innover ;
 - Développer et améliorer l'encadrement de nos activités fédérales au sein des clubs, développer l'arbitrage selon le Plan Officiels 2024.
9. Le réseau fédéral, acteur territorial, conformément au Plan Territoires 2024 :
 - Accompagner nos structures, accroître leur activité et leur collaboration ; s'adapter aux spécificités territoriales ; dont l'outremer et la Corse ;
 - Intégrer au sein de nos politiques territoriales le Plan Société & Mixités 2024 ;
 - Promouvoir le Joueur d'Intérêt Général ;
 - Développer un partenariat direct avec les collectivités locales et les autres acteurs du territoire.
10. Croissance :
 - Stabiliser nos acquis en lien avec la pandémie ;
 - Agir sur tous les leviers d'accroissement des ressources financières ;
 - Accroître le nombre de licencié.es et pratiquant.es au sein de nos activités fédérales ;
 - Amplifier notre politique événementielle ;
11. Prospection :
 - Implanter des plateformes de services et des nouveaux lieux de pratiques fédérales ;
 - Progresser auprès de nouveaux publics : quadras, vétérans et monde de l'entreprise ;
 - Investir sur de nouvelles activités en lien avec nos pratiques.
12. **Être prêt pour 2024**

3. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Le renouvellement de la délégation de service public octroyée à la Fédération Française de Basket-Ball, conformément aux articles L. 131-14 et R. 131-25 et R. 131-28 du code du sport, pour les disciplines de Basketball 5x5 et de Basket 3x3 fait l'objet d'une nouvelle procédure pour la période 2022-2024.

2 étapes :

- Constitution et justifications de la demande de délégation de disciplines olympiques avant le 30 septembre 2021 (5x5 et 3x3 pour la FFBB)
- Complétude du dossier en fonction des évolutions législatives et de la publication des décrets
 - Contrat de délégation
 - Contrat d'engagement républicain
 - Stratégie nationale

Chaque fédération a transmis au 1^{er} décembre 2021 « les éléments synthétiques de leur stratégie nationale ». Conformément au nouvel article L. 131-15-2 du Code du Sport, « Les fédérations délégataires, le cas échéant en coordination avec les ligues professionnelles qu'elles ont créées, et dans le cadre des orientations fixées par le ministre chargé des sports, élaborent une stratégie nationale visant à promouvoir les principes du contrat d'engagement républicain (...) ».

Notre stratégie nationale, proposée sous forme d'éléments synthétiques, constitue notre futur plan d'actions ; elle a vocation à être retravaillée afin d'être soumise à validation fin mars 2022 (date à confirmer).

Elle doit reprendre les éléments suivants :

- 1. En matière de gouvernance et de fonctionnement démocratique**
 - Transparence, indépendance et pluralisme,
 - Parité et promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes,
 - Prévention des conflits d'intérêt,
 - Association de l'ensemble des acteurs de la discipline au-delà du strict périmètre fédéral le cas échéant,
 - Inclusion des personnes en situation de handicap (faciliter leur projet sportif, développer des solutions de proximité et diversifier les offres de pratique),
 - Avancée du dialogue social.
- 2. En matière de protection de l'intégrité physique et morale des personnes, en particulier des mineurs, vis-à-vis, notamment, des violences sexistes et sexuelles**
 - Santé et intégrité des sportifs (lutte contre le dopage, suivi/surveillance médicale et conduites addictives),
 - Prévention des accidents et spécialement des risques de commotion cérébrale et d'accident cardiaque,
 - Lutte contre les violences, discriminations et incivilités,
 - Responsabilité et accompagnement des supporteurs et spectateurs (lutte contre les violences dans les enceintes sportives),
 - Lutte contre les phénomènes de communautarisme et de séparatisme.
- 3. En matière de promotion de l'éthique et l'intégrité dans les activités et compétitions sportives**
 - Prévention du risque de manipulation des compétitions sportives, notamment en lien avec les paris sportifs,
 - Lutte contre la fraude mécanique et technologique.
- 4. En matière d'engagements au titre du développement durable**
 - Réduction de l'impact des manifestations sportives sur l'environnement (optimisation des déplacements et réduction des émissions de carbone),
 - Efforts sur les nuisances sonores,
 - Prise en compte de la saisonnalité des pratiques,
 - Protection des environnements naturels.
- 5. En matière de formation et d'emploi**
 - Soutien à la professionnalisation des associations et développement d'emplois de qualité pour démultiplier l'impact sociétal du sport,
 - Formation des éducateurs sportifs, des arbitres et juges ainsi que des dirigeants visant à garantir la qualité et la sécurité de la pratique et des pratiquants.

La stratégie nationale

I. En matière de gouvernance et de fonctionnement démocratique

I.1. Transparence, indépendance et pluralisme

A. Transparence

Le principe de transparence est déjà fortement garanti par la Fédération qui, en plus d'un site internet et d'une revue officielle, développe de nombreux outils envers ses organismes déconcentrés, clubs et licenciés pour leur permettre d'accéder facilement et de manière permanente à l'information.

a. Publications :

- Règlements fédéraux et calendriers sportifs ;
- Procès-Verbaux de l'Assemblée Générale, du Comité Directeur et du Bureau Fédéral et de leurs annexes ;
- Procès-Verbaux de la Commission Fédérale de Discipline, de la Chambre d'Appel et du Comité Ethique ;
- Composition des Commissions Fédérales

Poursuite régulière et rapide de la publication sur le site internet fédéral de ces informations

b. Diffusion des informations essentielles :

- Notes rédigées à destination des Clubs, Comités et Liges sur tous les sujets fédéraux (assurance, Covid-19, arbitrage, inscription à des forums, challenges etc.)
 - Diffusion sur la plateforme effbb
 - Diffusion sur le site internet de la Fédération
- Alimentation régulière de la plateforme effbb – présence de toutes les informations essentielles ;
- Revue Fédérale ;
- Partenariat avec BeSport : mise en place de webinaires

Notes d'informations (tous sujets) : vers une communication plus efficace des informations essentielles aux différents acteurs de la Fédération (création d'espace clubs/licenciés)

c. Communication avec les territoires :

- Réunions post Comité Directeur, Réunions de Zones ;
- Invitation des présidents de CD/LR aux réunions des instances dirigeantes ;
- Partenariat avec BeSport : mise en place de webinaires

Augmenter les partenariats pour réaliser des webinaires et alimenter BeSport → pour clubs/CD/LR

d. Divers :

- Les statuts de la Fédération prévoient tous les cas dans lesquels une affiliation peut être refusée ;
- Statuts types obligatoires pour toutes les structures déconcentrées :
 - Obligation d'être en conformité avec le règlement intérieur et les règlements fédéraux de la FFBB
 - Obligation de déposer sur effbb ses statuts et règlements
- Le règlement intérieur prévoit une délégation de signature pour les directeurs de pôle octroyée par le Directeur Général ;
- Chaque année, désignation par les clubs et les licenciés individuels de délégués fédéraux qui sont ensuite élus par les instances dirigeantes

Poursuivre en ce sens

B. Indépendance

La Fédération garantit l'indépendance de ses instances et de ses membres.

a. Le Directeur Technique National :

- Exercice de l'ensemble de ses missions définies par la convention de mise à disposition en toute indépendance :
 - Assiste aux réunions du Comité Directeur et du Bureau Fédéral avec voix consultative
 - Élabore le Projet de Performance Fédéral
 - Membre de droit dans de nombreuses commissions et instances (LFB, Commission Mixte FFBB/LNB, Commission Techniciens, ...)
 - Consulté sur toutes les demandes en lien avec ses missions

Maintenir l'exercice de ses missions en totale indépendance

b. Le Comité Éthique :

- Pouvoir d'appréciation indépendant du Comité Éthique

Renforcer le rôle du Comité par, notamment, la mise en place d'une procédure d'avis consultatifs préalable sur divers sujets de la vie fédérale, quand les acteurs estiment cela nécessaires

c. L'indépendance des Commissions :

- Composition des commissions par des membres bénévoles désignés pour 1 an renouvelable tacitement pendant le mandat des instances dirigeantes ou pour 4 ans pour certaines commissions ;
- Membres de commissions issus du monde du basket, monde économique, des collectivités territoriales, du monde du droit etc.

Diversification du profil des membres pour une plus large palette de compétences et pour renforcer encore l'indépendance
 Création d'une déclaration d'indépendance sur l'honneur et d'un formulaire de confidentialité signé par tous les membres des commissions
 Outil de formation spécifique pour les membres des commissions

C. Pluralisme

Novatrice dans ce domaine, la Fédération a déjà engagé de nombreux travaux et plans d'action avec des acteurs venant de tout horizon.

a. Concertation à différents degrés :

- Concertations en interne :
 - Comité de pilotage,
 - Groupes de travail,
 - Séminaire Dirigeants tous les 2 ans avec au moins 3 représentants de chaque structure,
 - Réunion annuelle à l'occasion de la finale de la Coupe de France,
 - Réunion de zones,
 - Conseil des Présidents des Liges Régionales,
 - Réunion publique du Président sur le terrain
 - etc.
- Concertations en externe :
 - Institutionnel : AMF, France Urbaine, APVF, Andiiss, ARS, ARF, Andes
 - Parlementaire : Sénateurs et députés
 - Contact avec des experts : CAPA, UNICEF, Sporsora
 - Entreprise : Medef
 - Administratif : URSSAF, FISC, ARGEL, Défenseur des Droits
 - Syndicats : Syndicat National des Basketteurs, Syndicat des Coaches de Basket-Ball, Union Nationale des Clubs Professionnels de Basket, Syndicat National des Arbitres de Basket-Ball, Union des Fédérations de Sports Professionnels
 - Médias : journaux, réseaux sociaux etc.

→ Les relations ne sont pas toujours formelles.

Tendre vers une continuité des différentes concertations et amplifier le travail
 Développer au fond les partenariats et en créer de nouveaux

b. Présence de « personnes qualifiées » dans les Commissions Fédérales :

- Personnes qualifiées, non issues du monde du basket présentes dans certaines commissions : monde de l'entreprise, de l'économie, des métiers du droit etc.

Intégrer plus de personnes extérieures au monde du basket pour renforcer les compétences de la Commission
 Intégrer plus de femmes – meilleure représentativité

c. Affiliation de différents types de structure

- Conformément à ses statuts, la Fédération est composée :
 - D'associations sportives ;
 - De licenciés à titre individuel ;
 - D'organismes à but lucratif ou non, privés ou publics, dont l'objet est la pratique du basket-ball ;
 - De membres donateurs et de membres bienfaiteurs

Faire évoluer, dans le cadre de la refonte des statuts fédéraux, la représentativité de l'ensemble des structures/membres

I.2. Parité et promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes

A. Salariat

- 42% de femmes – 38% de cadres
- 58% d'hommes – 62% de cadres

Tendre vers un plus grand équilibre homme / femme dans les postes à responsabilité

B. Elus à la FFBB

- 3 femmes vice-présidentes sur 7 vice-président(e)s ;
- 28% de femmes présidentes de commissions ;
- 37% de femmes vice-présidentes de commissions.

Actualisation des statuts de la Fédération dans l'attente de la promulgation de la PPL où la parité pourrait devenir la norme

Intégrer et favoriser la présence de femmes dans les commissions – idée de création de binôme homme-femme à la présidence - Co pilotage des commissions

Poursuite du plan de féminisation dans le cadre du plan FFBB2024 : intégrer de plus en plus de femmes à des postes de techniciennes, arbitres, entraîneurs etc.

C. Elus dans les territoires

- Statuts types obligatoires des CD/LR exigent la présence de femmes proportionnellement au nombre de licenciées sur le territoire

Adapter les statuts des CD/LR en fonction de la PPL

Continuer d'encourager les CD/LR dans l'accompagnement de leurs dirigeantes par la mise en œuvre des plans et programmes fédéraux

Faire en sorte que plus de femmes soient représentées dans les commissions locales → formations, accompagnement, réunions d'informations etc.

D. Accompagnement des femmes**a. Programme Dirigeantes 2024 :**

- Constitution d'un groupe de travail de 20 dirigeantes par an et sensibilisation de 200 personnes
- Organisation de séminaires, réunions à distance etc. ;
- Développement du plan de Mixités 2024 auquel est associé la FDJ :
 - Promouvoir la pratique du basket-ball au féminin
 - Encourager la prise de responsabilités par les femmes dans les clubs et les structures fédérales

Poursuivre une formation de qualité pour les dirigeantes après 2024

Former de plus en plus de femmes pour, ensuite, les encourager à prendre de nouvelles responsabilités

b. Mise en avant des femmes :

- Trophée « Femmes sur tous les terrains » : valoriser l'investissement des femmes qui œuvrent sur les territoires ;
- Les structures affiliées à la FFBB peuvent envoyer des dossiers pour que les femmes de leur territoire soient récompensées

Continuité de récompenser chaque année des femmes engagées

c. Mixité :

- Création d'un Observatoire de la mixité ;
- Pôle France et pôles espoirs mixtes ;
- Pratique du 3x3 : mixité dans les compétitions ;
- Basket Santé : mixité ;
- En 5x5 : mixité autorisée dans les championnats départementaux jusqu'en U13

Faire en sorte de poursuivre l'ouverture mixte de ces pratiques sur les territoires

Favoriser la mixité dans la pratique chez les jeunes joueurs

I.3. Prévention des conflits d'intérêts**A. Incompatibilités**

- Un président de Ligue ne peut pas être président de Comité ;
- Le Président d'une structure ne peut pas embaucher des membres de sa famille ;
- Le cumul des fonctions de Président, de Secrétaire Général ou Trésorier est incompatible avec la fonction de Président de Commission dans le même organisme ;
- Dans les instances disciplinaires, les présidents de Fédération, organe déconcentré, LNB, autres commissions des organismes précités ne peut être membres de l'organisme disciplinaire de leur ressort.

Conservé ces incompatibilités afin de favoriser l'indépendance et le bon fonctionnement des réunions des structures, des commissions, des instances dirigeantes etc.

S'assurer des fonctions réellement exercées par les protagonistes afin d'éviter au maximum les conflits d'intérêts
Renforcer le rôle du Comité Ethique dans le contrôle des incompatibilités et conflits d'intérêt

B. Prévention actuelle :

- Membres de Commissions de discipline ne peuvent être liés par un lien contractuel autre que celui de la licence à la Fédération, l'organe déconcentré ou LNB ;

- Si la personne a un intérêt dans l'affaire, elle quitte la pièce et ne prend pas part ni à l'audience ni aux délibérations ;
- En cas de difficulté ou doute, il est possible de saisir le comité éthique

Rédiger un règlement ou une déclaration sur la prévention et le traitement des conflits d'intérêts
 Compléter la charte éthique de la FFBB en y ajoutant des dispositions plus précises sur la prévention et le traitement des conflits d'intérêts et renforcer le rôle du comité éthique
 Faire signer une déclaration de conflits d'intérêts particuliers
 Actualisation des règlements de la Fédération avec la PPL : déclaration patrimoniale à remplir

1.4. Association de l'ensemble des acteurs de la discipline au-delà du strict périmètre fédéral, le cas échéant

A. Haut-Niveau

- En NM1 (3è division française) : groupe de travail avec l'Union des Clubs de NM1
- En Ligue Féminine de Basket :
 - Composition de l'AG de la LFB : représentant des joueuses et des entraîneurs, entraîneur de l'équipe de France A, représentants du monde de l'entreprise etc. ;
 - Collaboration avec l'Union des Clubs de LFB ;
 - Organisation régulière de réunions avec les clubs de LF2-LFB avec la ligue afin de recueillir les besoins, avis etc. ;
 - Travail en cours sur la rédaction d'un accord sectoriel.
- Commission du Haut-Niveau des Clubs (avec au moins 4 personnes qualifiées dans la discipline basket)

Mener à bien la rédaction de l'accord sectoriel pour la Ligue Féminine de Basket
 Co-construire des formations avec des spécialistes au sein du basket Haut-Niveau
 Créer davantage de formations avec des intervenants extérieurs pour une meilleure diversité

B. Les commissions fédérales en général

- Différentes commissions regroupent différents acteurs :
 - Commission mixte LNB ;
 - Commission mixte formation : LNB & FFBB ;
 - Commission Fédérale des agents sportifs (personnalités qualifiées en matière juridique, personnalité représentative des clubs, agent sportif et entraîneur).

Ouvrir d'autres commissions à la présence d'acteurs de la discipline basket au sens large : meilleurs échanges, diversité, pluralité dans les réflexions

C. Formation

- Partenariat avec la FDJ, AFLD, CAPA ;
- Lors du Campus annuel (août) et lors des automnales : intervention de personnes tiers

Tendre vers la poursuite des partenariats avec la FDJ, l'AFLD, CAPA
 Poursuite des formations lors du Campus, des automnales et de divers autres événements sur des thématiques diverses
 Création de groupes de travail sur des problématiques spécifiques : haut-niveau, performance, qualiopi etc.

1.5. Inclusion des personnes en situation de handicap (facilité leur projet sportif, développer des solutions de proximité, diversifier les offres de pratique)

A. Pratiques Vivre Ensemble (V&E)

Définition : Le Vivre Ensemble rend le basket accessible à tous les publics. C'est un regroupement de différentes formes de pratiques basket qui permettront à tous et à toutes de s'exprimer, de participer, de partager du basket, sport collectif largement aménagé sans que ses valeurs et sa déontologie ne soient remises en cause. Le Vivre Ensemble a pour objectifs de développer des pratiques durables d'animation basket en direction de tous les publics à but d'éducation, de santé, d'intégration, d'inclusion ou d'insertion.

- **Basket Santé** : recherche du bien-être, tout public et ouvert à un public porteur de certaines pathologies nécessitant une attention particulière
 - Pratique adaptée et mixte ;
 - Maintien et amélioration des capacités et prévention par le sport ;
- **Basket inclusif** : public allant des jeunes aux seniors, personnes en situation de handicap, déficiences visibles ou invisibles

Continuer le renforcement des actions menées – viser et atteindre un plus large public
 Encourager la pratique des personnes en situation de handicap diverse avec un coût de licence attractif et moindre, une offre sur les assurances, des spots promotionnels etc.
 Mettre en avant les pratiques V&E dans les clubs → projet club 3.0

B. Les sous classements

- Exception aux règlements Généraux
 - o Traitement des cas par le SG et par la Commission Médicale ;
 - o Pour les licenciés atteints d'une affection chronique, d'un handicap, sous réserve de l'accord des représentants légaux

Dans un souci de rendre le basket plus inclusif, continuer d'étudier toutes les demandes de sous classement permettant de favoriser la pratique.

C. Formations

- Accompagnement des personnes en situation de handicap pour accéder aux formations dans le cadre de Qualiopi ;
- Existence de créneaux de formation dans les conventions avec la Fédération Française Handisport et avec la Fédération Française de Sport Adapté ;
- Des ressources spécifiques sont prévues et allouées.

Faire connaître les différents modules de formation existant auprès du public en situation de handicap
Encourager leur formation dans une logique d'inclusion au sein de la discipline

D. Salariat :

- Inclusion des personnes en situation de handicap à différents postes ;
- Offres de travail, stages, alternances ouvertes aux personnes en situation de handicap

Tendre vers plus d'accessibilité et d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap au sein du siège de la Fédération

I.6. Avancée du dialogue social

- Adhésion de la FFBB au COSMOS :
 - Invite ses structures déconcentrées et les clubs <20 salariés à y adhérer également – prise en charge financière ;
 - Partenariats de longues dates sur des études ;
 - Représentation de la FFBB au Conseil National et à l'AG du COSMOS ;
- Coopération avec le syndicat national des arbitres : dossier sur la professionnalisation des arbitres – travail en collaboration avec le syndicat et des élus de la FFBB ;
- Rédaction et négociation d'un accord sectoriel pour la Ligue Féminine de Basket ;
- Comité social et économique dynamique au sein de la FFBB
 - Diffusion en amont des dates de réunion du CSE et proposition aux salariés de poser leurs questions
 - Diffusion et publication des PV

Encourager les structures déconcentrées et les clubs à se tourner vers le COSMOS – note d'informations annuelle et sensibiliser les CD/LR à répondre aux interrogations des clubs
Continuer de coopérer avec les syndicats

II. En matière de protection de l'intégrité physique et morale des personnes, en particulier des mineurs, vis-à-vis, notamment, des violences sexistes et sexuelles

II.1. Santé et intégrité du sportif (lutte contre le dopage, suivi surveillance médicale et conduites addictives)

A. Compétitions :

- Calendrier sportif adapté : entre septembre et mai
 - Principe : maximum 2 rencontres en 1 week-end ou nombre de jours limité pour certaines divisions ;
 - Période de récupération assez longue.

B. Suivi médical :

- Suivi médical et réglementaire adapté et étendu à tous les jeunes du projet de performance fédéral (joueurs des pôles espoirs, du pôle France Yvan Mainini, joueurs ayant signé une convention de formation agréée ou en cours) ;
- Travail avec l'INSEP sur la recherche biomédicale ;
- Actions de prévention sur la thématique du dopage ;
- Plan « Prévention des blessures » mis en place par la FFBB ;
- Pour les joueurs de l'équipe de France : relation entre le staff médical du club et l'équipe de France

Création et mise en place d'un plan fédéral de prévention en partie tourné vers les jeunes (SMR, travail avec l'INSEP : athlètes 360)
Favoriser la bonne santé physique des sportifs en poursuivant toutes ces actions

II.2. Prévention des accidents et spécialement des risques de commotion cérébrales et accidents cardiaques

- Prise en charge médicale des sportifs inscrits dans le projet de performance fédéral Poursuivre l'accompagnement médical de ce public

Veiller au bon respect du suivi médical

- Protocole commotions cérébrales :
 - o Affiches ;
 - o Diffusion de consignes (clubs, arbitres etc.).

Poursuivre la prévention autour des risques liés aux commotions cérébrales (protocole, diffusion large des consignes)

II.3. Lutte contre les violences, discrimination et incivilités

A. Prévention, gestion et accompagnement (étape 1) :

- Création d'une Commission Fédérale Spécifique : la Commission Société et Mixités → choix politique
 - Service et personnel dédié à tous les types de violences ;
 - Moyen de communication, d'accompagnement : page spécifique sur le site internet ;
 - Action de prévention sur les territoires ;
 - Partenariat et convention avec des associations spécialisées (CAPA) ;
- Dispositions règlementaires : Charte Ethique, Règlement Disciplinaire Général
 - Sensibiliser à la lutte contre toute forme de violence
 - Modalités liées à la répression

B. Répression (étape 2) :

- Mise en conformité avec les textes :
 - Nomination de deux référents honorabilité à la FFBB auprès du Ministère chargé des Sports ;
 - Mise en place, conformément à la loi, du contrôle de l'honorabilité des éducateurs sportifs et exploitants d'AEPS, dès la fin d'année civile 2021 ;
 - Ouverture systématique d'un dossier disciplinaire → gestion par la commission fédérale disciplinaire indépendante
- Travail en collaboration avec le Ministère chargé des sports, l'autorité judiciaire et le Procureur de la République

Poursuivre les efforts pour mieux accompagner les structures déconcentrées, sensibiliser aux différents types de violence qui existe dans le milieu du sport, afin d'éviter la répression
Continuer le travail mis en œuvre avec le Ministère pour lutte contre toutes formes de violence dans le sport et spécifiquement dans la discipline du Basket-Ball

II.4. Responsabilités et accompagnement des supporters et spectateurs (lutte contre les violences dans les enceintes sportives)

La Fédération est membre de l'association française du sport sans violence.

Adhérer à d'autres associations et encourager le dialogue avec les associations de supporters

A. Responsabiliser le supporter :

- Charte du supporter au sein de la LNB et pour le Haut-Niveau des Clubs ;
- Actions de prévention contre les formes de violence des supporters (Un supporter/Insupportable)

Édicter une charte du supporter pour toutes les divisions fédérales, régionales et départementales
Accompagner les clubs/CD/LR dans le contrôle de la bonne application de cette charte

B. Responsabiliser les clubs :

- Responsabilisation du président de l'association ou de la société quant au comportement de ses licenciés, spectateurs et supporters ;
- Rôle de la Commission Société et Mixités : diffusion visuels, affiches etc. pour responsabiliser les supporters ;
- Rôle important à tenir par les délégués de club (contrôle des normes de sécurité, s'assurer de la mise en place, avant la rencontre, d'un service d'ordre suffisant, intervenir pour assurer la sécurité des officiels etc.)

Former les délégués de club à tenir leur rôle prévu par les règlements
Poursuivre les actions d'informations

II.5. Lutte contre les phénomènes de communautarisme et séparatisme

- Rôle de la Commission Société et Mixités dans la lutte contre la radicalisation
 - o Objectif actuel : la prévention
 - Formation proposée : valeurs de la République Laïcité – Radicalisation
 - 2 formateurs de la FFBB sont compétents pour réaliser les formations
 - Note d'information : prévention de la radicalisation
 - o Pas encore au stade de la répression

Continuer de sensibiliser les clubs et organes déconcentrés à toutes les problématiques liées au communautarisme et au séparatisme
 Signer courant 2022 le contrat d'engagement Républicain
 Adapter la Charte Éthique de la Fédération à ces thématiques
 Prévoir la mise en place du contrôle des structures affiliées

III. En matière de promotion de l'éthique et l'intégrité des activités et des compétitions sportives

III.1. Prévention du risque de manipulation des compétitions sportives, notamment en lien avec les paris sportifs

A. Interdiction :

- Article dans les Règlements Généraux de la FFBB : interdiction totale de parier pour les acteurs des compétitions et sanctions liées Collaboration avec la LNB ;
- Nomination d'un délégué fédéral aux paris sportifs depuis 2013 ;
- Nomination d'un référent intégrité au niveau de tous les clubs de NM1, LF2 et LFB

Renforcer la collaboration avec l'Autorité Nationale des Jeux et mettre en place des actions avec la FIBA

B. Actions de prévention :

- Différentes interventions en terme de formation, sensibilisation sur le volet de l'intégrité sportive auprès des joueurs, entraîneurs, agents
 - Collaboration avec FDJ et la LNB et anciennement le SNB ;
 - Intervention en présentiel dans les pôles espoirs et Pôle France ;
 - Plaquette de sensibilisation aux paris sportifs et ressources e-learning ;
 - Semaine de l'intégrité dans le cadre des formations du brevet d'état.

C. Contrôle :

- Croisement des fichiers de parieurs (réalisation en 2015 et prévision en 2021)
 → Compétence de la Commission Fédérale de Discipline pour traiter des dossiers

Rendre plus régulier les croisements de fichier
 Impliquer davantage le Syndicat National des Basketteurs – signature d'une convention à moyen terme

III.2. Lutte contre la fraude mécanique et technologique,

IV. En matière d'engagement au titre du développement durable

IV.1. Réduction de l'impact des manifestations sportives sur l'environnement (optimisation des déplacements et des réductions de carbone)

A. Déplacements :

- Partenariat avec Optimouv : logiciel d'organisation des déplacements dans pour la création optimale des poules dans le cadre des rencontres sportives
 - Critères géographiques, kilométriques, de temps

B. Engagements environnementaux :

- Signature de la charte des 15 engagements écoresponsables lancée par le Ministère chargé des Sports et la WWF
 - Dans le cadre d'événements sportifs : ex EuroCup 2021 3x3

Création en interne à la Fédération d'une charte écoresponsable pour les clubs/CD/LR

- Respect des normes en vigueur dans la construction et l'utilisation des salles et terrains ;

- Adaptation règlementaire pour veiller aux respects des règles de droit ex : suppression des bouteilles d'eau au bord des terrains
- Programme FFBB citoyen avec comme partenaire la MAIF :
 - Labélisation de clubs « FFBB Citoyen MAIF » ;
 - Projet écoresponsable à développer ou mettre en place sur les territoires ;
 - Une des ambassadrices du programme de la MAIF est Céline DUMERC ;
 - 105 clubs labélisés aujourd'hui ;

Continuer à encourager et valoriser les initiatives locales des clubs s'engageant dans une démarche écoresponsable
Encourager de nouveaux clubs à se lancer dans ces démarches éco-citoyennes
Augmenter le nombre de clubs labélisés – 3800 clubs en France

IV.2. Effet sur les nuisances sonores

- Guide des infrastructures avec des mesures incitatives sur l'acoustique ;
- Rénovation de terrains extérieurs

Rechercher des solutions novatrices pour limiter les nuisances sonores

IV.3. Prise en compte de la saisonnalité des pratiques

- Tahiti est un territoire où la saisonnalité de la pratique est prise en compte ;
- La discipline du Basket 3x3 se déroule sur la période d'avril à août ;

Poursuivre les efforts dans la prise en compte de la saisonnalité notamment dans les territoires ultra-marins

IV.4. Protection des environnements naturels

- Utilisation de Playground éphémère en 3x3 :
 - Sol démontable et panier amovible ;
 - Revêtement sol et panier aux dernières normes NF ;
- Valorisation des salles éco basket :
 - Salle en ossature bois et couverte par une membrane textile ;
 - Respect des normes NF ;
- Terrains modulables privilégiés

Suivre les dernières normes environnementales en vigueur en adaptant le cas échéant les règlements de la Fédération, développer des partenariats avec des équipementiers et entreprises innovantes

V. En matière de formation et d'emploi

V.1. Soutien à la professionnalisation des associations et développement d'emploi de qualité pour démultiplier l'impact sociétal du sport

A. Institutionnel :

- Les statuts de la FFBB stipulent que l'objet de la FFBB est « *d'organiser les parcours de formation pour l'encadrement du basket-ball et favoriser l'accès à la professionnalisation* »
- La FFBB a une stratégie de formation précise pour son encadrement technique, officiel et dirigeants.
- Statut du Technicien :
 - Amélioration de l'encadrement ;
 - Pousse à la professionnalisation des acteurs.

Tendre vers le développement de Qualiopi
Projet de quantification et qualification de l'emploi dans le basket
→ But : s'adapter aux besoins réels après l'étude

B. Le joueur d'intérêt général (JIG) :

- Dénomination créée par la FFBB :
 - Concerne les divisions PNF, NF3, NF2, NF1, PNM, NM3, NM2 ;
 - Signature d'un CDD spécifique dit contrat JIG ;
 - Suivi d'une formation JIG mise en place par la Fédération en collaboration avec ses clubs sur les territoires ;
 - Suivi et contrôle du contrat par la FFBB grâce à un carnet de bord : aide aux entretiens professionnels et suivi de leurs parcours pro ;

Tendre vers un meilleur suivi des JIG associé à la participation à leur poursuite de carrière-reconversion après ce CDD

C. Le service civique :

- Le service civique : développement et favorisé par la Fédération dans ses territoires ;
- La FFBB est un centre de formation : actuellement 10 apprentis

D. Le SNU :

- Le Service National Universel : développement et favorisé par la Fédération dans ses territoires ;
- Lien <https://www.snu.gouv.fr>

V.2. Formation des éducateurs sportifs, des arbitres et juges ainsi que des dirigeants visant à garantir la qualité et la sécurité de la pratique et des pratiquants

A. Institutionnel :

- La FFBB est un organisme de formation ;
- Les statuts de la FFBB stipulent que l'objet de la FFBB est « *d'organiser les parcours de formation pour l'encadrement du basket-ball et favoriser l'accès à la professionnalisation* »
- Obligation de qualification minimale pour être entraîneur et entraîneur adjoint dans les visions évoluant en Championnat de France
- Statut du technicien et Commission du haut niveau des techniciens :
 - Formation initiale et continue ;
 - De nombreux diplômes (DE JEPS, DEFB, DES JEPS, BEPB, CQP, etc.) ;
 - Institut national de formation de la FFBB avec 3 brevets fédéraux ;

Tendre vers la parité dans les staffs des équipes nationales et mixité dans l'encadrement

B. Pour les bénévoles :

- Formations et informations en présentiel ou en libre accès à distance ;
- Formation des dirigeants (surtout en distanciel) ;
- Formations en présentiel (au niveau national et régional) ;
- Offre de formations e-learning via l'INFBB ;
- Offres territoriales : proximité avec les clubs ;
- Certificat de gestion associative ;

Mettre en place un rendez-vous de l'engagement pour les bénévoles de manière annuelle
Mettre en avant le travail des bénévoles afin de les fidéliser

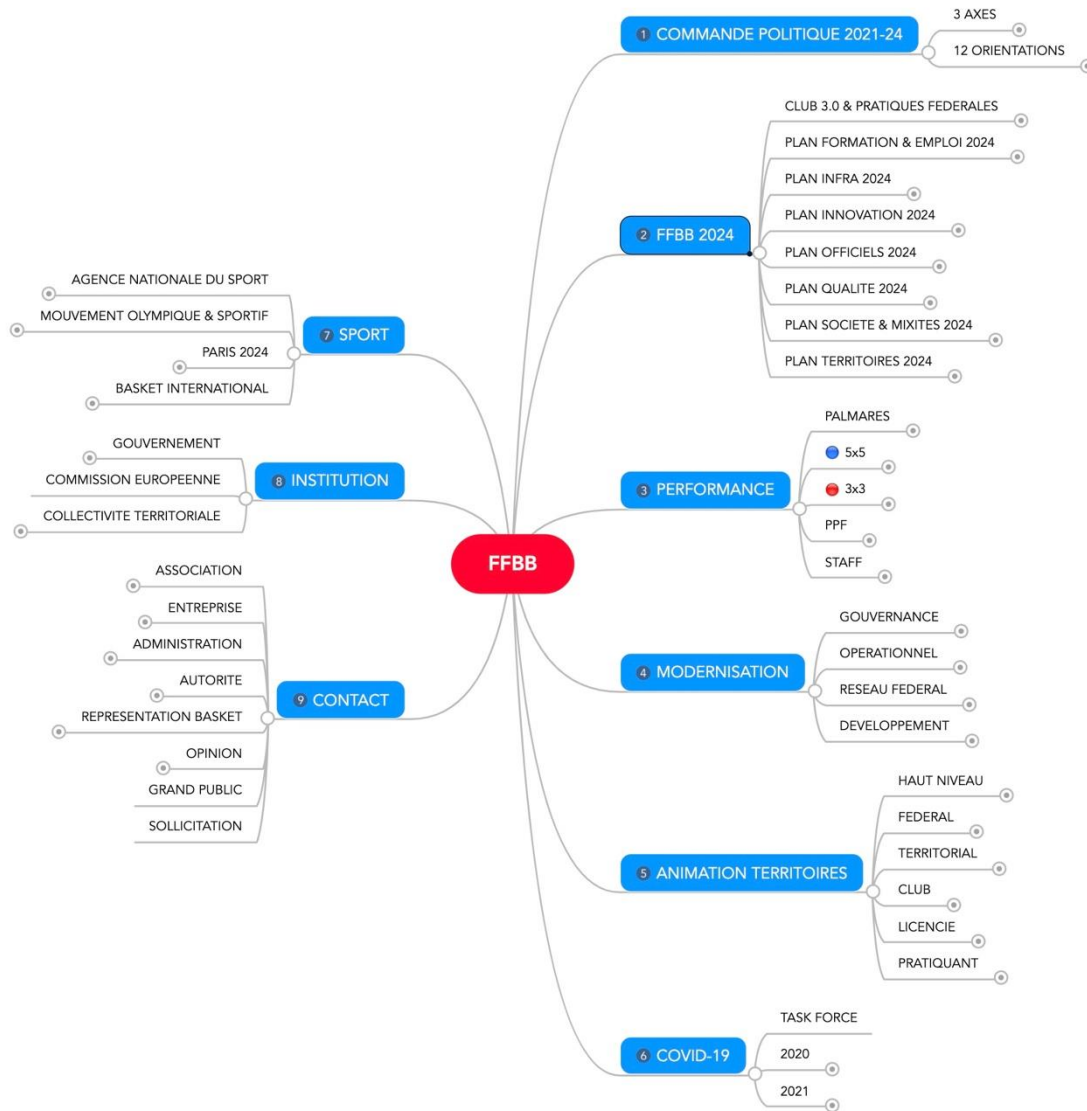
C. Pour les arbitres :

- École d'arbitrage de différents niveaux – formations e-learning ;
- Formations, stages, recyclages ;
- Obligation de qualification minimale en fonction du niveau de jeu.

Continuer de proposer des formations de qualité pour les arbitres
→ Objectif : avoir des arbitres compétitifs en France puis sur la scène internationale

4. L'ECOSYSTEME FFBB

Le schéma ci-dessous présente l'écosystème au sein duquel la FFBB interagit pour respecter sa délégation ministérielle, son rayonnement à l'international et la commande politique au service du basket français.

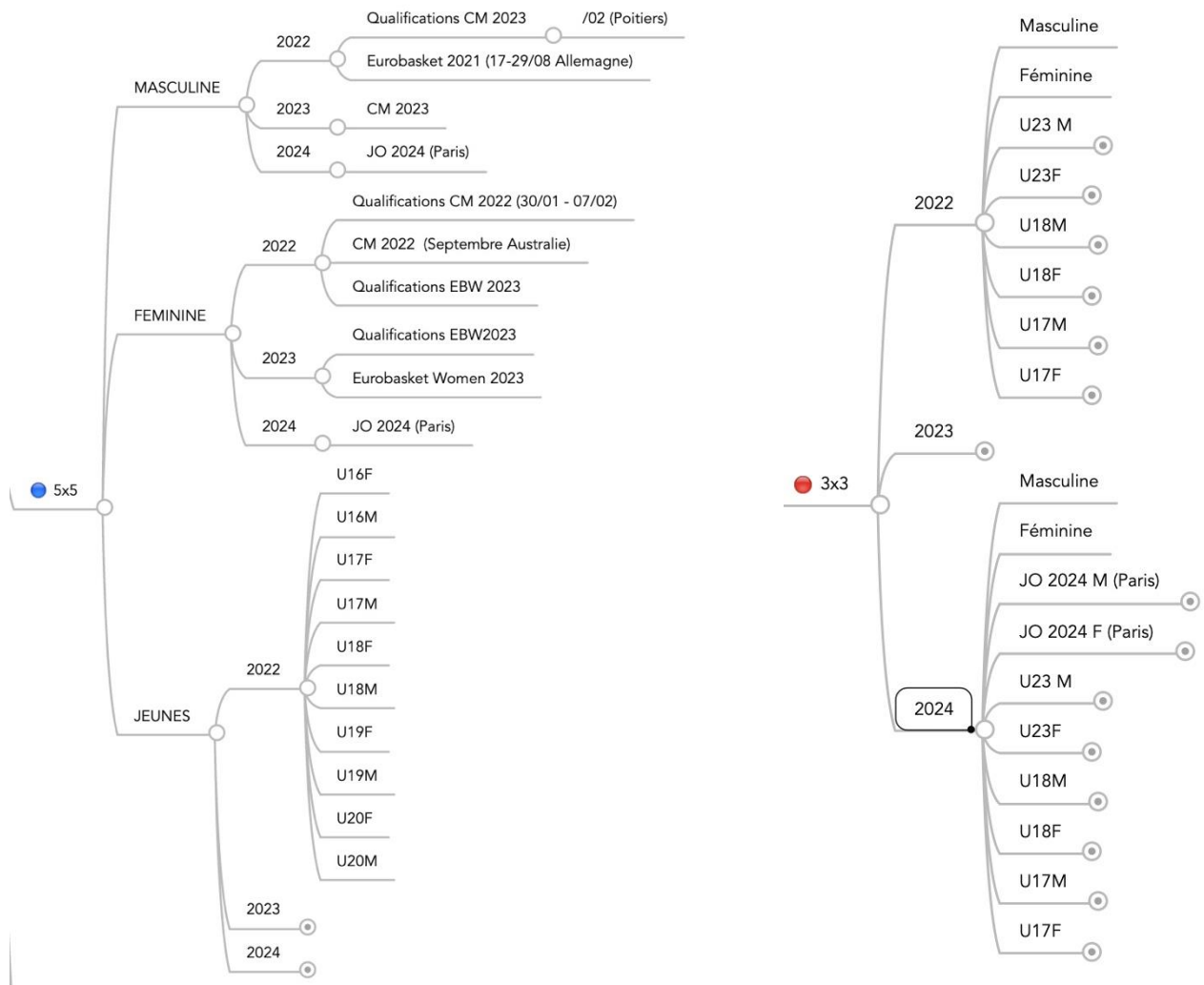


4.1 LA PERFORMANCE

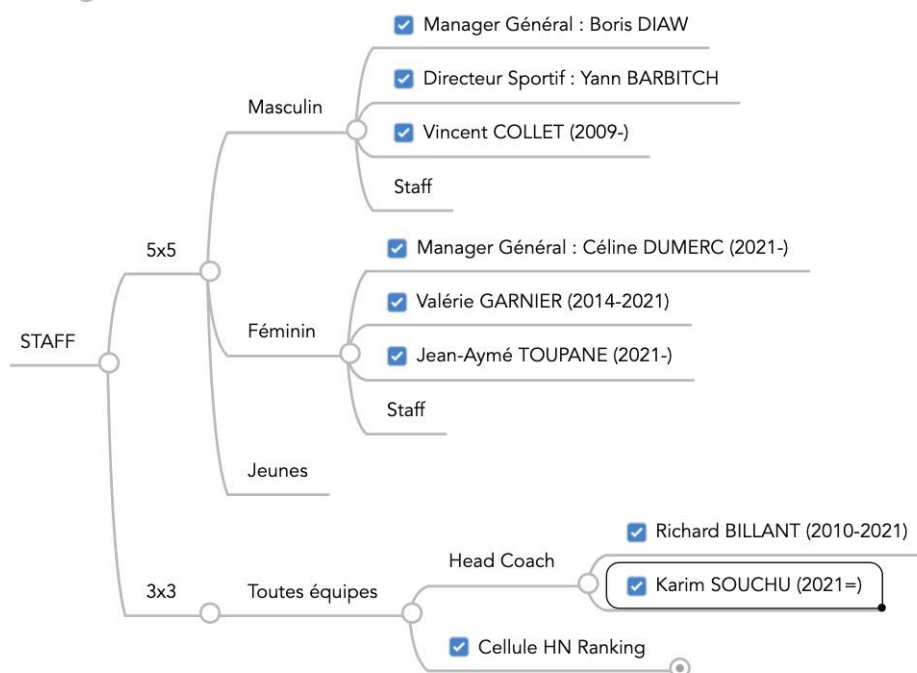
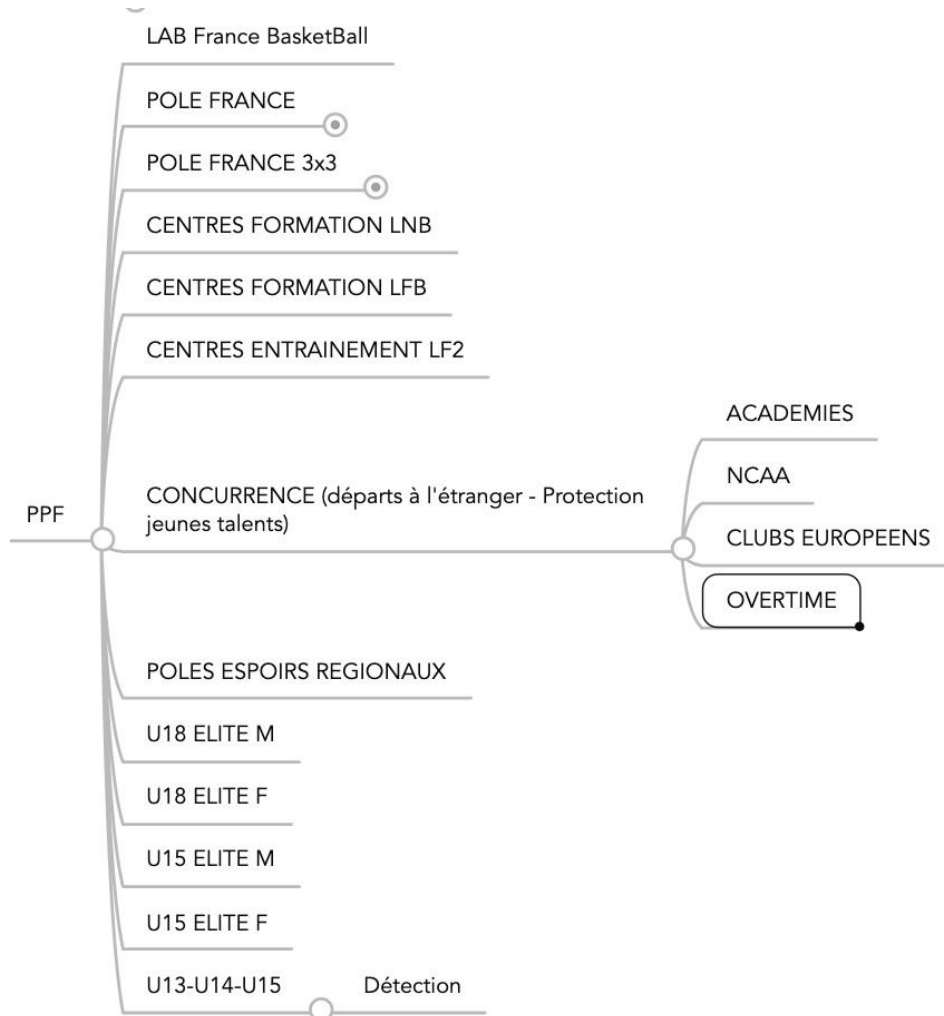
Les Équipes de France (féminines, masculines et jeunes) concernent les deux disciplines : 5x5 et 3x3. Outre les différentes compétitions prévues au calendrier 2021-2024, la FFBB doit faire évoluer les staffs encadrant ces équipes nationales et son projet de performance fédérale (PPF) ;

Les principaux dossiers de l'olympiade :

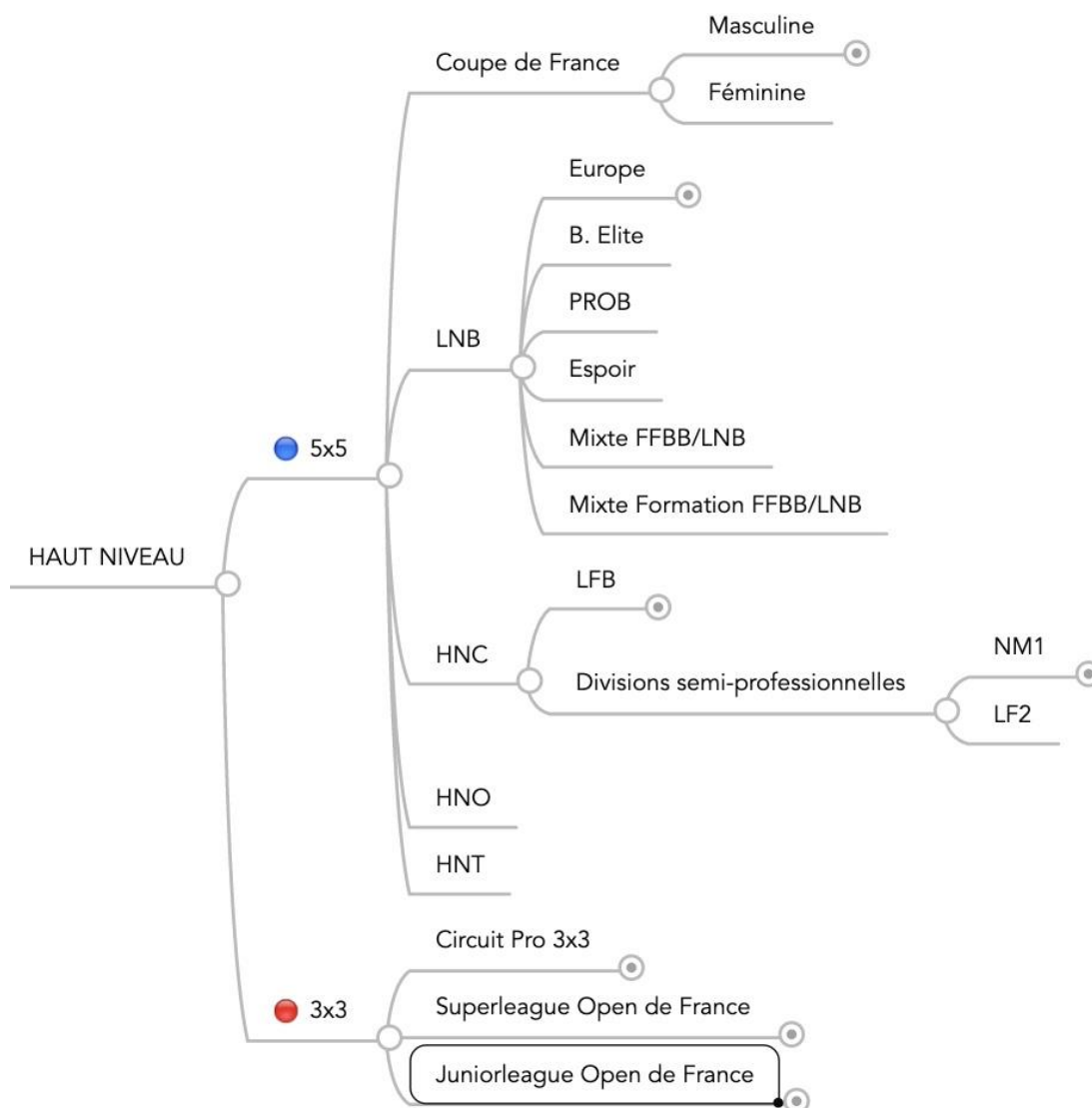
- Au titre de la performance immédiate, la réussite des équipes de France engagées dans les compétitions internationales suivantes :



- Au titre de la performance durable, l'optimisation du PPF et la structuration des staffs :



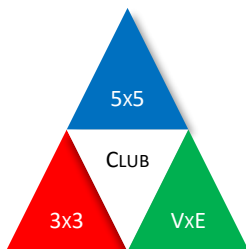
- L'évolution du Haut Niveau des clubs, comprenant le secteur professionnel, les divisions semi-professionnelles, et le futur circuit professionnel 3x3.



4.2 LA MODERNISATION DU RESEAU FEDERAL

Le réseau fédéral comprend la fédération, les ligues régionales et les comités départementaux (ou territoriaux), auquel il convient de rajouter l'ensemble des clubs affiliés.

L'objectif est de préparer l'intégralité du réseau à l'après 2024, par sa modernisation et la transformation des clubs, qui le souhaitent, vers le Club 3.0.



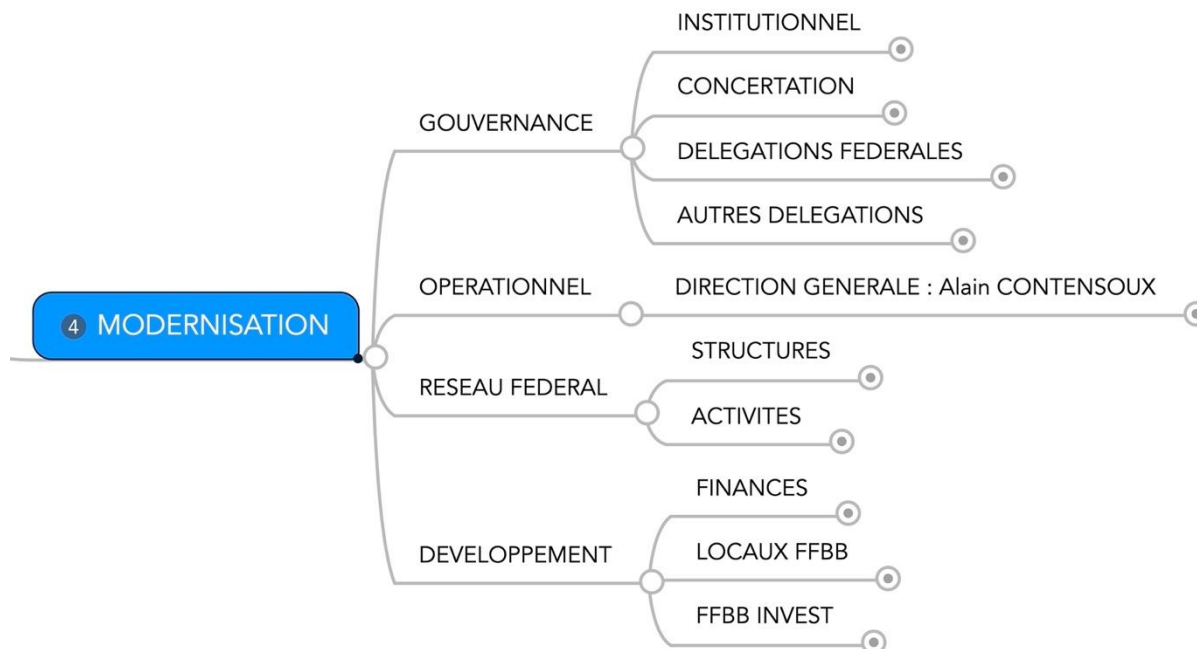
Nos objectifs :

- Accompagner les clubs, faciliter les missions de la fédération, proposer des pratiques compétitives ou non compétitives de qualité.

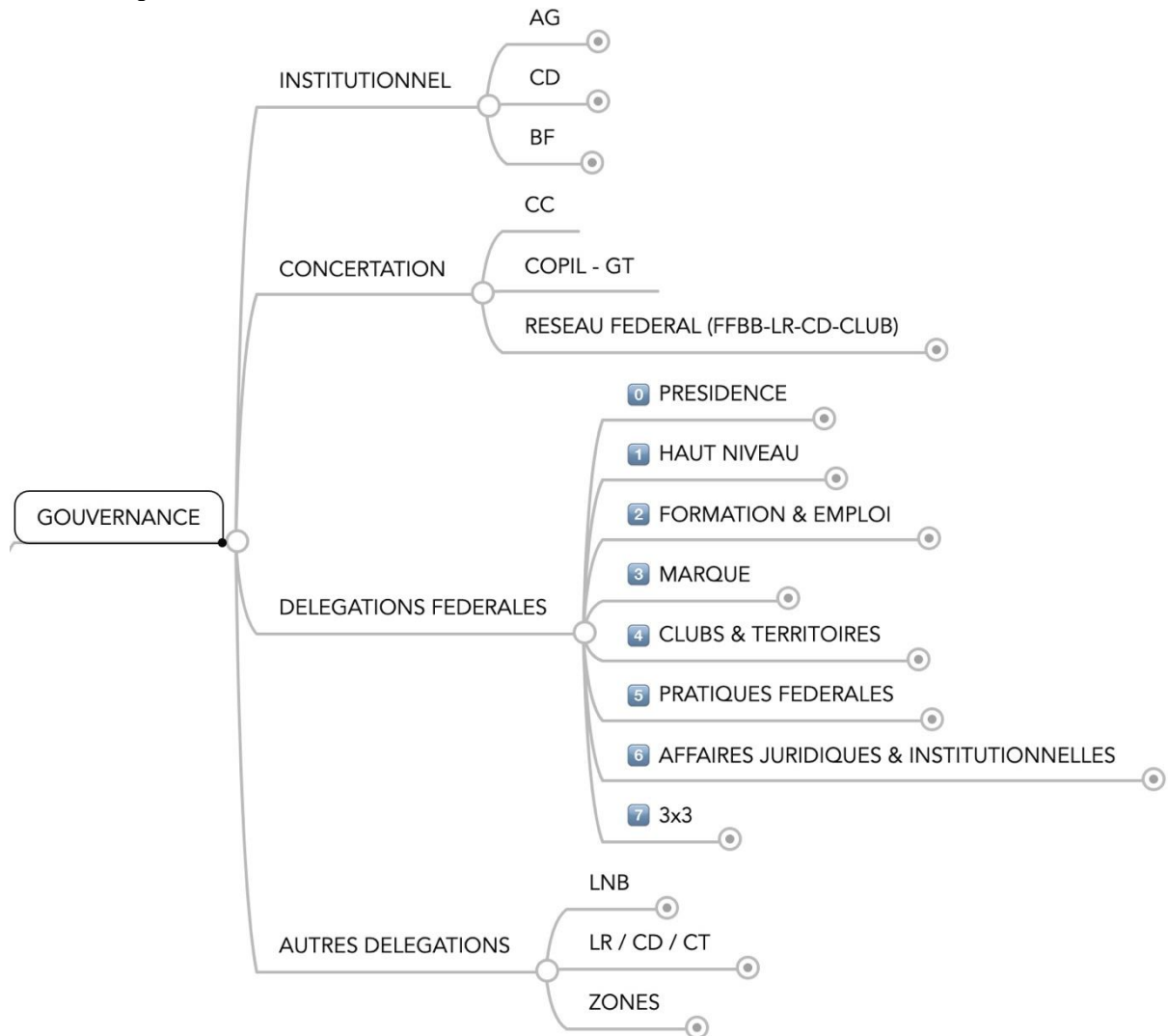
Nos atouts :

- Une gouvernance institutionnelle transparente ;
- Une gouvernance politique moderne, délégations données ;
- Une gouvernance participative importante ;
- Au sein de la FFBB, des LR et CD, des services pour l'opérationnel ;
- Une gestion saine et rigoureuse.

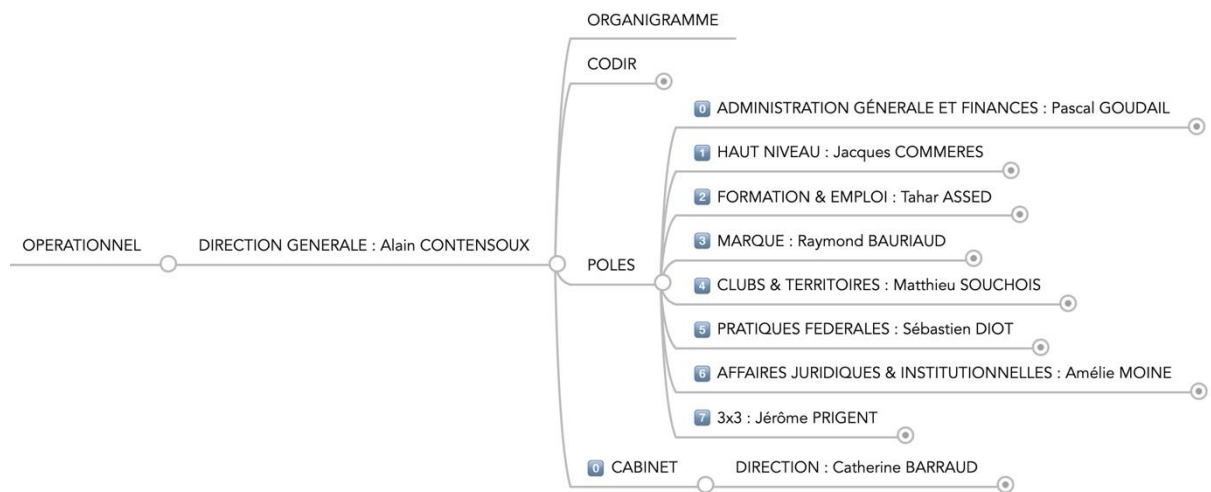
- La modernisation en 4 items :



- La gouvernance en 4 items :



- L'organisation de la direction générale au service de l'opérationnel :



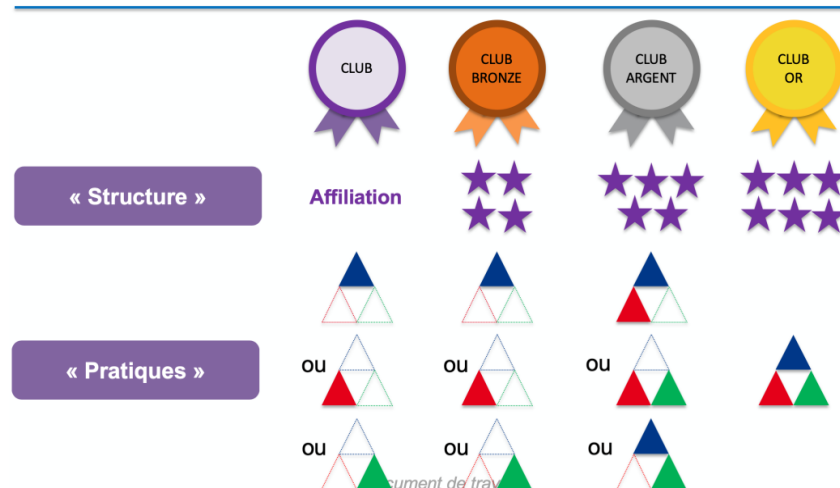
Notre volonté :

- Une démarche qualité ;
- Un accompagnement des clubs et des territoires ;
- Un développement adapté de la formation et de l'emploi.

Une démarche qualité :

- L'étoilisation des clubs, ou comment valoriser leurs actions (labels fédéraux) et leur engagement ;
- L'étoilisation des structures du réseau fédéral (ligues régionales et comités départementaux), ou comment valoriser leurs actions au service des clubs, dans le respect du PSF et du futur Projet Sportif des Territoires (PST) ;
- L'étoilisation de la fédération, ou comment valoriser son action dans le cadre de sa délégation, de sa contribution à ses membres, de ses accords de partenariats ;
- L'évaluation des politiques fédérales et la gestion des risques liés aux activités fédérales.

Etoilisation : Club Bronze, Argent, Or



Un accompagnement et un soutien aux clubs et aux territoires :

- Les soutiens financiers : crédits PSF (part territoriale), autres enveloppes ANS (emploi), crédits FFBB, fonds, dotations, etc. ;
- Les soutiens RH : réseaux d'élus et de salariés ;
- Les soutiens logistiques (FBI, eFFBB, e-marque, etc.), pédagogiques (e-learning, tutoriels, vidéo-animations) ;
- La communication ;
- L'innovation, dont la dématérialisation de la licence (2020) et des flux financiers (2021), et la mise en route du réseau Be Sport.

Un développement adapté de la formation et de l'emploi

La fédération s'est structurée depuis plusieurs années comme organisme de formation professionnelle afin de pouvoir :

- Au départ, déployer une offre de formation continue de son réseau ;
- Depuis 10 ans, former aux métiers du basketball en préparant aux diplômes de l'État (BP.JEPS, DE.JEPS, DES.JEPS) et certificat de branche (CQP).

Cette orientation a conduit à structurer sur la dernière olympiade un réseau régional autour de la création d'Instituts Régionaux de Formation (IRFBB).

A ce jour, l'institut national et les 12 instituts régionaux proposent une offre complète afin de préparer à l'ensemble des métiers du basketball. L'offre s'adapte à l'évolution des pratiques avec l'intégration du 3x3 mais plus sûrement celles du Vivre Ensemble, fondant un espace de professionnalisation accrue.

Dans la perspective de soutenir cette politique tournée vers l'emploi, la fédération s'est constituée en décembre 2019 comme Centre de Formation d'Apprentis afin d'ouvrir l'ensemble des formations à l'apprentissage.

Cette orientation a pour objet de préparer :

- Le recrutement des conseillers techniques sur les comités départementaux et les ligues régionales en offrant, via l'Institut National une formation adaptée ;
- Le besoin de recrutement des clubs en éducateurs-rices sportives ; dans ce cadre, l'INFBB vient en aide aux instituts régionaux pour l'accueil dans leur parcours de formation de jeunes apprentis.

Le pilotage de la politique formation, emploi et apprentissage de la fédération s'accompagne de la structuration d'un observatoire permanent de l'emploi afin d'identifier :

- Les emplois actuels ;
- Les évolutions des compétences ;
- Les intentions d'emploi.

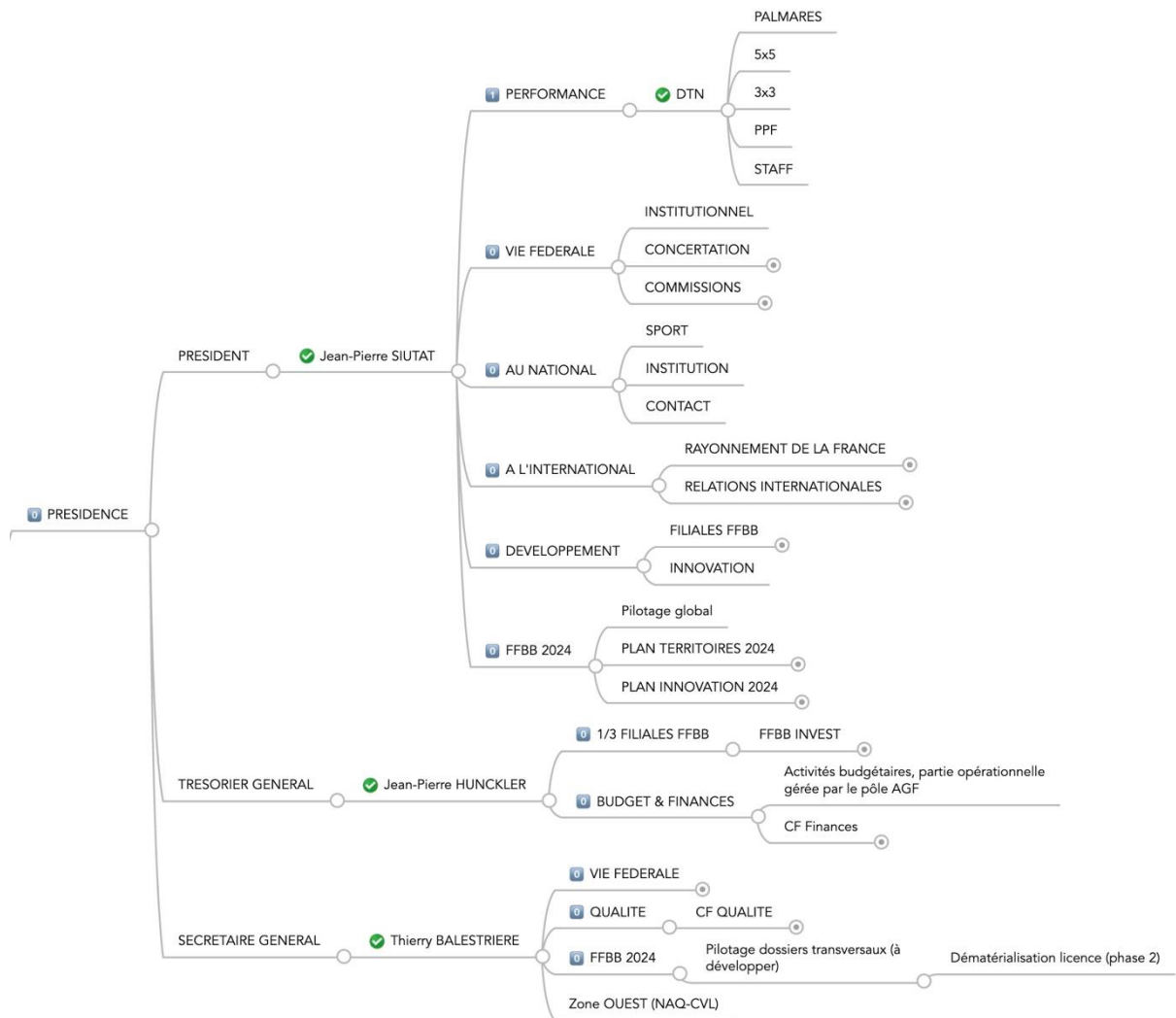
En amont de cette politique volontariste, la fédération s'est engagée résolument dans les dispositifs de l'État favorisant l'engagement des jeunes :

- Tout d'abord dans le cadre du service civique (1 400 en 2019) ;
- En suivant dans le SNU.

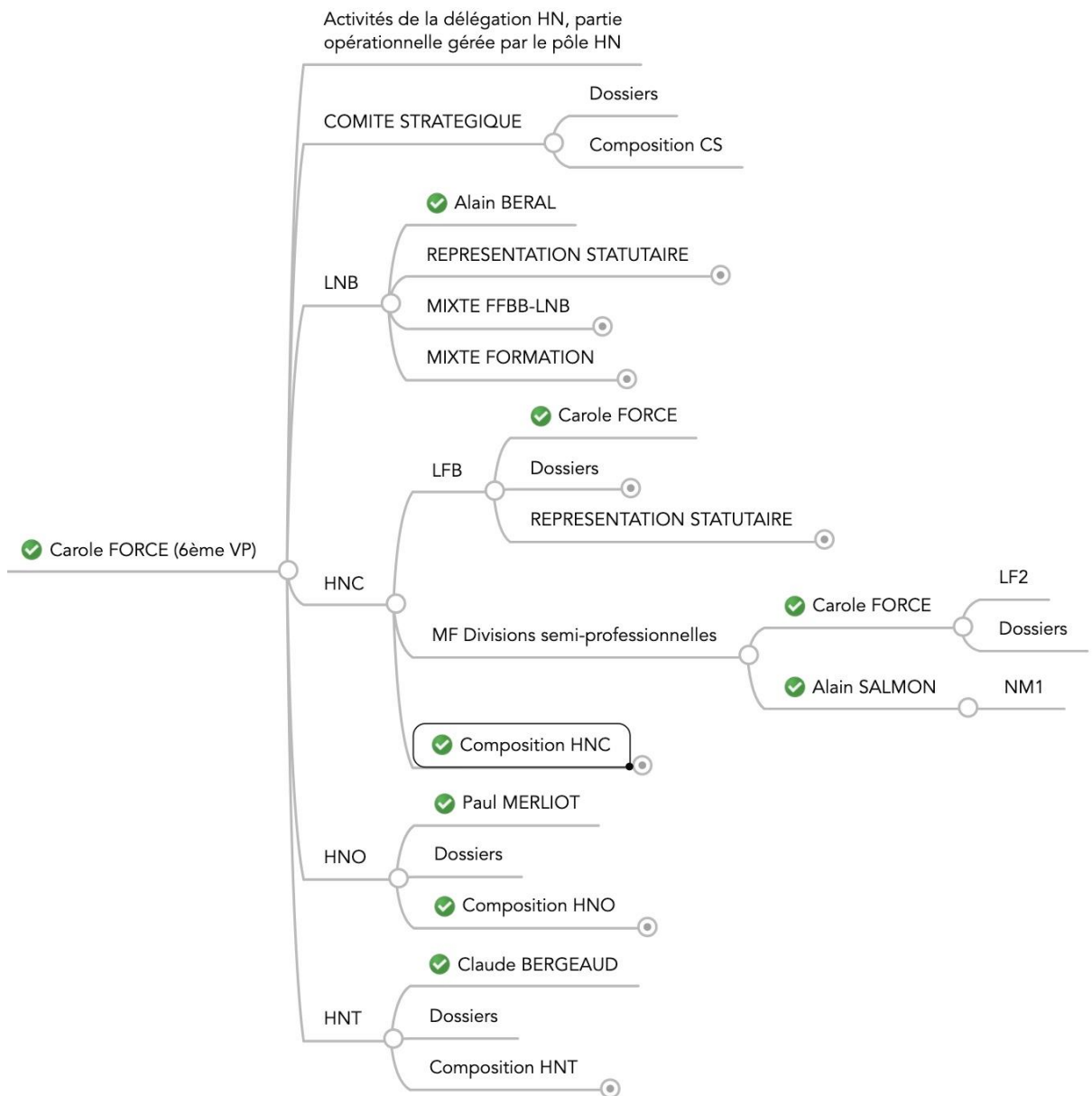
En travaillant et facilitant l'engagement des jeunes, c'est aussi l'objectif de pouvoir favoriser, pour une partie d'entre eux, une professionnalisation dans le champ du basketball.

Les délégations fédérales, au service du projet fédéral :

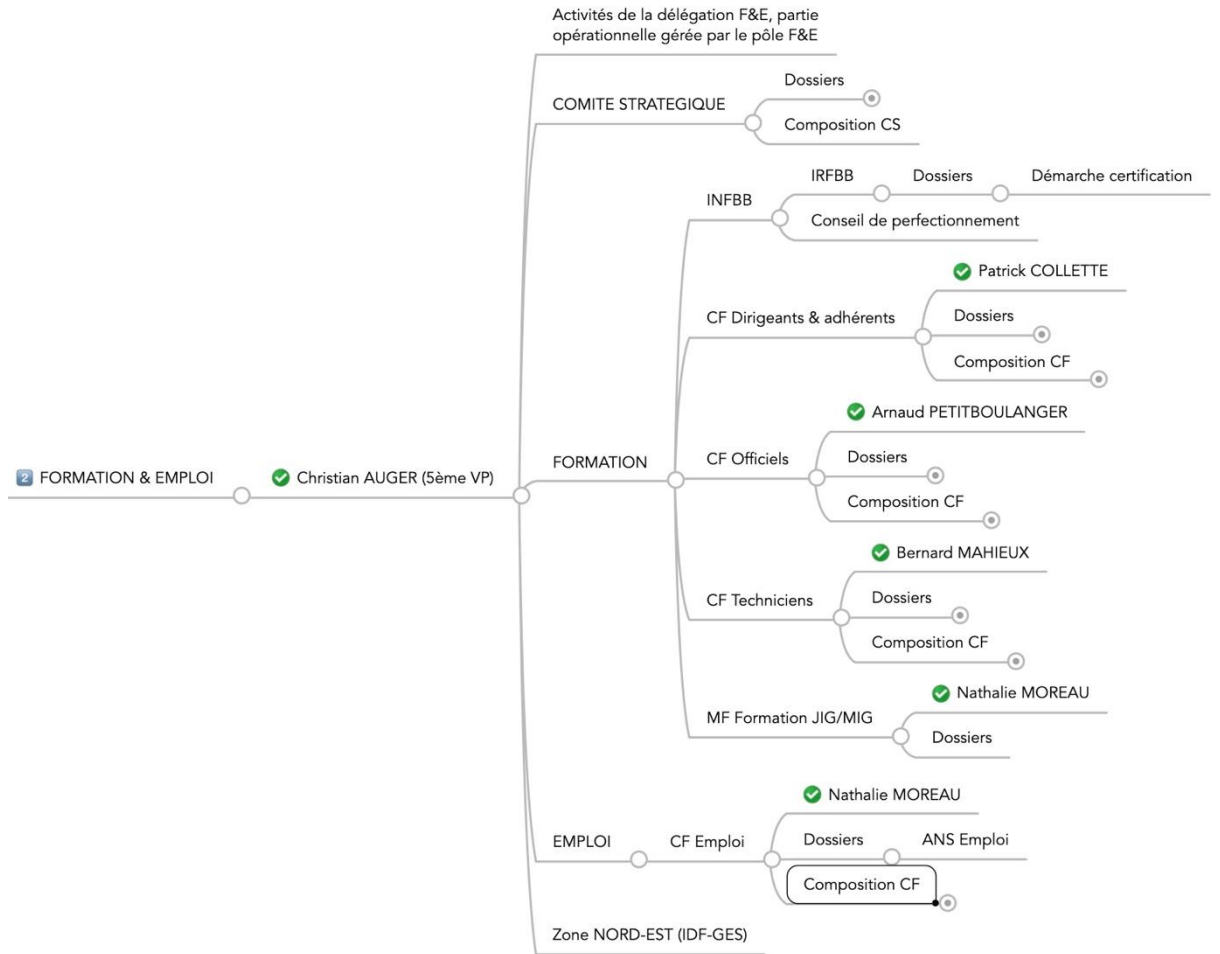
- Présidence :



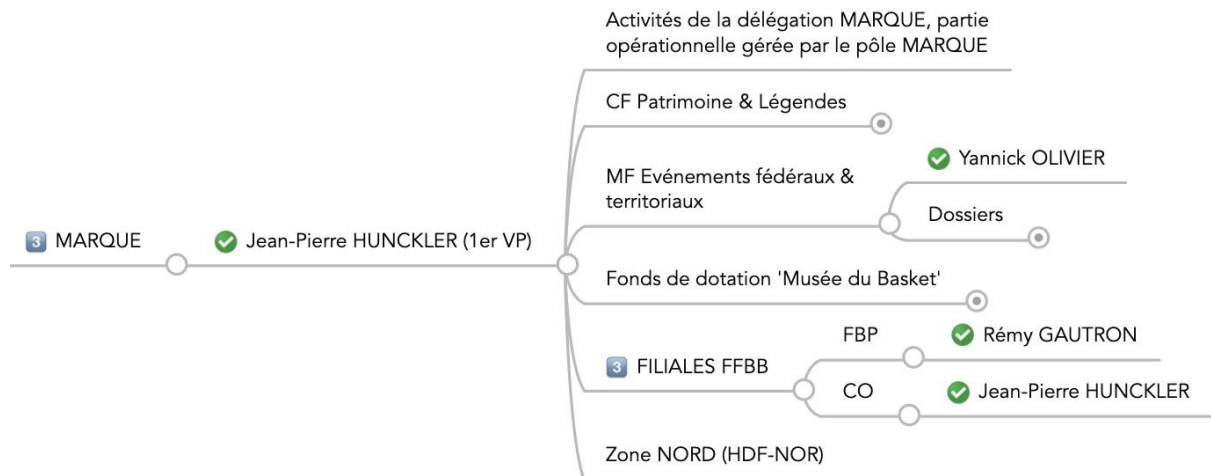
- Haut-niveau :



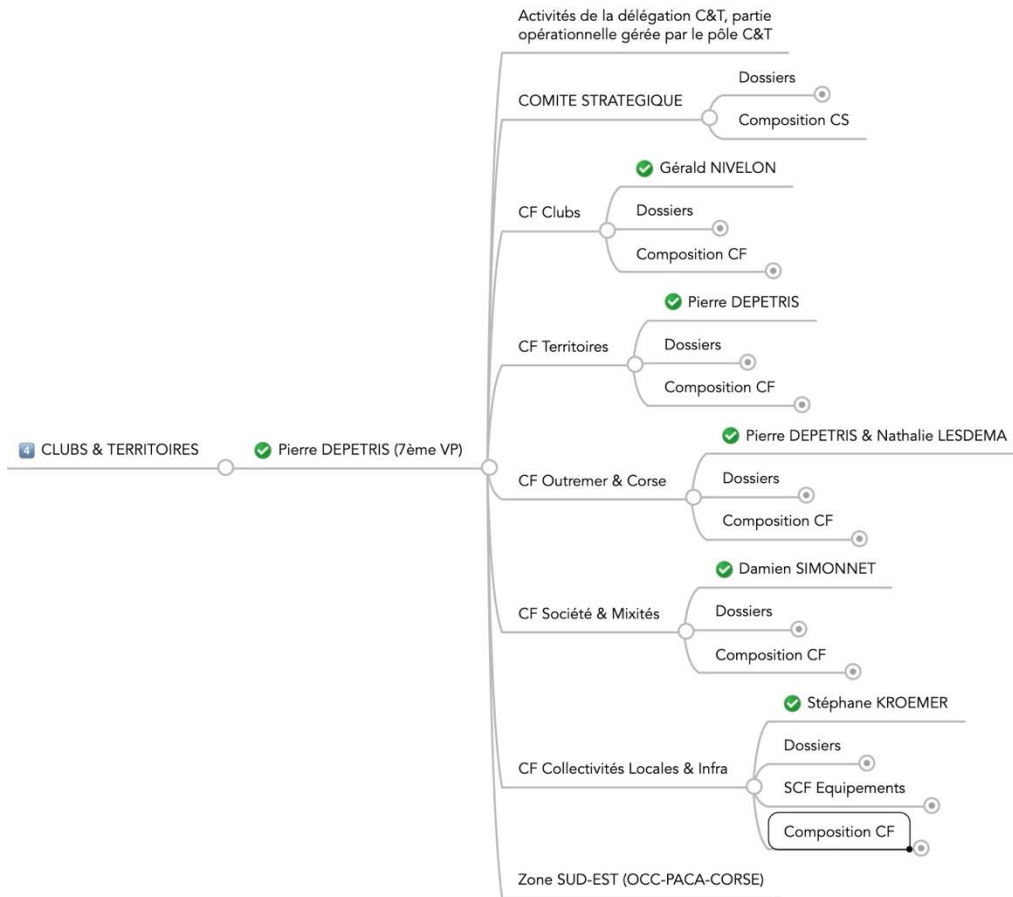
• Formation & emploi :



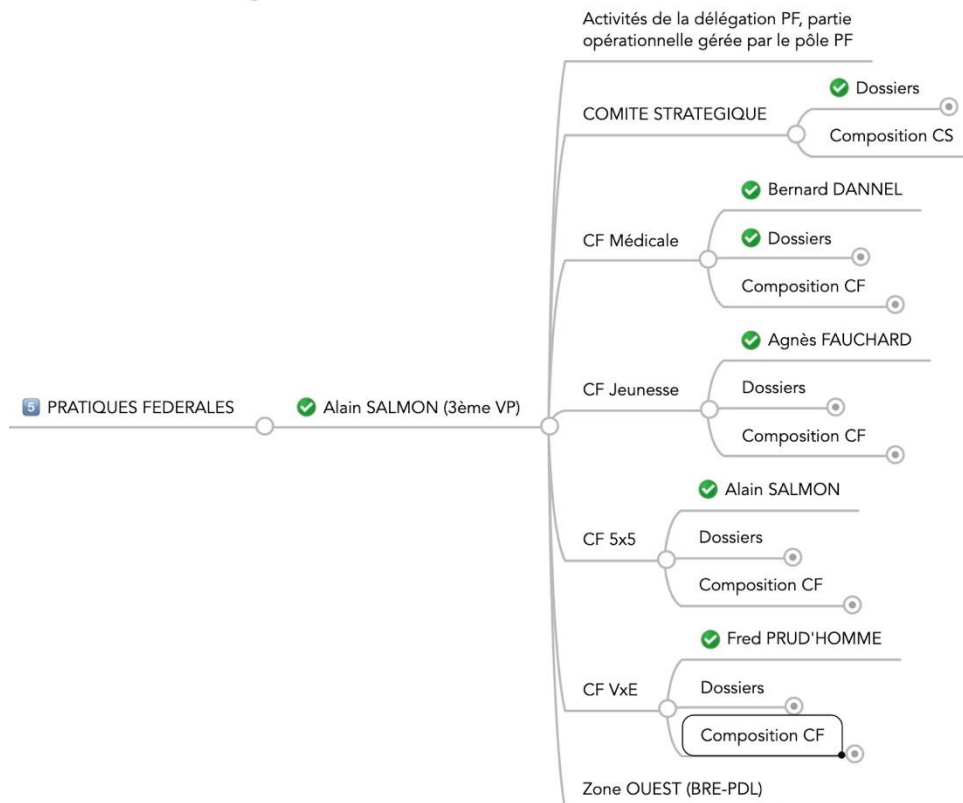
• Marque :



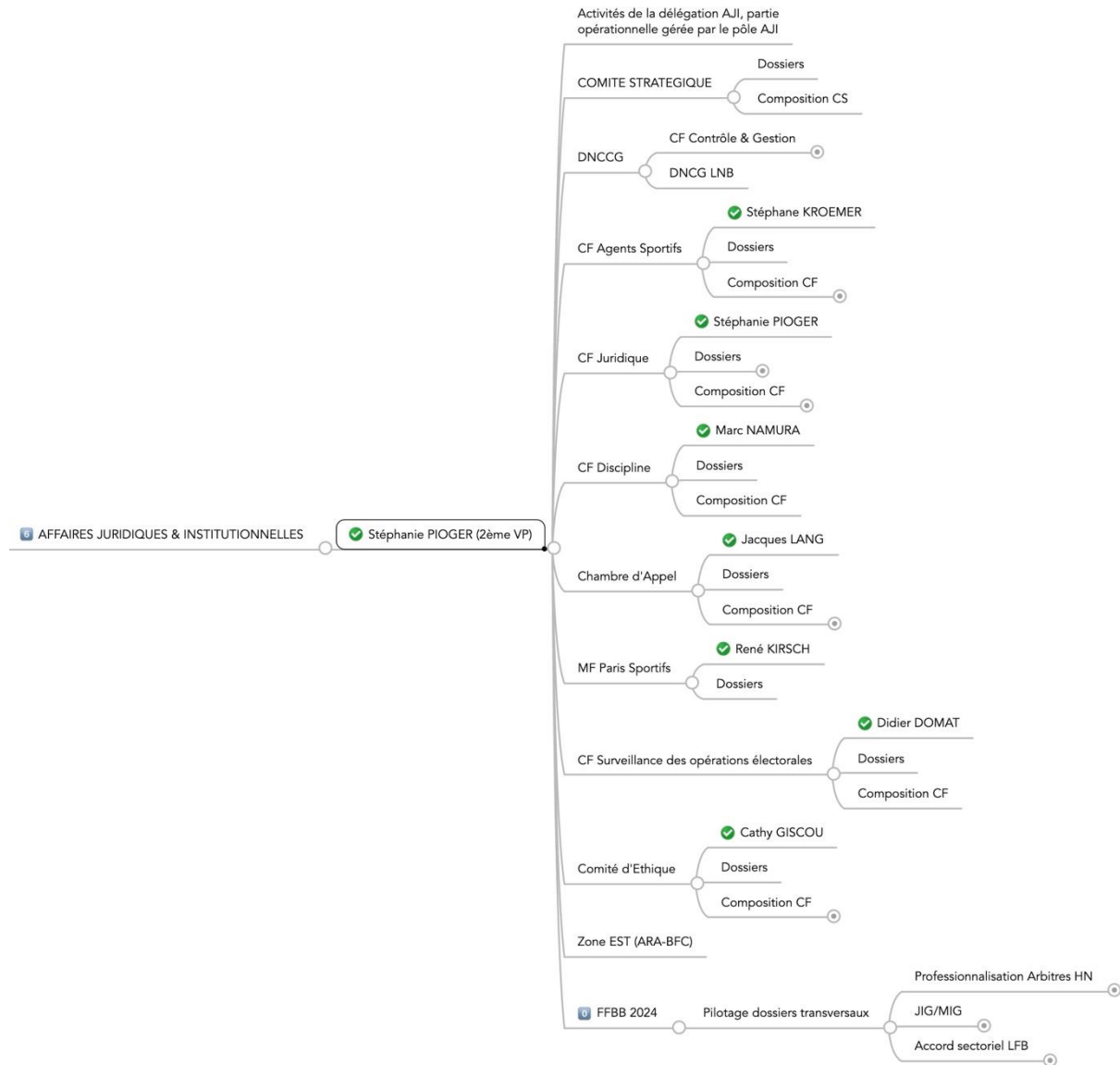
• Clubs & Territoires :



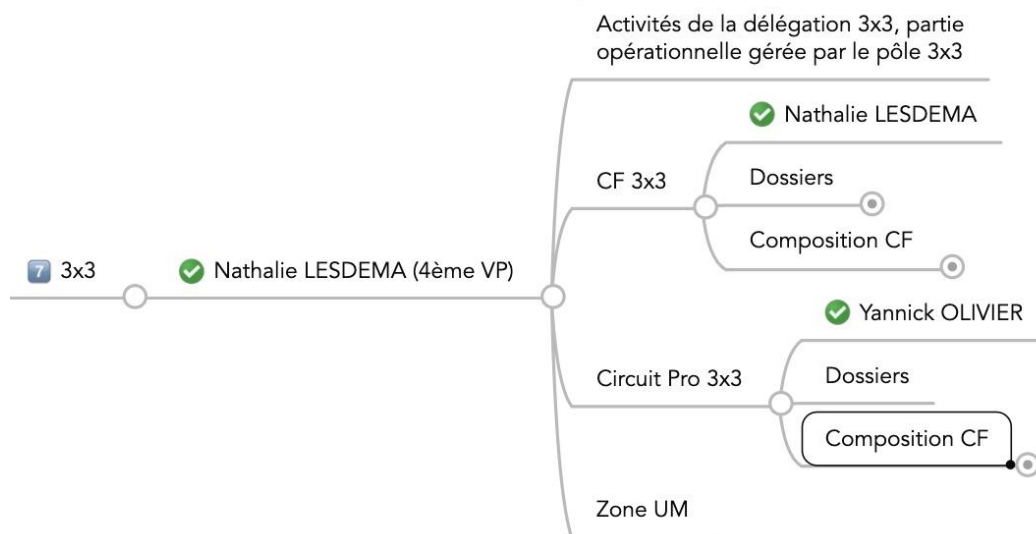
• Pratiques fédérales :



- Affaires juridiques & institutionnelles :



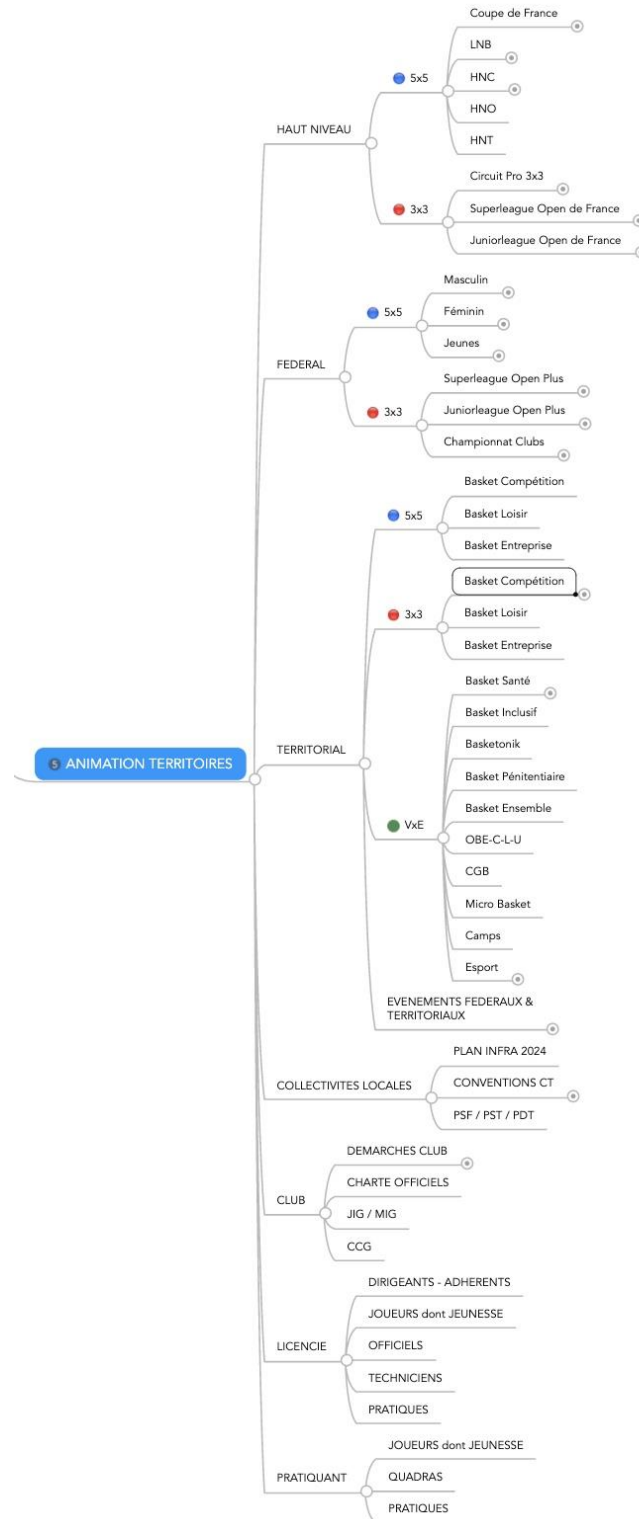
- 3x3 :



4.3 L'ANIMATION DES TERRITOIRES

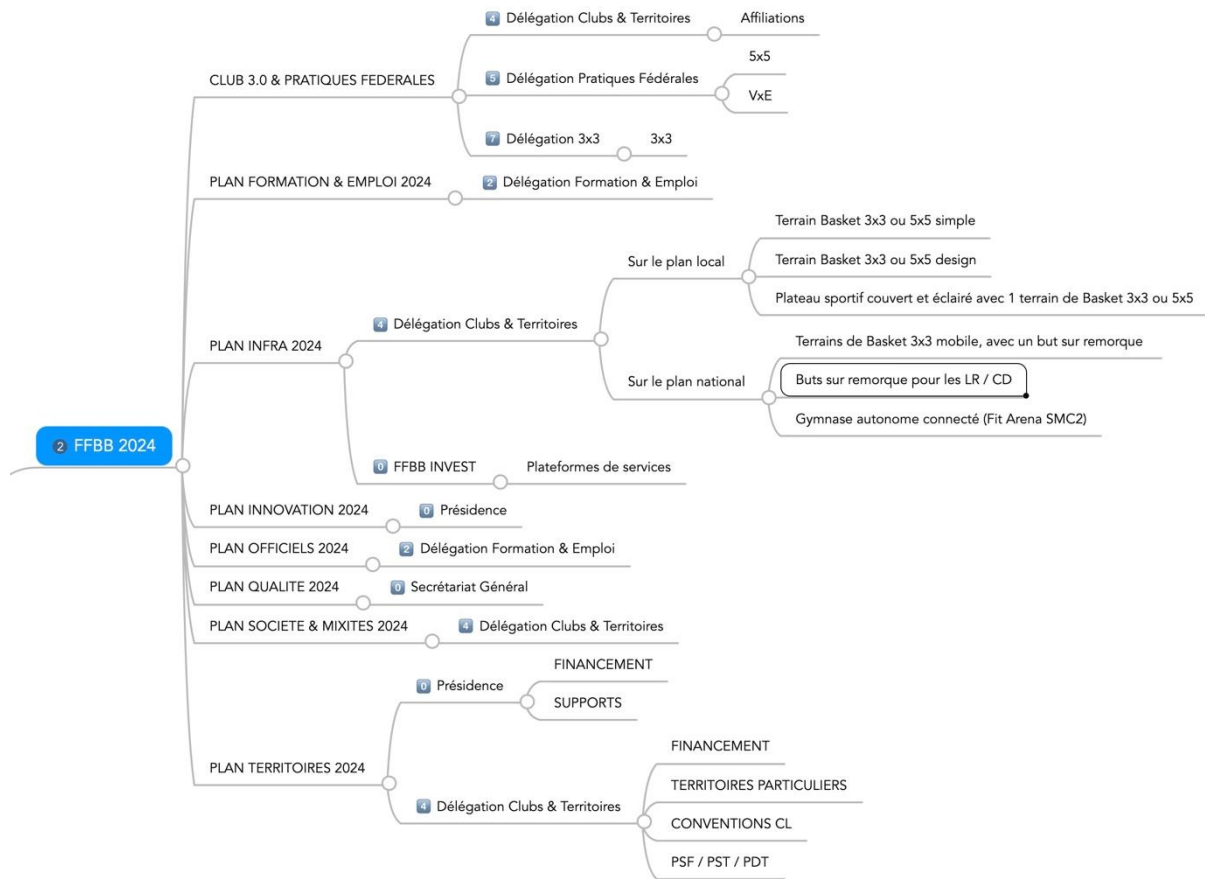
Le réseau fédéral propose, chaque saison, une multitude de pratiques compétitives (par exemple 600.000 rencontres officielles de basket 5x5 par an, 1.500 tournois de basket 3x3) ou non compétitives, une offre de plus de 300 événements de l'international au territorial.

Ses publics : les collectivités locales (premier contributeur du sport), les 4.000 clubs affiliés, les licencié.es, les pratiquant.es et les fans.



5. FFBB 2024 & SES PLANS

Dans le cadre de la commande politique, la fédération prépare l'après 2024 en ciblant 8 plans dont la réflexion et l'application ont été confiées aux délégations fédérales :



6. CLUB 3.0 & PRATIQUES SPORTIVES

6.1 LE CONTEXTE

En 2014, 4 118 clubs étaient affiliés à la FFBB ; à comparer au nombre de 3 883 en 2020.

Le nombre de licencié.es au sein des clubs a continué à évoluer, de manière significative, jusqu'à l'arrêt provoqué par la pandémie Covid-19.

Depuis toujours, nos clubs étaient affiliés à la condition d'engager des équipes dans les compétitions fédérales de basket 5x5.

Actuellement, l'accueil de plus de licenciés dans les clubs est conditionné à :

- La disponibilité de créneaux dans les gymnases ;
- La capacité d'accueillir et encadrer ces nouveaux licenciés (encadrement bénévole ou salarié) ;
- La capacité financière des clubs d'assurer le bon fonctionnement des équipes (déplacements, frais de compétitions, etc.).

Si l'une de ces trois conditions manque, le club adapte sa capacité d'accueil et le nombre de licencié.es ne progresse plus ou peu.

Le basket 3x3, devenue discipline olympique, est appelé à se développer fortement ; la fédération a obtenu la délégation ministérielle pour le gérer ; elle a maintenant l'obligation d'assurer mêmes missions que le basket 5x5 (performance et animation des territoires), en utilisant ses structures déconcentrées (ligues et comités) et en le proposant en priorité à ses membres (clubs affiliés).

Le sport pour tous se développe, avec l'appui de l'État, des collectivités locales et le monde de l'entreprise.

Comme l'ensemble des fédérations sportives, en concurrence sur ce secteur d'activité, la FFBB met en œuvre une offre dédiée aux pratiquant.es et licencié.es éloignés de la compétition traditionnelle.

6.2 LES OBJECTIFS

Notre objectif est double :

- Faire évoluer nos clubs qui le souhaitent en :
 - Proposant des pratiques accessibles au plus grand nombre :
 - Des pratiques compétitives (5x5 et 3x3), de l'international au local ;
 - Des pratiques non compétitives (VxE), essentiellement sur le plan local.
 - Ouvrant l'affiliation à de nouvelles associations sportives pour faciliter le développement des nouvelles pratiques.
- Finaliser nos offres de pratiques compétitives (5x5 et 3x3) et non compétitives (VxE) pour aller chercher un nouveau public.

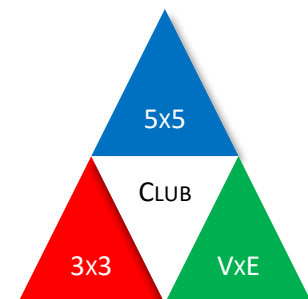
6.3 LE CLUB 3.0

La FFBB a modifié ses règles d'affiliation pour accueillir de nouveaux membres (Club 3.0) dans la perspective de développer de nouvelles pratiques :

- Le basket 3x3, nouvelle discipline olympique ;
- Un ensemble de pratiques non compétitives liées au basketball, regroupées sous l'intitulé « Vivre Ensemble » (VxE).

Ainsi, le Club 3.0 peut désormais avoir deux plusieurs formes juridiques qui sont réparties en 2 groupes :

1. Le club traditionnel au format associatif : Le club est une association gérée par des dirigeants bénévoles ; il est assimilé comme un lieu de compétitions, mais pas seulement ; il doit devenir, de plus en plus, un lieu de vie accueillant des compétitions (5x5 ou 3x3) ou des activités non compétitives (VxE) ;
2. Les nouvelles formes juridiques : des organismes à but lucratif ou non, privés ou publics, dont l'objet est la pratique du basketball et qui contribuent au développement du basket sous toutes ses formes ; en fonction de ses activités, l'Établissement pourra se voir attribuer :
 - Une affiliation 3x3, pour des activités autour du 3x3 et VxE (promotion, développement et organisation d'Opens du circuit 3x3 proposé par la FFBB, et de pratiques non compétitives VxE),
 - Une affiliation VxE pour des activités autour du VxE (promotion, développement et organisation de pratiques non compétitives VxE)



Sans aucune obligation, le Club affilié propose tout ou partie de ces offres de pratiques à ses licencié(e)s. C'est le principe du Club 3.0.

6.4 LES AFFILIATIONS

Comment devenir club fédéral ?

Une **association (A)** et un **établissement (E)** s'affilient pour devenir membres et donc clubs de la FFBB ; ce lien entraîne des droits et des devoirs.

L'affiliation diffère en fonction de type de structure (A ou E) ou de pratiques proposées : **compétitives (1)** ou **non (2)**

Structure	Pratique Compétitive	Pratique non Compétitive	Affiliation
Association	5x5 et/ou 3x3	VxE	A1
Association		VxE	A2
Établissement	Basket Entreprise 5x5 - 3x3	VxE	E1
Établissement		3x3 et/ou VxE	E2

	ASSOCIATION 5x5 - 3x3 – VxE	ASSOCIATION 3x3 - VxE	ASSOCIATION VxE	ETABLISSEMENT 5x5	ETABLISSEMENT 3x3 - VxE	ETABLISSEMENT VxE
PRATIQUE COMPÉTITIVE	OUI	OUI	NON	OUI	NON	NON
PROCEDURE	SERVICE TERRITOIRES	SERVICE TERRITOIRES	SERVICE TERRITOIRES	SERVICE TERRITOIRES	SERVICE TERRITOIRES	SERVICE TERRITOIRES
DUREE	1 an	1 an	1 an renouvelable par convention 3 ans	1 an	1 an renouvelable par convention 3 ans	1 an renouvelable par convention 3 ans
TYPE D’AFFILIATION	A1	A1	A2	E1	E2	E2
CONVENTION	NON	NON	OUI	NON	OUI	OUI
COÛT (2020)	120 €	120 €	120 €	120 €	120€	120€
COÛT (2020) REAFFILIATION	225 € 150 € si moins de 50 licenciés	225 € 150€ si moins de 50 licenciés	225 € 150€ si moins de 50 licenciés	150 €	150 €	150 €
Suspension ou retrait affiliation	NON	NON	Suspendue le 1 ^{er} juillet N+1 dans l'attente du paiement de la cotisation fédérale annuelle	NON	Suspendue le 1 ^{er} juillet N+1 dans l'attente du paiement de la cotisation fédérale annuelle	Suspendue le 1 ^{er} juillet N+1 dans l'attente du paiement de la cotisation fédérale annuelle
Procédure renouvellement	Via le formulaire édité annuellement sur FBI par le CD Possibilité refus par BF	Via le formulaire édité annuellement sur FBI par le CD Possibilité refus par BF	SERVICE CLUBS	SERVICE CLUBS	SERVICE CLUBS	SERVICE CLUBS

6.5 LES RAPPROCHEMENTS DE CLUBS

Soucieuse de mettre en place une politique territoriale cohérente, la FFBB propose plusieurs dispositifs incitant à la mutualisation et à la coopération entre clubs volontaires (tout en évitant, si possible, la fusion), en fonction de la dominante du projet, il existe plusieurs options :

- Un problème conjoncturel lié au déficit de licenciés : **Entente** ;
- Un projet sportif orienté vers une pratique compétitive structurée tendant vers le haut niveau (championnat de France + Pré Nationale) sur un nombre très limité d'équipes : **Union** ;
- Un projet de développement basket sur un territoire cohérent défini à partir des bassins de licenciés identifiés dans le PDT du comité ou de la ligue : **Coopération Territoriale de Clubs (CTC)** ;
- Une demande de la collectivité locale pour réduire le nombre de clubs sur son territoire : **Coopération Territoriale de Clubs (CTC)**.

Une équipe d'entente :

L'entente est une équipe constituée de licenciés de plusieurs clubs proches géographiquement et qui mettent en commun leurs effectifs pour participer à une compétition dans une catégorie et au niveau départemental.

Le nombre d'ententes est limité à trois par club toutes catégories et sexes confondus.

Les licenciés évoluant au sein d'une entente continuent d'appartenir à leur club d'origine et constituent l'entente sans restriction ni quota.

Les ententes peuvent participer à tous les championnats départementaux, y compris la division Pré-Régionale sous réserve que cette division ne permette pas l'accession en cours de saison.

L'union sportive :

L'Union d'associations sportives est une association déclarée dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.

Les membres de l'Union sont les associations sportives la constituant, lesquels conservent leur personnalité juridique et leur affiliation à la FFBB.

Deux ou trois associations sportives de même nature juridique et relevant d'une même Ligue Régionale ou de Comités Départementaux limitrophes peuvent décider de s'associer pour former une Union d'associations sportives.

Le nom de l'Union doit permettre de situer géographiquement l'association.

La Coopération Territoriale de Clubs :

La Coopération Territoriale de Clubs (CTC) est une convention par laquelle des clubs affiliés à la FFBB s'engagent à collaborer en vue d'assurer le développement du Basket-ball, conformément aux orientations de la politique de la Fédération Française de Basket-ball.

Lorsque la convention de coopération territoriale de clubs est homologuée par la FFBB, les clubs membres relèvent des dispositions réglementaires particulières

Chaque club signataire de la convention de CTC doit présenter au moment de la conclusion de la convention une école mini basket qu'il s'engage à faire fonctionner pendant toute la durée de la convention.

La répartition des activités relevant de la collaboration entre les clubs est fixée par la convention et doit permettre à chacun de contribuer à la mesure de ses moyens (équipes de compétition, formation d'officiels, de techniciens, de dirigeants, événements, ...).

La convention doit obligatoirement prévoir la constitution et le fonctionnement d'au moins une école territoriale d'arbitrage de niveau 2 susceptible d'accueillir toutes les licenciées et tous les licenciés des clubs de la CTC.

La convention doit prévoir la durée de la CTC qui peut être de deux ans, trois ans ou quatre ans.

Des aménagements sont effectués pour les clubs des Ligues ultramarines et pour la Ligue Corse.

6.6 LES RATTACHEMENTS TERRITORIAUX

Par principe, une association sportive est affiliée à la fédération et au sein du Comité Départemental dans lequel se situe son siège social ; par exception et dans l'intérêt du club, ses activités peuvent se dérouler, totalement ou partiellement, dans un ressort territorial différent que celui géré par ce Comité départemental mais par un Comité Départemental limitrophe ; il est possible, pour cette association, d'engager, par convention, une ou plusieurs équipes dans les compétitions gérées par un autre comité ou une autre ligue.

Le rattachement doit se faire pour le développement du club et de la pratique du basket-ball sur le ressort territorial considéré ; la Convention de Rattachement Territorial (CRT) peut être annuelle ou pluriannuelle (entre 2 et 4 ans).

6.7 LES PRATIQUES FEDERALES COMPETITIVES (5x5 & 3x3)

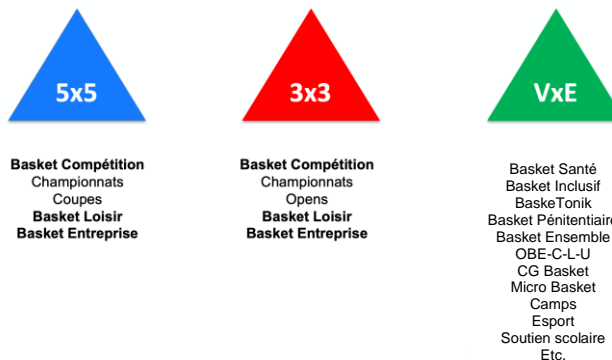
- Distinguons :
 - La vraie compétition, normée, régulée et pour laquelle les contraintes sont justifiées parce qu'elle attribue un titre de champion, le Basket Compétition ;
 - La compétition plus de loisir, ciblant un plus grand public (loisir), le Basket Loisir, et le monde de l'entreprise ou d'établissements publics, le Basket Entreprise ; les deux sont plus souples, plus permissives, parce qu'elles n'attribuent pas de titre de champion ;
 - Même démarche avec le 3x3 (Basket Loisir 3x3 et Basket Entreprise 3x3)
- Les offres de pratiques compétitives **5x5** sont les suivantes :
 - Basket Compétition, la vraie compétition : championnats et coupes, seniors, vétérans et jeunes, féminines et masculines ;
 - Basket Loisir, une compétition loisir, ciblant un plus grand public senior et vétéran, qui peut être mixte, par exemple sous forme d'un trophée (trophée Basket Loisir de l'Essonne) ;
 - Basket Entreprise, une compétition ciblant le monde de l'entreprise et d'établissements publics ou parapublics, un public senior et vétéran, éventuellement mixte, par exemple sous forme de trophée (trophée Basket Entreprise de l'Aube).
- De la même manière, les offres de pratiques compétitives **3x3** sont les suivantes :
 - Basket Compétition 3x3, la vraie compétition : championnats de clubs, Open Start, Juniorleague, Superleague, seniors et jeunes, féminines et masculines ;
 - Basket Loisir 3x3, une compétition loisir, ciblant un plus grand public senior et vétéran, qui peut être mixte, par exemple sous forme d'un trophée (trophée Basket Loisir 3x3 de l'Essonne) ;
 - Basket Entreprise 3x3, une compétition ciblant le monde de l'entreprise et d'établissements publics ou parapublics, un public senior et vétéran, éventuellement mixte, par exemple sous forme de trophée (trophée Basket Entreprise 3x3 de l'Aube).

6.8 LES PRATIQUES FEDERALES NON COMPETITIVES (VxE)

Les offres de pratiques non compétitives sont regroupées sous le chapeau global du **Vivre Ensemble (VxE)**. Certaines pratiques sont proposées par les clubs et d'autres directement par les ligues ou comités. Ces trois pratiques (Basket Santé, Basket Inclusif et BaskeTonik) font l'objet d'un travail de recherche et développement de la part de la fédération, d'une formation spécifique des encadrants ; il est proposé aux clubs affiliés un pack leur permettant de proposer ces trois pratiques à un public, au sein ou hors de leurs clubs (ex. EHPAD).

Les autres pratiques permettent aux clubs un mieux vivre de leur public.

Les clubs pourront s'appuyer sur leurs Joueur(se)s d'Intérêt Général quand ils en ont sous contrat.



6.9 LES OFFRES DE LICENCES OU TITRES DE PARTICIPATION

Comment adhérer à un club et accéder aux pratiques en club ? Comment accéder aux pratiques hors club ?

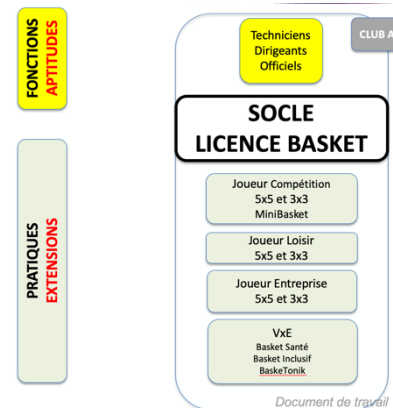
La FFBB a revu son offre de licences (au sein d'un club) et de titres de participation (hors club) dans un souci de simplification et pour tenir compte des nouveaux modes de consommation et des nouvelles offres de pratiques.

CLUB	HORS CLUB
Licence	Titre de participation

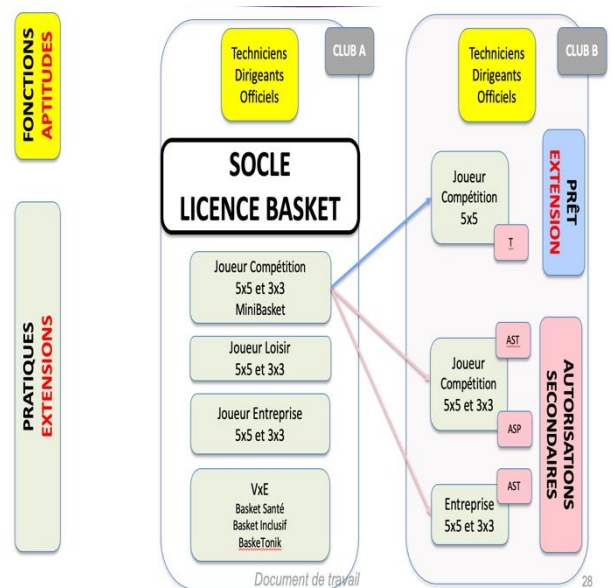
OFFRES DE LICENCES – CLUB

Au sein d'un club, chaque personne devient licenciée en prenant le socle de la licence de club ; il est permis à un licencié d'assurer des fonctions de dirigeant, technicien ou officiel en fonction de ses aptitudes médicales et celles reconnues par la FFBB.

Ensuite, pour participer aux pratiques proposées par le club, le licencié, détenteur du socle, prend une extension.



Enfin, des dispositifs sont mis en œuvre afin de permettre la coopération entre les clubs et la possibilité, pour des licenciés d'un club, d'assurer des fonctions ou de participer à des pratiques compétitives au sein d'un 2^{ème} club.



TITRES DE PARTICIPATION – HORS CLUB

Des pratiquant(e)s peuvent participer à des activités basket hors d'un club ; compte tenu de la concurrence de plus en plus importante d'autres structures non affiliées à la FFBB (associations affiliées à d'autres fédérations, associations socio-sportives, promoteurs), il appartient à la fédération, ligues et comités, de développer des offres hors club afin d'amener ces pratiquant(e)s à se licencier dans un club.

Ces offres de pratiques hors club donnent l'opportunité de proposer à ces pratiquant(e)s des titres de participation, gratuits ou payants, pour une durée très courte (ex. un jour) ou plus longue (saison).

Ces pratiquant(e)s, titulaires d'un titre de participation, donc non licencié(e)s de club, ne peuvent pas prendre part à la vie fédérale.

Différents titres de participation :

- 'Licence hors club' Contact Basket, gratuite et pour une saison : permet de recenser tous les participants à la découverte de nos activités (ex. OBE, OBC, OBL, découverte des activités de VxE (Basket Santé), etc.) ;
- 'Licence hors club' Juniorleague 3x3 ou Seniorleague 3x3, payante et pour une saison : permet de participer aux circuits d'Opens Start, Opens Plus et Open de France 3x3 ;
- 'Pack' Basket Entreprise, payant pour une saison : permet à une entreprise d'engager une équipe de 10 joueur(se)s au sein d'une compétition Basket Entreprise ;
- 'Pass hors club', payant et d'une courte durée : permet de participer à un événement (ex. un Open Start 3x3, ou un Camp Basket ou une rencontre-tournoi de Basket Entreprise) ;
- A noter enfin une offre de licence hors club pour Agent Sportif AGTSP.

6.10 L'ACCES AUX PRATIQUES

Comment un club accède aux pratiques ?

La fédération offre un accès simple au club selon les pratiques qu'il souhaite proposer :

- Accès aux pratiques compétitives (5x5 et 3x3) :
 - Droit d'engagement : permet au club d'engager une équipe dans un championnat (5x5 ou 3x3) ou coupe ;
 - Pack d'organisation : permet à un club d'organiser un Open 3x3 (Start ou Plus) ; il reçoit des services et une dotation dédiée à ce tournoi.
- Accès aux pratiques non compétitives (VxE) :

Certaines peuvent permettre de développer des revenus pour les clubs, ce qui est une bonne chose.

Après un long travail de recherche mobilisant les clubs et son réseau, la fédération a mis au point les pratiques Basket Santé, Basket Inclusif et BaskeTonik, obtenu des reconnaissances médicales et agréments (CNOSF), poursuit la formation des encadrants et l'accompagnement des territoires.

Cet investissement important doit être protégé, par le respect de l'appellation de ces pratiques ('Basket Santé' et non 'Santé Basket'), la qualité des encadrants et du travail effectué ; ce respect passe également par l'acquisition, par le club, d'un pack pour chacune de ces activités :

- Pack Basket Santé Confort : permet au club de proposer l'activité Basket Santé Confort ; il reçoit des services et une dotation dédiée à cette pratique ;
- Pack Basket Santé Résolutions : permet au club de proposer l'activité Basket Résolutions ; il reçoit des services et une dotation dédiée à cette pratique ;
- Pack Basket Inclusif : permet au club de proposer l'activité Basket Inclusif ; il reçoit des services et une dotation dédiée à cette pratique
- Pack Basketonik (niveau 1 ou 2) : permet au club de proposer l'activité Basketonik (niveau 1 ou 2) ; il reçoit des services et une dotation dédiée à cette pratique ;
- Pack + (en projet) : possibilité pour le club de choisir un pack + avec plus de services et une meilleure dotation.
- En résumé :
 - Championnat (5x5 ou 3x3) : droit d'engagement d'une équipe ;
 - Open 3x3 (Start ou Plus) : pack d'organisation du tournoi ;
 - Basket Santé : pack Basket Santé Confort, pack Basket Santé Résolutions (et pack + en projet),
 - Basket Inclusif : pack Basket Inclusif (et pack + en projet),
 - Basketonik : pack Basketonik Niveau 1, pack Basketonik Niveau 2 (et pack + en projet).

6.11 LES OFFRES DE PRATIQUES FEDERALES

BASKET LOISIR

Le **Basket Loisir** a toujours existé, sous diverses formes ;

- Il a été décidé qu'il soit contrôlé et géré par les comités départementaux ou les ligues régionales, afin de ne pas voir les clubs se tourner vers des formes de compétitions beaucoup moins contraignantes, au détriment des compétitions départementales traditionnelles ;
- Le gérer mais aussi le développer en ciblant les anciens joueurs, en proposant des compétitions pour vétérans, là où elles n'existent pas ;
- Le Comité Départemental (ou la ligue régionale) propose aux clubs une compétition de Basket Loisir la plus souple possible, avec un rdv final qui se vaudra convivial.

Association :

- Une association (affiliation A1) a la possibilité d'engager une équipe dans une compétition Basket Loisir ;
- Cette équipe sera composée de licencié(e)s avec une extension Joueur Compétition ou Joueur Loisir ;
- Elle ne peut pas accueillir de Joueur(se) d'un autre club.

Établissement :

- Les établissements ne peuvent pas participer aux compétitions de Basket Loisir.

BASKET ENTREPRISE

Le **Basket Entreprise** est une offre de pratique compétitive qui permet, de développer le nombre de pratiquant(e)s, autour de joueurs (joueuses) licencié(e)s, d'anciens joueurs ou mêmes de personnes qui n'ont que très peu pratiqué.

Il est parfois compliqué de demander à une entreprise ou une administration, de monter une association pour s'affilier, puis licencier des joueurs et engager une équipe dans un championnat corpo.

Il a été décidé de faire cohabiter, dans une même compétition Basket Entreprise, des équipes de licenciés, provenant de clubs affiliés, et des équipes, montées au sein d'entreprises et administrations et composées de joueur(se)s non licencié(e)s.

Le comité départemental (ou la ligue régionale) propose à l'entreprise une prestation forfaitaire comprenant l'affiliation (Affiliation E1), la participation d'une équipe composée de 10 personnes (*certificat médical compétition ou questionnaire de santé obligatoire*), la gestion de la compétition (*format adapté*), la mise en avant de l'entreprise (*communication, événementiel*); *exemple de valorisation de cette prestation 550 € HT (dont 150€ d'affiliation)*

Moyennant un forfait financier, la ligue régionale pourrait proposer la même prestation ou bien la participation à un trophée régional composé d'équipes de chaque département, etc.

Association :

- Une association (affiliation A1) a la possibilité d'engager une équipe dans une compétition Basket Entreprise ;
- Cette équipe sera composée de licencié(e)s avec une extension Joueur Compétition ou Joueur Entreprise ;
- Elle peut accueillir des Joueur(se)s Compétition d'un autre club, titulaires d'une AST Entreprise (Autorisation Secondaire Territoire Entreprise).

Établissement :

- Les établissements à prospecter forment le tissu économique local ; ils sont très sollicités par les autres fédérations (dont la FFSE), les promoteurs, les professionnels du secteur de la santé et du bien-être ;
- Pour nous différencier, le contact peut être favorisé par un licencié de club au sein de cet établissement qui mobilisera des membres pour former une équipe et favorisera le financement du forfait que proposera le Comité Départemental ;
- Il a été décidé de simplifier la démarche qui se résume par un devis forfaitaire et une facturation annuelle ; le seul point important est que chaque participant devra avoir un certificat de non contre-indication à la pratique du basket ;
- L'enjeu sera de faire cohabiter dans une même compétition (5x5, 3x3, mixte ou non), des équipes de clubs et des équipes d'établissements.

Dispositions réglementaires :

Il reste à écrire les dispositions réglementaires du Basket Entreprise pour faciliter son développement sous toutes ses formes de compétitions (5x5 ou 3x3) : engagement et qualification des équipes, participation des joueurs et joueuses, organisation des compétitions, encadrement des compétitions (officiels, sécurité, équipements), protection des joueurs (assurance, responsabilité juridique), discipline de l'équipe et des joueurs, quid en cas de problème.

BASKET ENTREPRISE – COUPE DE FRANCE

La **Coupe de France Basket Entreprise** (5x5 ou 3x3) est réservée aux licenciés ou pratiquants titulaires d'un 'Pass hors club', permettant la participation à ce tournoi de **Basket Entreprise**.

Saison 2021 – 2022 :

- Coupes de France Basket Entreprise sur inscriptions
- Associations ou Établissements affiliés

A partir de la saison 2022 – 2023 :

- Qualification des équipes par les Ligues Régionales
- Associations ou Établissements affiliés

BASKET 3x3

En juin 2017, le Comité International Olympique (CIO) intègre le basket 3X3 dans la liste des sports olympiques ; il fait son apparition aux Jeux de Tokyo.

Cette décision est une véritable reconnaissance pour le travail accompli depuis plusieurs années par le monde du basket-ball pour développer une pratique très prisée par les jeunes joueurs et joueuses partout à travers le monde.

En France, la fédération est particulièrement active sur le 3x3 et fait figure de pionnière avec un travail de fond mené depuis 2012 pour structurer une discipline qui promeut parfaitement les valeurs du basket français : mixité, dynamisme et respect.

Afin d'accompagner l'engouement suscité par cette pratique et continuer à la développer en France, la fédération a créé :

- La Superleague 3x3 FFBB, circuit regroupant des tournois Open Start et Open Plus avec comme point d'orgue l'Open de France 3x3 ;

- La Juniorleague 3x3 FFBB, circuit regroupant des tournois Open Start et Open Plus avec comme point d'orgue l'Open de France 3x3 ;
- Un circuit professionnel 3x3 (2022) ;
- Des compétitions de clubs au niveau départemental (Pré-Master) et régional (Master de Ligue), bientôt national.

L'objectif est maintenant de développer la pratique compétitive 3x3 sur ces deux axes (championnats de clubs et tournois), en ciblant la compétition, le loisir le monde scolaire et universitaire et celui de l'entreprise.

	MASTER 3x3 JUNIOR- SUPERLEAGUE	OPEN START 3x3	BASKET LOISIR 3x3	BASKET ENTREPRISE 3x3
POUR QUI ?	Associations et leurs adhérents	Associations et leurs adhérents	Associations et leurs adhérents	Établissements et leurs personnels
PRATIQUE COMPÉTITIVE	OUI	OUI	OUI	OUI
COMPÉTITIONS	Masters, Pré-Masters, Open Plus, Open de France Pas de mixité (sauf champU15)	Open Start Open Start Corporate Mixité possible	Trophées, tournois Mixité possible Pas de délivrance de titre	Trophées, tournois Mixité possible Pas de délivrance de titre
STRUCTURE	ASSOCIATION	ASSOCIATION	ASSOCIATION	ASSOCIATION ou ETABLISSEMENT
AFFILIATION	A1	A1	A1	A1 ou E1 (Établissement)
SAISON	1 ^{er} juillet / 30 juin	1 ^{er} juillet / 30 juin	1 ^{er} juillet / 30 juin	1 ^{er} juillet / 30 juin
LICENCE – SOCLE TDO	OUI	OUI	OUI	NON (Établissement)
LICENCE - EXTENSION	JOUEUR COMPÉTITION	JOUEUR COMPÉTITION JOUEUR LOISIR JOUEUR ENTREPRISE	JOUEUR LOISIR	JOUEUR ENTREPRISE NON (Établissement)
LICENCE – EXTENSION T	NON	NON	NON	NON
AUTORISATION SECONDAIRE ASP	OUI Circuit Pro 3x3	NON	NON	NON
AUTORISATION SECONDAIRE AST	OUI d'un club de 5x5 vers 3x3	NON	NON	NON
AUTORISATION SECONDAIRE AST ENT.	NON	NON	NON	OUI (Association) NON (Établissement)
TITRES PARTICIPATION	Licence Junior-Superleague Pass hors Club	Licence Junior-Superleague Pass hors Club	NON	Pass hors Club
REGLES QUALIFICATION	Suivant règlements	Règlements très allégés	Règlements allégés	NON
REGLES PARTICIPATION	Suivant règlements	Règlements très allégés	Règlements allégés	FORFAIT 10 JOUEURS
ORGANISATEUR	FFBB – LR - CD	LR - CD - CLUB	FFBB - LR - CD	FFBB - LR - CD

BASKET 5x5

	CHAMPIONNATS & COUPES 5x5	BASKET LOISIR 5x5	BASKET ENTREPRISE 5x5	BASKET ENTREPRISE 5x5
POUR QUI ?	Associations et leurs adhérents	Associations et leurs adhérents	Associations et leurs adhérents	Établissements et leurs personnels
PRATIQUE COMPETITIVE	OUI	OUI	OUI	OUI
COMPETITIONS	Championnats, Coupes Pas de mixité	Trophées, tournois Mixité possible Pas de délivrance de titre	Trophées, tournois Mixité possible Pas de délivrance de titre	Trophées, tournois Mixité possible Pas de délivrance de titre
STRUCTURE	ASSOCIATION	ASSOCIATION	ASSOCIATION	ETABLISSEMENT
AFFILIATION	A1	A1	A2	E1
SAISON	1 ^{er} juillet / 30 juin	1 ^{er} juillet / 30 juin	1 ^{er} juillet / 30 juin	1 ^{er} juillet / 30 juin
LICENCE – SOCLE TDO	OUI	OUI	OUI	NON
LICENCE - EXTENSION	JOUEUR COMPETITION	JOUEUR LOISIR	JOUEUR ENTREPRISE	NON
LICENCE – EXTENSION T	OUI	NON	NON	NON
AUTORISATION SECONDAIRE ASP	OUI	NON	NON	NON
AUTORISATION SECONDAIRE AST	OUI entre 2 clubs 5x5 si CTC ou d'un club de 3x3 vers 5x5	NON	NON	NON
AUTORISATION SECONDAIRE AST TER.	NON	NON	OUI	NON
TITRES PARTICIPATION	NON	NON	Pass hors Club	NON
REGLES QUALIFICATION	Suivant règlements	Règlements très allégés	Règlements allégés	NON
REGLES PARTICIPATION	Suivant règlements	Règlements très allégés	Règlements allégés	FORFAIT 10 JOUEUR(SE)S
ORGANISATEUR	FFBB – LR - CD	LR - CD	FFBB - LR - CD	FFBB - LR - CD

VIVRE ENSEMBLE VxE

Tableau 1

	BASKET SANTE	BASKET INCLUSIF	BASKETONIK	MICRO BASKET
POUR QUI ?	Associations et leurs adhérents	Associations et leurs adhérents	Associations et leurs adhérents	Associations et leurs adhérents
PRATIQUE COMPETITIVE	NON	NON	NON	NON
STRUCTURE	ASSOCIATION	ASSOCIATION	ASSOCIATION	ASSOCIATION
AFFILIATION	A1 ou A2	A1 ou A2	A1 ou A2	A1 ou A2
SAISON	1 ^{er} juillet / 30 juin	1 ^{er} juillet / 30 juin	1 ^{er} juillet / 30 juin	1 ^{er} juillet / 30 juin
LICENCE – SOCLE (TDO)	OUI	OUI	OUI	OUI (Gratuité)
LICENCE - EXTENSION	VxE	VxE	VxE	OUI (uniquement CD)
TITRES PARTICIPATION	Licence CONTACT BASKET (Découverte)	NON	NON	NON
FRAIS D'ACCES A LA PRATIQUE	PACK OBLIGATOIRE PAYANT	PACK OBLIGATOIRE PAYANT	PACK OBLIGATOIRE PAYANT	NON
ORGANISATEUR	LR – CD - CLUB	LR – CD - CLUB	LR – CD - CLUB	CD - CLUB
CONTRIBUTEUR	FFBB - LR	FFBB - LR	FFBB - LR	FFBB

Tableau 2

	OPERATION BASKET ECOLE – COLLEGE – LYCEE – UNIVERSITE	CENTRE GENERATION BASKET	BASKET PENITENTIAIRE	CAMPS
POUR QUI ?	Milieu scolaire et universitaire	Jeunes (Vacances scolaires)	Milieu pénitentiaire	Associations, établissements et leurs adhérents
PRATIQUE COMPETITIVE	NON pour FFBB OUI pour UNSS – FFSU - ANDSA	NON	NON	NON
STRUCTURE	ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	ASSOCIATION	ASSOCIATION	ASSOCIATION ou ETABLISSEMENT
AFFILIATION	Conventions		A1 ou A2	A1 ou A2 ou E2 (+ convention)
SAISON	1 ^{er} juillet / 30 juin	1 ^{er} juillet / 30 juin	1 ^{er} juillet / 30 juin	1 ^{er} juillet / 30 juin
LICENCE – SOCLE TDO	NON	NON	NON	OUI (minimum) ou NON (Établissement)
TITRES PARTICIPATION	Licence CONTACT BASKET (Découverte)	Licence CONTACT BASKET (Découverte)	Licence CONTACT BASKET	PASS hors club
FRAIS D'ACCES A LA PRATIQUE	NON	NON	NON	NON
ORGANISATEUR	FFBB – LR – CD - CLUBS	CD	FFBB	CD
CONTRIBUTEUR	FFBB – LR – CD - CLUBS	FFBB		FFBB

Tableau 3

	ESPORT	BASKET ENSEMBLE	AUTRES (Soutien scolaire, etc.)
POUR QUI ?	Associations et leurs adhérents	Établissements et leurs personnels	Associations et leurs adhérents
PRATIQUE COMPETITIVE	NON	NON	NON
STRUCTURE	ASSOCIATION	ETABLISSEMENT	ASSOCIATION
AFFILIATION	A1 ou A2	A1 ou A2 ou E2	A1 ou A2
SAISON	1 ^{er} juillet / 30 juin	1 ^{er} juillet / 30 juin	1 ^{er} juillet / 30 juin
LICENCE – SOCLE TDO	OUI	NON	NON
TITRES PARTICIPATION	Licence CONTACT BASKET (Découverte)	NON	NON
FRAIS D'ACCES A LA PRATIQUE	NON	PACK OBLIGATOIRE SI SANTE, INCLUSIF OU TONIK	NON
ORGANISATEUR	FFBB - LR – CD - CLUB	LR – CD - CLUB	CLUB
CONTRIBUTEUR	FFBB – LR – CD	FFBB – LR – CD	

BASKET SANTE (2018)

Pratique non compétitive qui permet l'utilisation du basket comme support pour la santé et le bien-être, adapté à tout public, masculin ou féminin, jeune, adulte ou senior, avec ou sans pathologie. Avec une redéfinition des objectifs, une segmentation des actions, les mouvements basés sur des gestes basket deviennent des exercices efficaces, ludiques et stimulants. Le matériel (ballons de taille et de texture spécifiques), les règles (pas de saut ni de contact), les niveaux de pratique (3 niveaux en fonction de la mobilité), font du Basket Santé une activité adaptée à tous. Le Basket Santé se pratique dans des espaces sportifs comme dans de simples salles de vie ou de réunion.

Encadrement par des personnes qualifiées : licence STAPS APA et/ou diplôme fédéral Animateur Basket Santé (référéncé par le Ministère de la Santé).

Pratique prescriptible dans le cadre du programme Sport Santé et potentiellement pris en charge par les mutuelles pour les personnes en ALD.

Pratique fédérale développée à partir de labels spécifiques et protégés – Dotation fédérale en fonction du pack choisi.

Lien internet Basket Santé : <http://www.ffbb.com/ffbb/basketsante/presentation>

Plusieurs labels

Label	Durée	Début / fin	Délaï transmission dossier
Découverte	1 à quelques jours	Date à date	2 semaines avant
Résolutions	3 à 9 mois	Date à date	Création 1 mois avant Renouvellement 2 semaines avant
Confort	3 à 9 mois	Date à date	Création 1 mois avant Renouvellement 2 semaines avant
Structure Fédéral Basket Santé	1 saison	Septembre à juin	Sur proposition de la FFBB Dossier avant 31/08

Label Découverte	Label Confort -Label Résolutions	Label Structure Fédérale Basket Santé
Pour les structures fédérales affiliées		
Identification de l'activité - Des publics potentiels - De l'encadrement	Mise en place de sessions Basket Santé avec apprentissage des obligations : - Label - Vente de licence - Bilan - Fiche de suivi de tests Les 2 derniers points sont spécifiques à la réglementation Sport Santé	Après 3 saisons consécutives de mise en place de sessions Basket Santé Confort et/ou Résolutions, répondant aux conditions : reconnaissance des compétences et capacités d'un club dans le développement du Basket Santé
Niveau fédéral		
Contacts réguliers - Réceptions des bilans	Contacts et suivi réguliers – Visites – Formations – Réception des bilans et suivis de tests	Identification des structures répondant aux conditions
Informations	Accompagnement	Valorisation

BASKET INCLUSIF (2021)

Forme de pratique non compétitive adaptée du basket.

Le Basket Inclusif permet le partage d'une activité entre des personnes valides sans handicap, des personnes atteintes de troubles ou de handicaps visibles ou invisibles, et/ou des personnes polyhandicapées.

Les règles spécifiques permettent :

- Une participation, sur une même aire de jeux et en toute sécurité, de publics à capacités physiques et intellectuelles extrêmement différentes ;
- Une grande mixité, au sens très large, des participants (âge, genre, capacité, etc.).

Les valeurs d'inclusion et de citoyenneté sont les vecteurs principaux d'engagement dans cette pratique.

Mis en place par des structures fédérales affiliées - Encadrement qualifié.

Pratique fédérale à partir de labels spécifiques et protégés – Dotation fédérale en fonction du pack choisi.

Lien internet Basket Inclusif <http://www.ffbb.com/ffbb/basketInclusif/presentation>

BASKETONIK (2020)

Définition : Exécuter en musique des déplacements et des gestuelles spécifiques en simulant des actions de basket

Objectifs :

- Entretien du corps :
 - Sur le plan physiologique : fonctions cardio-vasculaires et respiratoires ;
 - Sur le plan physique : musculaire et articulaire (souplesse et mobilité).
- Faciliter les motivations des pratiquants par l'accessibilité de la pratique :
 - Bien être
 - Dépense énergétique – Volonté
 - Convivialité

Pratique :

- Pratique indoor ou outdoor - Salle sans panier ou partie d'un gymnase ;
- Travail individuel - 1 ballon + 1 médecine ball par personne ;
- Pédagogie du modèle ;
- 1 sono.

Intérêt pour une structure fédérale (ligue régionale, comité départemental ou club) :

- Développement d'une offre de pratique adaptée à la demande ;
- Développement économique.

Basketonik pour un club :

- Pour pouvoir proposer une activité Basketonik à ses adhérents, un club affilié doit d'abord obtenir un label Basketonik, garantissant, de la part de la FFBB, une reconnaissance et une qualité de l'accueil ;
- Grâce à ce label, le club aura la possibilité d'ouvrir une activité moyennant l'acquisition d'un pack annuel à la FFBB ;
- Outre le label, ce pack comprend l'autorisation d'ouvrir une activité Basketonik, la possibilité d'accueillir et licencier des pratiquants au sein du club, la possibilité de proposer la pratique dans des lieux extérieurs du club (ex. Entreprise), la promotion de l'activité et du club par la FFBB, un accompagnement et une assistance (à définir), un kit annuel (à définir) ;
- Un pack+ est proposé moyennant un supplément ;
- Un contrôle est effectué par la FFBB, avec le concours des ligues régionales et comités départementaux.

Pratique au sein d'un club	Pratique en entreprise via un club
Certificat de non contre-indication à la pratique	
Paiement du pack Basketonik Socle de licence (3 parts) Extension VxE (3 parts)	Paiement du pack Basketonik Convention FFBB / Club / Entreprise Licence Contact Basket

Basketonik pour une ligue ou un comité :

- Pour pouvoir proposer une activité Basketonik, une ligue régionale ou un comité départemental doit d'abord obtenir un label Basketonik, garantissant, de la part de la FFBB, une reconnaissance et une qualité de l'accueil ;
- Grâce à ce label, la LR ou le CD aura la possibilité d'ouvrir une activité moyennant l'acquisition d'un pack annuel à la FFBB ;
- Outre le label, ce pack comprend l'autorisation d'ouvrir une activité Basketonik, la possibilité d'accueillir et licencier des pratiquants, la possibilité de proposer la pratique dans des lieux extérieurs du club (ex. Entreprise), la promotion de l'activité et du club par la FFBB, un accompagnement et une assistance (à définir), un kit annuel (à définir) ;
- Un pack+ est proposé moyennant un supplément ;
- Un contrôle est effectué par la FFBB.

Pratique au sein LR ou CD	Pratique en entreprise via LR ou CD
Certificat de non contre-indication à la pratique	
Paiement du pack Basketonik Socle de licence (3 parts) Extension VxE (3 parts)	Paiement du pack Basketonik Convention FFBB / Club / Entreprise Licence Contact Basket

Labels

Basketonik Niveau 1

Travail collectif de cardio training et de gainage, avec/et sans ballon
Mise en place d'exercices fondamentaux du basket en rythme et en musique



Basketonik Niveau 2

Travail collectif de cardio training et de gainage, avec/et sans ballon
Mise en place de chorégraphies utilisant des exercices fondamentaux du basket

- Le cahier des charges
- La procédure de labellisation :
 - La structure fédérale concernée,
 - Le programme,
 - Les informations complémentaires,
 - L'engagement,
 - Les pièces à joindre.



Accompagnement fédéral

- Règlement spécifique Basketonik (à rédiger)
- Formation des encadrants avec tests d'entrée :
- Labellisation de la structure ;
- Promotion de la pratique et de la structure labellisée :
 - Future plateforme VxE,
 - Site internet, réseaux sociaux, outils de communication,
 - Éventuellement : team Basketonik pour animations, démonstrations à la mi-temps de matchs, présentations exhibitions lors d'échauffements collectifs ou sur des temps où les parents sont présents (Sentez-vous Sport, fêtes du Minibasket, fête 3x3, etc.)

Lien internet BaskeTonik <http://www.ffbb.com/ffbb/basketonik/presentation>

PACKS - LABELS

Définition : Autorisation annuelle de mise en place d'une activité labellisée du Vivre Ensemble, par une structure affiliée, dans le respect des conditions fixées par la FFBB.

Label Activités	Pack Basket Santé		Pack Basketonik		Pack Basket Inclusif
	Confort	Résolutions	Niveau 1	Niveau 2	En cours
Définition	Personnes sans mobilité toutes postures	Personnes avec mobilité restreintes et/ou autonomie de la mobilité	Fondamentaux du basket en rythme et en musique	Chorégraphie des fondamentaux du basket en rythme et en musique	Partage d'une activité basket avec des personnes en situation de handicap ou non
Durée	De 3 à 12 mois	De 3 à 12 mois	1 saison sportive	1 saison sportive	1 saison sportive
Encadrement	Licence STAPS APA	Licence STAPS APA et/ou animateur Basket Santé	Diplôme FFBB Coach Basketonik	Diplôme FFBB Coach Basketonik	En cours
Lieu de pratique	Association et/ou EHPAD	Association et/ou EHPAD	Association et/ou Entreprise	Association et/ou entreprise	Association et/ou Ets spécialisés
Licence Titre Participation	VxE et/ou Titre Participation Hors Club	VxE et/ou Titre Participation Hors Club	VxE et/ou Titre Participation Hors Club	VxE et/ou Titre Participation Hors Club	VxE et/ou Titre Participation Hors Club
Complément	Convention EHPAD et autres	Convention EHPAD et autres	Convention Entreprise	Convention Entreprise	Convention Ets Spécialisés
Suivi	Tests + fiche de suivi Bilan final	Tests + fiche de suivi Bilan final	Bilan final	Bilan final	En cours
Valorisation Structure	3 ans Ok = Possibilité LABEL BASKET SANTE	3 ans Ok = Possibilité LABEL BASKET SANTE	A définir	A définir	En cours
Étoilisation	Label Structure fédéral Année 1 : 1* Année 3 : 2** Année 5 : 3***	Label Structure fédéral Année 1 : 1* Année 3 : 2** Année 5 : 3***	Année 3 : 1* Année 4 : 2** Année 5 : 3***	Année 3 : 1* Année 4 : 2** Année 5 : 3***	En cours

5 Packs (Basket Santé Confort, Basket Santé Résolutions, Basketonik N1, Basketonik N2, Basket Inclusif)	Accompagnement et suivi fédéral Outil de communication Kit de base, en fonction de la pratique
5 Packs + (en projet) (Basket Santé Confort, Basket Santé Résolutions, Basketonik N1, Basketonik N2, Basket Inclusif)	Accompagnement et suivi fédéral Outil de communication Kit de base, défini en fonction de la pratique Réduction sur la formation continue de l'activité Possibilité d'achat de matériel à prix négociés

BASKET PENITENTIAIRE (2008)

Pratique non compétitive.

Insertion par le sport, animation dans les établissements, préparation à la sortie.

Sur tous les territoires, hommes femmes adultes majeurs mineurs.

Réapprentissage de la règle par le jeu, apprentissage et/ou perfectionnement de la maîtrise de ses actes et de la conscience de ses gestes par le jeu et l'auto arbitrage.

Utilisation du réseau associatif fédéral en soutien à une réinsertion.

Mise en place de cycles d'animations basket.

Pratique en 3x3 - auto arbitrage, participation active de chaque acteur, règlement évolutif en fonction de la progression des joueurs, masculin, féminin, adultes et ou mineurs.

1 à 2 séances par semaine de 1h30 à 2h00 - Accueil de 12 à 16 personnes - Encadrement géré par 1 breveté d'état et un animateur basket.

Temps d'activité autour de la santé (avec les services internes), discussions, jeux, tests.

Organisation de matchs ou de tournois en interne dans les établissements au terme d'un cycle basket.

Session de 3, 6 ou 9 mois - Mises en place en fonction des demandes des établissements ou des structures intervenantes (ex : CDOS).

Formation fédérale diplômante sur l'encadrement d'animations basket - Initiation à l'arbitrage.

Évaluation quantitative et qualitative faites conjointement par les animateurs et par l'établissement.

Convention nationale avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire + Conventions locales.

OPERATION BASKET ECOLE, COLLEGE, LYCEE, UNIVERSITAIRE (à partir de 2000)

Élaboration du concept en 1992 ; lancement de l'opération en 2000 et informatisation en 2012.

Un partenariat privilégié avec les instances de l'Éducation Nationale :

- Une plateforme dédiée : www.basketecole.com
 - Ouverte à tous les Enseignants du secteur Public et/ou Privé affiliés ou non ;
- Une convention National ;
- Une convention avec l'UGSEL ;
- Une convention avec l'USEP ;
- Un univers pédagogique spécifique (cycle 1 et cycle 2, 3) ;
- Un diplôme / passeport ;
- Des ballons taille 4.

Tous les renseignements : http://www.ffbb.com/jouer/hors_club/basket_scolaire/accueil

La convention a été renouvelée le 20 septembre 2019 avec tous les partenaires éducatifs.

Comment ça marche ? **FACILITÉ, SIMPLICITÉ, RICHESSE PÉDAGOGIQUE.**

L'enseignant inscrit sa classe, en ligne, en quelques minutes, et télécharge gratuitement le document pédagogique.

Babyball, avec ses histoires et ses fiches pédagogiques, fera alors son entrée dans votre classe de cycle 1.

Pour les cycles 2 et 3, il bénéficie du module d'apprentissage dans lequel chaque séance est préparée et présentée par une fiche pédagogique (avec sa vidéo illustrative).

Pour aller plus loin encore des fiches transdisciplinaires sont prévues.

Du clef en mains !

Matériel, aide pédagogique, toutes les formules sont possibles.

L'inscription se fait en quelques clics en ligne sur le site de la FFBB

www.basketecole.com et dès lors qu'elle est effective l'enseignant reçoit un **login** et **mot de passe** pour télécharger l'intégralité du document et les vidéos.

Dans le cadre du partenariat avec l'USEP, un document complémentaire a été élaboré en collaboration avec l'USEP :

Le JAP Scolaire = « Je Joue - j'Arbitre – je Participe » « De la séance à la rencontre sportive associative »

Dans le cadre de l'organisation de fêtes scolaires qui concluent un cycle de basket, la FFBB envoie des dotations pour les écoles via les comités départementaux. Un ballon taille 4 offert pour les pratiquants de l'OBE

30' d'Activité Physique Quotidienne

Dans le cadre du programme Génération 2024 et de la démarche "École promotrice de santé", ce projet vise à faire bouger plus les jeunes et à favoriser le développement des capacités motrices et des aptitudes physiques des enfants.

Pour doter les écoles d'outils permettant aux équipes pédagogiques de pouvoir répondre à cet objectif, la FFBB a conçu 17 fiches de situations ludiques et faciles à mettre en place.

Nous avons privilégié la simplicité dans leur présentation, des conditions matérielles les moins contraignantes possibles et la possibilité de mobiliser un nombre d'élèves variable.

Si pour les classes de cycle 2, il convient de faire vivre ces situations aux enlevés avant qu'ils puissent les organiser en autonomie, ce n'est pas indispensable pour les élèves de cycle 3.

Ces situations peuvent également avoir toute leur place dans un module d'apprentissage de MiniBasket à l'école et être utilisées par les animateurs du périscolaire.

De nouvelles fiches « Basketball et citoyenneté » viendront compléter ce document.

Opération Basket Collège - Opération Basket Lycée

Plateformes collaboratives dont l'objectif n'est pas uniquement de trouver du contenu mais de proposer un véritable échange de documents et d'expériences

Actuellement, le contenu concerne uniquement le 3x3.

Les enseignants dont les élèves participent au Challenge Benjamins Scolaire ont obligation de s'inscrire sur la plateforme OBC.

Opération Basket Universitaire

En construction

CENTRE GENERATION BASKET (2012)

Espace éphémère de socialisation avec le basket comme outil support

Passerelle entre le club, le playground, le quartier, les structures de proximité

Fonctionne sur 5 jours consécutifs pendant les vacances scolaires

Gratuit – Ouvert à tous (garçons / filles, licenciés / non licenciés)

Fonctionne sous forme d'ateliers (basket et citoyenneté) sur le principe de l'apprentissage et ou du

perfectionnement de la règle (sportive et humaine) par le jeu

Organisé par une structure affiliée à la FFBB – Structure aux normes (minimum 6 buts de basket) - Encadrement

qualifié - Label fédéral avec convention – Dotation annuelle

Permet à une structure fédérale affiliée d'être identifiée comme partenaire pour l'éducation l'insertion par les collectivités territoriales

Programme référencé dans les QPV et les ZRR

Lien internet Centre Génération Basket : <http://www.ffbb.com/jouer/les-centres-generation-basket-0>

BASKET ENSEMBLE (2021)

Le Basket Ensemble est une nouvelle offre sur mesure qui s'adresse aux établissements intéressés par une activité autour du basket pour leurs personnels ou clients.

Autour de nos offres de pratiques, le monde de l'entreprise peut être intéressé par des Journées Entreprise sur

mesure : temps partagés par les salariés (et leurs familles) d'une entreprise ou les salariés d'un groupement

d'entreprise ; découverte du Basket Santé ou Basketonik, animations et tournois amicaux 5x5 ou 3x3.

Autour du Basket Santé, les EHPAD peuvent être intéressés par des prestations sur mesure.

Ces offres sur mesures sont organisées par les associations et établissements affiliés ou bien par les structures déconcentrées, ligues et comités.

Elles feront l'objet d'un devis et d'une facturation.

Les clubs pourront mobiliser leur Joueur(se) d'Intérêt Général.

MICRO BASKET (2021)

Le Micro Basket est un programme proposant 2 objectifs : accompagner l'apprentissage, le développement moteur, social des 3/5 ans, mais aussi amener de nouveaux adultes (parents) dans les gymnases.

Le Micro Basket est une pratique qui touche un public pour lequel très peu d'activités sont proposées. Cela pourrait être une nouvelle porte d'entrée au basket. La mise en place se fera dès la rentrée de septembre, des labels sont accessibles. L'encadrement se doit d'être qualifié. Des diplômes et des qualifications sont reconnus. Une formation fédérale Animateur Micro Basket se met en place via les Ligues Régionales.

Lien internet Micro Basket <http://www.ffbb.com/ffbb/microBasket/presentation>

CAMPS (1996)

26^{ème} édition des France Basket Camps.

Lien internet France Basket Camps : <http://www.ffbb.com/jouer/camp-ete>

ESPORT (2020)

Entrée de la FFBB dans l'écosystème esport avec une nouvelle marque : « FFBB Esports ».

Lancement en décembre 2020 de la première édition de la « FFBB Hoops League ».

L'objectif est d'accentuer la stratégie digitale fédérale en ajoutant l'esport comme nouvel axe de développement et de diversification.

La FFBB a choisi un jeu de basket, « Rocket League Hoops », qui s'inspire des codes du basketball 3x3, l'un des axes de développement actuel. Cette compétition se décline sous la forme de tournois hebdomadaires, les « Hoops League Series », avec des finales mensuelles, les « Hoops League Masters ». Chaque édition s'achève en avril, à l'occasion des finales de la Coupe de France de basket, où s'effectuera la remise du trophée. Un dispositif original sur un jeu facile d'accès, pour permettre aux fans de basket et aux fans de jeu vidéo de se retrouver et s'affronter de manière ludique, tout au long de l'année.

Ces compétitions sont diffusées sur la chaîne Twitch officielle de la FFBB, créée pour l'occasion.

Enfin, un rapprochement avec France Esports permettra demain de développer l'esport au sein des clubs comme offre fédérale.

6.12 SYNTHÈSE

Les **offres fédérales** tiennent compte :

- De l'affiliation d'une association ou d'un établissement ;
- Des accès aux diverses pratiques :
 - Le droit d'engagement d'équipes dans des championnats ou coupes,
 - Le pack d'organisation de tournois 3x3,
 - Les 2 packs Basket Santé, le pack Basket Inclusif et 2 packs BaskeTonik (les packs+ moyennant un supplément),
- De la nouvelle organisation de la licence :
 - Son socle unique pour adhérer au club,
 - Ses 4 extensions pour pratiquer au sein du club,
 - Ses 3 autorisations secondaires et son extension prêt pour pratiquer au sein d'un autre club,
- Des mutations de licenciés entre clubs ;
- Des titres de participation pour pratiquer hors club ;

Elle est simplifiée et sert de fondement de la dématérialisation de la licence, en tenant compte des incidences sur la gestion juridique et informatique des activités fédérales.

		PRATIQUES															HORS CLUB			
		EN CLUB															VxE			
		5x5			3x3					VxE							OS E-C-L-U	AUTRES PRATIQUES VAE HORS CLUB		
		BASKET COMPETITION	BASKET LOISIR	BASKET ENTREPRISE	JUNIOR LEAGUE	SUPER LEAGUE	OPEN START	BASKET ENTREPRISE	BASKET LOISIR	CHAMPIONNAT CLUB	SANTE	INCLUSIF	TONIK	MICRO BASKET	AUTRES PRATIQUES VAE CLUB					
PRATIQUANTS	CLUB	AFFILIATION	A1																	
		ASSOCIATION	A2																	
		E1	E1																	
		ETABLISSEMENT	E2																	
		E2	E2																	
	ACCES AUX PRATIQUES	ENGAGEMENT EQUIPE	OUI			OUI														
		PACK ORGANISATION OPEN 3x3																		
		PACK BASKET SANTE (2 PACKS)																SANTÉ		
		PACK BASKET INCLUSIF																INCLUSIF		
		PACK BASKETONIK (2 PACKS)																TONIK		
		LICENCE	SOCLE POUR TOUT LICENCIE EN CLUB	SOCLE																
			LICENCE CLUB																	
			EXTENSION POUR PRATIQUE EN CLUB																	
			JOUEUR COMPETITION	EXT JE																
			JOUEUR ENTREPRISE	EXT JE																
JOUEUR LOISIR	EXT JL			EXT JL					EXT JL											
VIVRE ENSEMBLE Santé, Inclusif, Tonic																EXT VxE				
JOUEUR COMPETITION PRETE (T)	T																			
AUTORISATION SECONDAIRE POUR JOUEUR COMPETITION EN CLUB																				
AST Compétition	AST																			
AST Entreprise	AST																			
ASP Compétition	ASP																			
HORS CLUB	TITRE DE PARTICIPATION	Licence hors club CONTACT BASKET																CONTACT BASKET		
		Licence hors club MICRO BASKET																		
		Licence hors club JUNIORLEAGUE 3x3	LIC JL																	
		Licence hors club SUPERLEAGUE 3x3	LIC SL																	
		Pass Basket Entreprise	OUI																	
PASS hors club pour un événement sportif - jouer 1 Open Start 3x3	PASS																			

CLUB							
PRATIQUES	CATEGORIES	FFBB 2019-2020	FFBB 2020-2021	PART LR	PART CD		
LICENCIE EN CLUB (2019-2020 et avant)							
Dirigeant, Officiel, Technicien	toutes	13,00 €	non	non	non		
SOCLE POUR TOUT LICENCIE EN CLUB							
Licence Club	toutes		12,00 €				
Licence Club Micro Basket	U5		gratuit	gratuit	gratuit		
EXTENSIONS POUR PRATIQUE EN CLUB							
Joueur Compétition	U11	11,50 €	0,00 €				
	U12 à U15	14,75 €	3,00 €				
	U16 à U18	23,50 €	12,00 €				
	U19 et plus	23,50 €	12,00 €				
Joueur Entreprise	U19 et plus	23,50 €	7,00 €				
Joueur Loisir	U19 et plus	18,40 €	7,00 €				
Vivre Ensemble : Santé, inclusif, Tonic	U18	gratuit	gratuit	non	non		
	U19 et plus	33,00 €	7,00 €				
Vivre Ensemble : Micro Basket	U5	gratuit	gratuit	gratuit	6,00 €		
Extension d'un Joueur Compétition en vue d'un prêt (T) pour un autre Club	U13	gratuit	gratuit	non	non		
	U14 à U15	18,00 €	18,00 €				
	U16 et plus	35,00 €	35,00 €				
AUTORISATION SECONDAIRE POUR JOUEUR COMPETITION EN CLUB							
Joueur Compétition	U13	gratuit	gratuit	non	non		
	U15	12,60 €	15,00 €	non	non		
	U16 et plus	25,20 €	24,00 €	non	non		
Joueur Compétition	U18	Non autorisé					
AST Entreprise	U19 et plus		19,00 €	non	non		
Joueur Compétition	U18	gratuit	gratuit	non	non		
ASP Compétition	U19 et plus	20,00 €	24,00 €	non	non		
MUTATION POUR TOUT LICENCIE ENTRE DEUX CLUBS							
Mutation	U13	gratuit	gratuit	non	non		
	U14 et plus	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €		
HORS CLUB							
PRATIQUES	CATEGORIES	FFBB 2019-2020	FFBB 2020-2021	PART LR	PART CD		
Licence hors club Contact Basket	toutes	gratuit	gratuit	non	non		
Licence hors club Micro Basket	U5	gratuit	gratuit	CLUB	CLUB		
Licence hors club Juniorleague 3x3	U18	18,00 €	18,00 €	non	non		
Licence hors club Superleague 3x3	U19 et plus	33,00 €	33,00 €	non	non		
Pass hors club pour un événement sportif - jouer 1 Open Start 3x3 - ou participer à 1 Camp Basket - ou jouer Entreprise	U18	2,00 €	2,00 €	non	non		
	U19 et plus	5,00 €	5,00 €	non	non		
Licence hors club Agent Sportif AGTSP		600,00 €	600,00 €	non	non		

6.13 LES PISTES DE PROGRES

Il appartient aux différentes commissions fédérales de proposer annuellement des pistes de progrès, autour des trois objectifs de développement, d'accompagnement et fidélisation et enfin d'innovation.

A titre d'exemple :

Les offres de compétitions :

Finaliser et développer :

Basket Compétition (5x5) :

Revisite de la pyramide des compétitions Seniors Masculines, en particulier la Nationale Masculine 3 ;

Basket Entreprise :

Offres de championnats dédiés aux Entreprises, organisés par les Comités et/ou Ligues ;

Offre d'une Coupe de France Entreprise avec phases territoriales ;

Packs Entreprise pour participer aux offres de compétitions ;

Basket Loisir :

Offres de championnats dédiés au Loisir, organisés par les Comités et/ou Ligues ;

Soutien aux Comités et/ou Ligues pour la mise en œuvre de manifestations annuelles ou bisannuelles dans la perspective de développer et fédérer ces pratiques ;

Favoriser les échanges de pratiques ;

Basket Vétéran :

Création d'un cahier des charges type de championnats dédiés aux Vétérans ;

Offres de championnats dédiés aux Vétérans, organisés par les Comités et/ou Ligues ;

Soutien aux Comités et/ou Ligues pour la mise en œuvre de manifestations annuelles ou bisannuelles dans la perspective de développer et fédérer ces pratiques ;

Faciliter et accompagner le réseau fédéral :

Par exemple, réunions d'échanges d'expériences avec les responsables de Commission Sportive, pour :

Échanger sur les pratiques actuelles ;

Étendre toutes les offres sur les territoires ;

Constituer un réseau actif.

Profiter du Plan Innovation 2024 :

Assurer que chaque compétition soit gérée par FBI et valorisée sur les outils fédéraux, dont Be Sport ;

Développer une feuille de marque pour toutes nos pratiques fédérales compétitives ;

Valoriser numériquement le basket 5x5 qui reste le "cœur d'activité", à côté du Vivre Ensemble et du basket. Il doit continuer à être ludique, attractif, simple et "fun" grâce à différents moyens, dont des outils technologiques simples et fonctionnels.

La jeunesse :

Développer l'ensemble des actions au service du plus grand nombre ;

Accompagner les acteurs de la famille Basket (joueurs, dirigeants, entraîneurs, officiels) et les collectivités ;

Fidéliser et valoriser les savoir-faire et les savoir être ;

Innover, moderniser les concepts, les approches et utiliser les outils modernes et accessibles.

Profiter du Plan Innovation 2024 et du Plan Qualité 2024 :

Offrir des outils performants pour installer les actions de façon pérenne pour le plus grand nombre à l'exemple des actions déjà construites :

Outils opérationnels :

Plateformes des Opérations Scolaires ;

Plateforme Challenge benjamines-benjamins ;

Plateforme Label club formateur ;

Plateforme JAP.

Outils en rénovation ou en projet :

Plateforme EFMB ;
 Application JAP ;
 Feuilles de marque électronique spéciale MiniBasket.

Valorisation des actions labellisées :
 Label École Française de MiniBasket ;
 Label club formateur.

Valorisation des actions non labellisées :
 Les « reconnaissances » du JAP.

Les offres non compétitives au sein du Vivre Ensemble :

Finaliser et structurer les offres existantes :

Basket Santé, Basket Inclusif, BaskeTonik (Fitness – Forme), Micro Basket sur les axes suivants (contenus terrain, cahiers des charges, labels, packs, supports de communication, supports de communication, etc.)

Faciliter et accompagner les territoires dans l'appropriation :

Le réseau CD et LR :

Construire, finaliser, tester, valider, diffuser : les formations spécifiques ;
 Former des formateurs ;
 Créer un regroupement annuel des encadrants du VxE ayant pour objectifs :
 Échange de bonnes pratiques,
 Information et formation continue,
 Constitution d'un réseau actif sur la thématique du VxE.

Les entreprises, les collectivités territoriales, les EHPAD :

"Packager" les offres non-compétitives pour les attirer ;
 Créer des outils de communication spécifiques ;
 Mise en place d'une "offre sur mesure".

Intégrer le plan innovation pour favoriser :

Les échanges permanents entre le réseau fédéral et les pratiquants ;
 L'inscription, la gestion des dossiers de labels ;
 La gestion administrative des camps ;
 L'individualisation d'accès et de gestion de pratique (paiement à la séance, au mois, abonnement, etc.) ;
 La pratique individuelle (BaskeTonik).

Activer et animer :

L'ensemble des conventions à destination de publics spécifiques (administration pénitentiaire, FFSA, FFH, etc.)

Compléter l'offre Vivre Ensemble :

Prise en compte de l'Esport :

Participer au développement et à l'organisation de l'Esport sur le Territoires ;

Prise en compte « d'un nouveau public via une nouvelle pratique » (Foobaskill) :

Pratique pour un public spécifique : QPV et autres quartiers ;
 Attirer des jeunes joueurs au basket, par l'intermédiaire d'une activité proche :

Rencontres ou compétitions organisées avec les structures de proximités gérées par les collectivités voir des associations implantées (Type Léo Lagrange).

7. PLAN FORMATION & EMPLOI 2024

La fédération est maintenant dotée d'un INFBB et chaque ligue régionale d'un IRFBB.

Dans les clubs, les licenciés sont répartis en 4 familles : joueurs, dirigeants (dont des adhérents), techniciens et officiels.

Le Plan Formation & Emploi 2024 doit :

- Préparer ces familles de licenciés à l'encadrement et l'animation des pratiques fédérales (compétitives et non compétitives) d'ici 2024 ;
- Mettre en œuvre une professionnalisation adaptée aux activités fédérales telles qu'elles évolueront d'ici 2024 et après.

7.1 LE CONTEXTE

Le plan tient compte des contextes :

- D'évolutions de la société ;
- De la formation et de l'apprentissage ;
- D'évolutions des pratiques fédérales ;
- Des orientations de la branche Sport et du ministère en charge des sports.

Plusieurs points apparaissent prégnants dans ce contexte :

- Être visible et lisible ;
- Légitimité de la fédération ;
- La nécessité d'une identité de formation FFBB quel que soit la famille, la formation, la cible ;
- Mode de vie actuelle, mode de consommation, autonomie ;
- Rapport au temps des individus (moins de temps à consacrer) ;
- Une activité sur un secteur concurrentiel ; notre capacité à communiquer renforcera notre offre et son attractivité ;
- Agilité ;
- Adaptabilité ;
- Renforcer la complémentarité entre l'INFBB et les IRFBB ;
- Évolution technologique autour des métiers mais aussi de l'activité de formation ;
- Innovation permanente ;
- Transformation des modalités d'apprentissage (on s'informe et on se forme) ;
- La démarche qualité et l'amélioration permanente de nos offres et processus.

La crise sanitaire COVID-19 a accéléré, au niveau national, la transformation des pratiques, a rendu possible en distanciel des pratiques jusqu'alors organisées qu'en face à face pédagogique ; elle a aussi fait naître de nombreuses initiatives sur les territoires. Ce plan devra capitaliser sur ces transformations positives : appropriation de nouveaux outils (et leur facilité), travail en commun, mutualisation, autant de démarches positives qui faisaient l'objet de réticence avant la crise.

7.2 LES OBJECTIFS

FORMATION

Nous nous formons pour acquérir des compétences.

- Doter le réseau fédéral (clubs, comités, ligues, fédération) d'un encadrement de qualité et en nombre suffisant :
 - Proposer une offre large et diversifiée pour différents acteurs ;
 - En qualité ;
 - En nombre suffisant pour répondre aux besoins actuels et futurs ;
 - Pour l'ensemble de nos pratiques : 5x5, 3x3, VxE ;
 - Préparer aux évolutions des métiers et à l'émergence de nouvelles fonctions.
- Développer de nouveaux produits de formation :
 - Des formations conduisant aux diplômes ;
 - De nouveaux produits de formation (master class, séminaires, etc.) ;
 - Offre de formation, offre certifiante, offre diplômante.
- En nombre suffisant : Promouvoir l'offre de formation en interne, en externe, marquer les offres de formation.
- Valoriser notre propre CFA, le faire monter en puissance,
- Proposer un modèle financier de la formation :
 - Réseau des entreprises ;
 - Commercialisation de l'offre ;

- De la gratuité des formations à une approche commerciale qualitative (en formation, la gratuité est signe de faible qualité) ;
- Taxe apprentissage.
- Accompagner le réseau (formateurs, IRFBB, etc.)
- Être visible, même à l'étranger, pour promouvoir le modèle français à l'étranger ; se positionner dans les instances.

EMPLOI

Le réseau fédéral comporte énormément de salarié.es au service du basket français, répartie en fonction de leurs fonctions (joueur, encadrement, administratif, technique, développement (ex. marketing), communication, etc.).

Les pratiques évoluent, les besoins aussi ; l'argent public va se raréfier ; le réseau fédéral devra préparer la transformation de ces salariés en proposant une évolution de l'organisation, une formation adaptée à ces pratiques et leurs territoires (polyvalence), une montée en compétences, un suivi et une prise en compte des dispositifs de soutien de l'emploi sportif.

7.3 LE PLAN FORMATION & EMPLOI

Il est important de noter que l'INFBB, maître d'ouvrage de toutes les formations rentrant dans son champ de compétences et maître d'œuvre pour une partie d'entre elles, vient d'obtenir sa certification selon le référentiel national Qualiopi pour « la réalisation de prestations : actions de formation et actions de formation par apprentissage ».

Certificat n° 2021/95811.1 valable jusqu'au 24/11/2024.

L'ensemble de ses processus ont donc été reconnus conformes aux exigences requises.

Plusieurs IRFBB, qui mettent en place des formations décentralisées ou à leur propre initiative, sont également certifiées selon le référentiel Qualiopi.

Les acteurs de la formation du Basketball français sont donc en « ordre de marche » en vue de l'échéance réglementaire du 1er janvier 2022 qui s'impose à eux.

Le plan « Formation et Emploi 2024 » comprend plusieurs volets :

- Le volet des dirigeants et adhérents ;
- Le volet « emploi » ;
- Le volet des cadres techniques (l'évolution des emplois des cadres techniques (d'État ou de droit privé) est géré directement par le DTN en lien avec le Président Fédéral).

Pour les autres familles de licencié(e)s :

- La formation du joueur relève de la compétence de la DTN dans le cadre du PPF ;
- Le Plan Officiels 2024 est traité à part.

Le volet Formation des dirigeants & adhérents

Le Plan Formation des dirigeants se construit en 3 étapes clés :

- L'animation du territoire : pour mobiliser et activer le territoire à l'aide des référents, mettre en place des actions qui rassemblent et fidélisent, sans oublier une commission fédérale présente pour faire remonter les besoins de nos acteurs ;
- La formation des dirigeant(e)s : C'est la « formation » des dirigeants, comme le technicien qui passe son diplôme, la formation du dirigeant a pour objectif de former et accompagner les actrices et acteurs de demain via un certificat (CFG) qui reconnaîtra et valorisera nos dirigeants ;
- La valorisation du bénévole : la valorisation du bénévole est essentielle, pour promouvoir le bénévolat, mais aussi pour fidéliser et attirer des nouveaux acteurs ou actrices.

Le volet « dirigeants et adhérents » a été validé en 2 étapes par le Bureau Fédéral (en décembre 2020 pour le nouveau cursus de formation des dirigeants, et le 9 avril 2021 pour la valorisation des bénévoles et l'animation des territoires).

Le volet Emploi

Il été validé par le Bureau Fédéral le 7 mai 2021, et se décline autour de 7 objectifs principaux :

- Objectif 1 : Quantifier et Qualifier l'Emploi
 - Mise en place de l'observatoire de l'emploi
 - Étape 1 : cartographie des ressources clubs => quantification ;
 - Étape 2 : qualification ressources clubs / quantification et qualification ressources LR + CD
- Objectif 2 : Poursuivre l'accompagnement du réseau (Cellule Veille EMPLOI / Bourse à l'emploi etc.)
 Dans ce domaine, la FFBB dispose d'un agrément national de l'Agence du Service Civique pour la gestion des missions de Services Civiques autour de 3 missions. Cet agrément triennal arrive à échéance au 3 octobre 2022. Dans ce cadre, une réflexion va être menée pour déterminer le mode de gestion le plus efficient : gestion nationale par la FFBB, se transformer en structure d'intermédiation, gestion décentralisée par les ligues régionales voire par les Comités départementaux les plus importants.

- Objectif 3 : Créer des rendez-vous réguliers de l'Emploi
 - RDV des employeurs en présentiel ;
 - Webinaires Emploi mensuels (en fonction des besoins et de l'actualité) ;
 - RDV de l'engagement (service civique, SNU).
- Objectif 4 : Création d'une offre de formation complète et diversifiée
 - Module EMPLOI pour les dirigeants (e-learning) ;
 - Module EMPLOI en présentiel (CAMPUS, Automnales, rdv de l'emploi).
- Objectif 5 : Recueillir et analyser les besoins du territoire
 - Aller à la rencontre des référents sur le territoire ;
 - Animer un réseau EMPLOI.
- Objectif 6 : Suivre nos diplômés => Employabilité
 - Valorisation du suivi de cohortes + identification de trajectoires professionnelles (adéquation emploi et formation).
- Objectif 7 : Informer régulièrement et en lien avec l'actualité sur les sujets emploi/formation
 - Série des podcasts Basket et Emploi

Fiches outils / infographies / notes eFFBB / newsletters etc.

Le volet Joueur d'intérêt général (JIG)

Le dispositif a été remanié pour la saison 2021/2022. Il est désormais structuré autour de plusieurs axes :

- Une formation adaptée avec différents modules en e-learning ;
- Le remplissage d'un « carnet de bord » qui retrace le parcours scolaire, professionnel et sportif du JIG, fait le point sur les évolutions et formations souhaitées, notamment quand il s'agit d'un projet de reconversion à l'issue d'une carrière de joueur ;
- Un entretien individuel d'accompagnement réalisé par les formateurs des IRFBB.

La stratégie de professionnalisation :

Cet axe de réflexion fait l'objet de 2 demandes différentes :

- L'une émanant de l'ANS qui demande aux Fédérations de produire une annexe à leur PSF 2022 précisant leur stratégie de professionnalisation. Celle-ci pourrait être utile pour venir préciser les critères de détermination des avis (à déposer sur Osiris) des Fédérations quant aux demandes d'aides à l'emploi formulées par les clubs, les CD et les LR. Cet avis reste purement consultatif, la gestion des aides à l'emploi étant régionalisée (DRAJES en lien avec les CRdS) dans le cadre des futurs PST. Le Comité Stratégique du Pôle Formation et Emploi rédige ce document pour début 2022.
- L'autre émanant du Ministère qui demande aux Fédérations de fournir leur « stratégie nationale » en application du nouveau Code du sport (axe 5 de l'annexe à la lettre de la Ministre déléguée). Sous réserve des évolutions politiques quant au délai et au contenu, la DAJI a été chargée de la rédaction de ce document.

La refonte de la formation des techniciens :

Le CQP est actuellement inactif ; le renouvellement de son agrément par France Compétences est en cours. Les nouveaux Brevets Fédéraux (enfants, jeunes et adultes) se mettent réellement en place au cours de la saison 2021/2022 ; ils seront complétés par les CS (Certificat de spécialisation) permettant à chacun de choisir son parcours selon ses besoins.

Au-delà, une réflexion globale est à engager sur nos cursus de formation des techniciens (BF, CQP, DE, DES, BPJEPS...), leur mise en œuvre nationale ou régionale en ayant en objectif leur employabilité réelle. Le Comité Stratégique du Pôle Formation et Emploi s'est saisi de cette réflexion ; la DTN sera associée à cette réflexion qui engagera la FFBB pour une dizaine d'années et préparera l'après 2024. Il n'y a pas de deadline particulière quant à ce projet.

7.4 LA STRUCTURATION TECHNIQUE DU RESEAU FEDERAL

Le Bureau Fédéral du 9 avril 2021 a permis de faire un état des lieux, à fin 2020, des effectifs de CTS, CTF, CTO et CTA au sein du réseau fédéral (hors club) ; il a également validé la nouvelle terminologie des différents techniciens :

DENOMINATION ACTUELLE	ACRONYME	EMPLOYEUR	MISSIONS PRINCIPALES	PROPOSITION DE FUTURE DENOMINATION
CONSEILLER TECHNIQUE SPORTIF	CTS	ETAT	- coordonnateurs (secteur, ligue = DTR, zone, interzone) - responsable formation de cadres - responsables formation du joueur	CADRES D'ETAT - en région - au niveau national
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL FAISANT FONCTION DE CTS	CTF FF CTS	LR/CD	- coordonnateurs Secteur - responsable formation de cadres - responsables formation du joueur	CONSEILLER TERRITORIAL > objectif fusion vers CADRE FEDERAL
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERATION FRANCAISE DE BASKET-BALL	CT FFBB	FFBB	- coordonnateurs Secteur - responsable formation de cadres - responsables formation du joueur	CADRE FEDERAL
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL (TECHNIQUE) 5x5 – 3x3 - VxE	CTF (T)	LR/CD	- coordonnateurs de secteur - responsable formation de cadres - responsables formation du joueur	CONSEILLER TERRITORIAL
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL (DEVELOPPEMENT)	CTF (D)	LR/CD	- développement et animation	CONSEILLER TERRITORIAL

Concernant les cadres d'État (CTS), le Ministère a précisé, mi 2021, l'effectif plancher de 58 CTS pour la FFBB jusqu'au 31 décembre 2024.

Sur cette base, la DTBN finalise la répartition de ces effectifs au niveau national et au niveau régional, afin d'établir rapidement la gestion des besoins de cadres fédéraux affectés aux activités fédérales.

8. PLAN INFRA 2024

8.1 LE CONTEXTE

Le basket français est présent dans plus de 6 000 gymnases.

Le développement des nouvelles pratiques, en particulier le basket 3x3, nécessite de trouver d'autres terrains de jeux.

En complément des équipements indoor traditionnels, il existe près de 10 000 terrains extérieurs en plus ou moins bon état.

Les collectivités territoriales, propriétaires quasi exclusifs de ces équipements, poursuivront la rénovation et le développement de leurs infrastructures sportives ; la demande est de plus en plus importante et les capacités budgétaires des maitres d'ouvrage de plus en plus réduites.

8.2 LES OBJECTIFS

Dans le cadre du développement des nouvelles pratiques, nous favorisons la création de nouveaux équipements dédiés, en tenant compte de la réalité budgétaire des collectivités locales, de l'opportunité de Paris 2024 (Terres de Jeux et Centre de Préparation aux Jeux) et des modes de consommation sociétales.

Ainsi, depuis 2019, nous proposons :

- Aux collectivités territoriales, de construire des terrains de proximité, extérieurs et peu onéreux, afin de développer le basket 3x3 ; à ce titre, nous avons conclu un accord-cadre avec l'ANS pour financer ces équipements, et créé, en 2019, un fonds Infra visant à compléter le financement de ces terrains au profit des clubs ;
- Aux collectivités territoriales, de privilégier des équipements légers, beaucoup moins onéreux que des structures classiques, rapides à assembler afin de développer leur parc en tenant compte de leurs contraintes budgétaires ;
- De développer des plateformes de service afin de compléter le parc d'équipements publics à disposition des clubs, des licenciés, mais aussi d'autres pratiquants d'offres fédérales. Pour ce faire, nous avons créé une Holding (FFBB Invest) (octobre 2020), racheté les Hoops Factory (décembre 2020), et nous nous engageons maintenant dans un plan de création de plateformes ;
- De constituer un parc de terrains mobiles 3x3, afin de développer le basket 3x3, par une offre de tournois (Opens) dans les centres historiques de ville et autres animations locales.
- De faciliter tout autre projet d'équipement qui permettra de faire évoluer la pratique de basket, sous toutes ses formes (ex. playgrounds parisiens).

Le 14 octobre 2021, le Président de la République annonce un plan de construction de 5 000 nouveaux équipements sportifs d'ici 2024 (200 millions €) ; nous profitons de cette opportunité pour mettre à jour le Plan Infra 2024.

8.3 LE PLAN INFRA 2024

Le Plan « 5 000 terrains de sport d'ici 2024 »

- 200 millions € : 100 (2022), 50 (2023), 50 (2024)
- Lieux de sport implantés prioritairement en QPV ou à proximité immédiate, en milieu rural et dans les territoires carencés, notamment ultramarins ; vocation à assurer une mixité d'usage entre pratique libre, clubs associatifs et scolaires
- Deux volets : national (15% directement traité par l'ANS) et régional (85% directement traité par les Conférences Régionales du Sport et via les DRAJES)
- Maitrise d'ouvrage : Collectivités territoriales et associations sportives (fédérations, ligues, comités et clubs)
- Financement à minima 50 %, et jusqu'à 80 % maximum du montant subventionnable (en Outre-mer jusqu'à 100 %)
- Traitement des dossiers 'au fil de l'eau' (pas de quota par sport)
- Note de cadrage à venir : Frédéric SANAUR (DG ANS), mi-décembre 2021

Les équipements ciblés par la FFBB :

- Sur le plan local :
 - Terrain Basket 3x3 simple ;
 - Terrain Basket 3x3 design ;

- Terrain Basket 5x5 simple (2 terrains de Basket 3x3 face à face) ;
 - Terrain Basket 5x5 design (2 terrains de Basket 3x3 face à face) ;
 - Plateau sportif couvert et éclairé avec 1 terrain de Basket 3x3 ;
 - Plateau sportif couvert et éclairé avec 1 terrain de Basket 5x5 (2 terrains de 3x3 face à face).
- Sur le plan national :
 - Terrains de Basket 3x3 mobile, avec un but sur remorque ;
 - Lots de buts sur remorque pour les LR / CD ;
 - Gymnase autonome connecté (exemple : Fit Arena SMC2).
 - Maintien du Fonds Infra FFBB (prise en charge du poteau pour des terrains 3x3 à disposition des clubs).

Les demandes de la FFBB à son réseau fédéral (LR/CD/ Clubs) :

- Sur le plan local :
 - Terrain Basket 3x3 ou 5x5, simple ou design, ou sous forme de plateau sportif couvert et éclairé ;
 - 10 projets par département (objectif moyen), soit 1 000 projets (2022, 23, 24), en mobilisant les clubs et les collectivités locales (communes, groupements de communes et départements).
- Sur le plan national :
 - Terrains de Basket 3x3 mobile, avec un but sur remorque (1 nouveau par Ligue Régionale de métropole, commande globale par la FFBB, prise en charge par la Ligue Régionale ; voir si ces CD sont intéressés ;
 - Lots de buts sur remorque pour les LR / CD : Souhait : 1 par Ligue Régionale ou Comité Départemental de métropole, commande globale par la FFBB, prise en charge par la Ligue Régionale ou le Comité Départemental ;
 - Gymnase autonome connecté (exemple : Fit Arena SMC2) > Projet porté par la FFBB directement, soit avec une collectivité locale maître d'ouvrage, soit sous forme de Hoops Factory.

Le Plan Infra et le label FFBB Infra



Labellisation

- Le label FFBB INFRA valorise la qualité de l'équipement adapté aux nouvelles pratiques du basket (3x3 et VxE). Il incite les collectivités territoriales, maîtres d'ouvrage, à choisir des solutions préconisées par la FFBB. Il récompense les efforts des porteurs de projets, publics ou privés, de rénovation ou de construction de terrains de basket, dotant ainsi les clubs d'un atout supplémentaire pour de nouveaux joueurs.



Financement

- Le label FFBB INFRA déclenche éventuellement une participation financière de la FFBB à travers son fonds fédéral INFRA 2024 et tout autre financement que la FFBB aura obtenu, via des conventions signées avec des partenaires publics ou privés.
- La FFBB adapte ses actions aux spécificités de chaque territoire en métropole ou en outre-mer sur des territoires urbains (métropoles, QPV) mais également sur des territoires ruraux (ZRR)



Développement

- Le Plan INFRA 2024 est co-construit avec les collectivités territoriales, afin que de nouveaux pratiquants trouvent en accès libre (tout public) ou contrôlé (clubs, comités ou ligues) des espaces dédiés, neufs ou rénovés, un lieu de pratique du basket sous toutes ses formes.

Les financements

- Le fonds fédéral
 - Le label FFBB INFRA, 3 critères :
 - i. Critère 1 : Projet club affilié ou collectivité territoriale ;
 - ii. Critère 2 : Équipements extérieurs, uniquement dédiés à la pratique du basketball ;
 - iii. Critère 3 : Respecte l'esprit de la plaquette Plan INFRA FFBB.
 - Une procédure de labellisation
 - Critères cumulatifs de mobilisation :
 - i. Critère 1 : Attribution du label FFBB INFRA ;

- ii. Critère 2 : Équipement prêt à recevoir l'aide fédérale : 2 000€ / terrain ;
- iii. Critère 3 : Réserve financière disponible.

- La convention cadre avec l'ANS

Porteurs de projet : CT & groupements, fédérations & groupements, associations sportives affiliées, GIP Sport

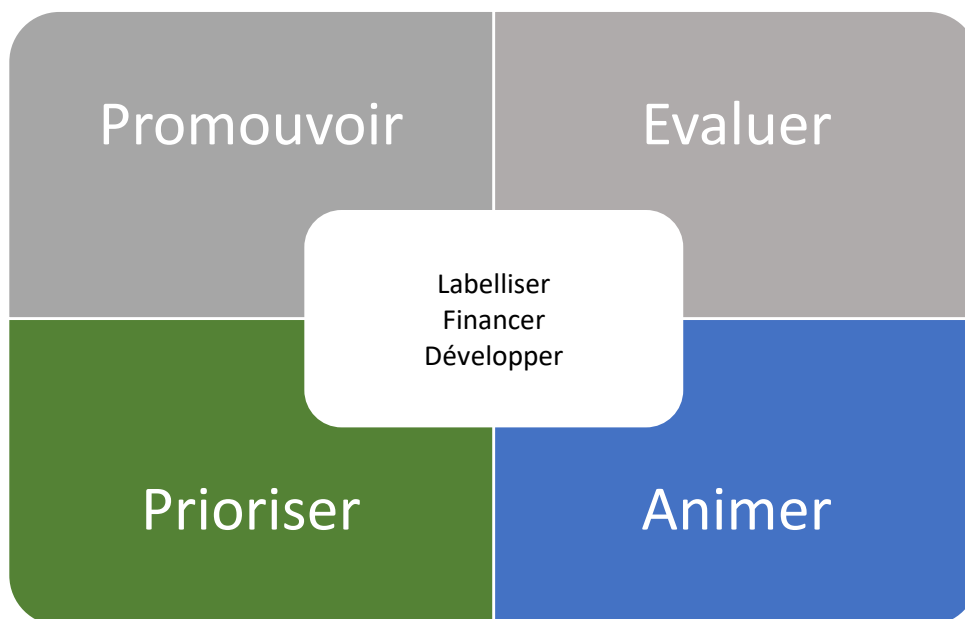
Type de projets : terrains de Basket 3x3 en accès libre (couverts ou non, éclairés ou non).

Critères cumulatifs : Métropole et Outre-mer, ZRR, QPV, territoires identifiés comme carencés.

Taux d'intervention et seuils : 50% maximum, seuil plancher de subvention à 10 000€ et plafond subventionnable à 200 000 € HT.

- Un nouveau cadre de partenariat
 - BPCE
 - Région Ile de France

Feuille de route



- Assurer la promotion du Plan Infra 2024 auprès des structures, des clubs, des collectivités territoriales et leurs réseaux afin de développer la pratique du basket-ball sur l'ensemble du territoire national ;
- Le cas échéant, en cas de nécessité, prioriser les dossiers en fonction de critères d'intérêts géographiques, techniques, sportifs, évènementiels ou financiers ;
- Assurer l'évaluation technique et administrative des dossiers en vue de leur validation par la FFBB, mettre en œuvre les financements dédiés puis suivre les projets jusqu'à leurs achèvements par les maîtres d'ouvrages ;
- En lien avec les structures et les clubs locaux, mettre en place des activités de pratique fédérale du basket-ball sur les terrains soutenus par la FFBB dans le cadre du Plan Infra 2024 ;
- Mettre en œuvre un observatoire annuel de l'animation des terrains soutenus dans le cadre du Plan Infra 2024.

Les plateformes de services :

PRÉSENTATION DE L'OFFRE DE PLATEFORMES DE SERVICES 2021



Sommaire

- 1. Présentation générale du projet**
- 2. Introduction aux 4 scénarios envisagés**
- 3. Développement des scénarios**
 - Projets portés par la FFBB
 - Projets portés par un Comité Départemental et/ou une Ligue Régionale
 - Projets portés par un acteur privé
 - Développement à l'international
- 4. Boîte à outils**

2



PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION

La FFBB et le basket en France

A PROPOS

Créée en 1932, la FFBB a pour objet d'organiser et de développer le basket en France. Elle est notamment en charge de :

- 1 L'accès à la pratique pour tous
- 2 La structuration des compétitions
- 3 La formation des joueurs, des joueuses et des arbitres

CHIFFRES CLÉS

<p>668 000 licenciés (+ 200 000 en 8 ans)</p> <p>Entre 2 et 2,5 millions de pratiquants en France</p> <p>2 disciplines olympiques (3x3 et 5x5)</p>	<p>+4 000 clubs</p> <p>21 Ligues Régionales (dont 8 en Outre-Mer)</p> <p>95 Comités Départementaux</p>
---	---



À la Fédération Française de BasketBall (FFBB), nous avons acquis la conviction que le modèle fédéral historique allait devoir être renforcé dans les années à venir. Notre rôle est d'être acteurs de ce changement.

Jean-Pierre SIUTAT, Président de la Fédération Française de BasketBall

FFBB

5

LA VISION DE LONG TERME DE LA FFBB

Prendre en compte les mutations actuelles

GENÈSE DU PROJET : LA STRATÉGIE « FFBB 2024 »

Notre constat - les attentes et les pratiques du basket évoluent rapidement tandis que les dotations publiques sont amenées à décroître. Les pratiquants et les licenciés cherchent des créneaux et de nouveaux espaces de jeu.

Notre réponse - la stratégie « FFBB 2024 » a été conçue dès 2017 comme un projet fédéral global :

- Visant à proposer une offre adaptée pour créer des communautés plus larges et plus connectées de basketteurs
- En développant les pratiques dans leur diversité : **5x5, 3x3, Vivre Ensemble (VxE)**.

L'appellation « Vivre Ensemble » regroupe les pratiques non compétitives :



Le Vivre Ensemble encourage les nouvelles manières de pratiquer le basket en proposant des activités adaptées à des publics variés et aux motivations différentes : le bien-être, le loisir, la découverte...

6

Partie 1

LA VISION DE LONG TERME DE LA FFBB

Développer une ambition forte, tournée vers l'avenir

CRÉATION D'UN RÉSEAU DE PLATEFORMES DE SERVICES

Outre le déploiement d'un « Plan Infra » facilitant la construction et la rénovation de terrains de proximité, la fédération travaille également depuis 2019 à créer un **réseau de « plateformes de services » à vocation commerciale dans plusieurs métropoles françaises**. Ces équipements sportifs auront pour but de :

- 1 **Proposer** un lieu de pratique du basket, convivial et ouvert à tous, pour répondre à une demande forte de flexibilité
- 2 **Permettre** le développement des nouvelles pratiques, en offrant des créneaux supplémentaires et des espaces adaptés
- 3 **Accompagner** et maîtriser la croissance d'une offre privée
- 4 **Générer** des opportunités de revenus additionnels pour la fédération, dans un contexte de raréfaction de l'argent public

Partie 1

7



Un développement d'une offre complémentaire d'équipements, permettant une pratique du basket **plus flexible, plus attractive** et s'adressant à **tous les publics et tous les niveaux**.



Un levier pour accompagner l'évolution du modèle économique de la FFBB vers plus d'autonomie financière, **au service de son action et de la famille du basket**.

8

PROJET GLOBAL DE PLATEFORMES DE SERVICES

La philosophie de l'équipement : un lieu ludique, sportif, accueillant

DES PLATEFORMES RENTABLES AU SERVICE DES PRATIQUANTS DE BASKET

La plateforme de services est avant tout pensée comme un lieu de pratique sportive permettant d'associer :



Partie 1

9

QUI PORTE CES PROJETS ?

Une stratégie commerciale issue du projet « FFBB 2024 »

HOLDING FFBB INVEST

En octobre 2020, la fédération s'est donnée les moyens d'accélérer le développement de son projet en créant la holding FFBB Invest.

Rôle de FFBB Invest : FFBB Invest agrège l'ensemble des projets liés à la stratégie de développement de « plateformes de services » dans leurs volets investissement, portage juridique et financier, exploitation, etc.

SOCIÉTÉ PLAY-IN

La fédération, via sa structure FFBB Invest, a également co-créé la société **Play-In fin 2020** afin de reprendre :

- Les 3 centres Hoops Factory (Aubervilliers, Lille, Toulouse)
- Les 3 franchises opérant sous la marque « Hoops Factory » (Bordeaux, Orléans, Clermont)
- Les autres actifs de la société mère appelée Money Time.

Le Tribunal de Commerce a validé cette reprise le **22/12/2020**.



Partie 1

10



PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS

4 scénarios envisagés



CLASSIFICATION TYPE DES OFFRES

Préfiguration de ce que pourrait être une plateforme de services

NB : la dénomination des plateformes se veut **provisoire** mais permet de fixer les différentes typologies.

	HOOPS CORNER	MINI-HOOPS	HOOPS	MAXI-HOOPS
Terrains de 5x5	0	1	2	3 ou +
Terrains de 3x3	1	0, 1 ou 2	2 ou +	2 ou +
Autres sports	Possible	Possible	Possible	Possible
Autres activités	Possible	Possible	Possible	Possible

Partie 2

13

CLASSIFICATION TYPE APPLIQUÉE À L'EXEMPLE DES CENTRES ACTUELS

	Dénomination	Type de centre	Terrains de 5x5	Terrains de 3x3
LILLE	MAXI-HOOPS	Centre HF	4	4
AUBERVILLIERS	MAXI-HOOPS	Centre HF	3	4
BORDEAUX	HOOPS	Franchise HF	2	4
NANTES / REZÉ	HOOPS	Projet	2	2
ORLÉANS	HOOPS	Franchise HF	2	3
TOULOUSE	HOOPS	Centre HF	2	4
CLERMONT	MINI-HOOPS	Franchise HF	1	2

Partie 2

14

3. Développement des scénarios

15

Partie 3 – Développement des scénarios

Projets portés par la FFBB

- 1 En résumé...
- 2 Concept global
- 3 Volet financier
- 4 Volet juridique

16

EN RÉSUMÉ...

Projets portés par la FFBB



3 projets ambitieux de plateformes de services en région **Île-de-France** portés en propre par **la fédération**, dont **1 show-room**, vitrine du projet fédéral, à l'horizon des JOP de **Paris 2024**.

CONCEPT GLOBAL

Informations générales



CIBLE ACTUELLE

La fédération cible la région **Île-de-France** dans ce scénario, pour différentes raisons :

Siège de la FFBB à Paris

Une région de +12 M d'habitants

JOP Paris 2024 : catalyseur pour le projet



TEMPORALITÉ

- Le projet en Île-de-France est **prioritaire pour la fédération**.
- À l'horizon des Jeux de Paris 2024, la FFBB a la volonté de créer un **show-room**, figure de proue de son projet.



LOCALISATION

- En bordure de Paris, avec un accès direct à une **ligne de métro**.
- Plus de 90% des utilisateurs ne sont prêts à faire plus de **30 min** pour aller jouer (*étude Keneo pour la FFBB, 2019*).

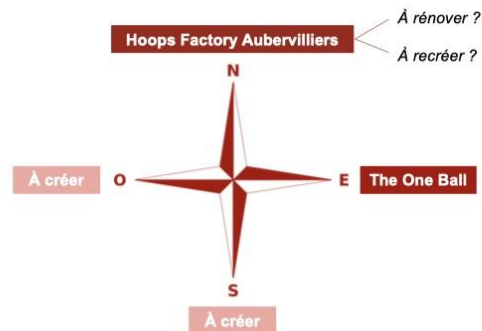
CONCEPT GLOBAL

Stratégie de développement en Île-de-France

UNE PRÉSENCE AUX 4 POINTS CARDINAUX

- La fédération s'est fixée comme objectif de **développer 3 centres** en Île-de-France dans les années à venir.
- La FFBB s'entourerait de partenaires selon les opportunités pour atteindre cet objectif.

Création d'une plateforme « **show-room** » d'ici l'été 2024 **en priorité**



Projets portés par la FFBB

19

CONCEPT GLOBAL

Offre proposée

UNE OFFRE STRUCTURÉE EN 3 VOLETS

Volet indispensable « 100% basket »	Volet « Sports additionnels »	Volet « Activités connexes »
<ul style="list-style-type: none"> • Basket 3x3 • Basket 5x5 • Vivre ensemble 	<ul style="list-style-type: none"> • Escalade • Padel • ... 	<p>Sport : musculation, e-sport Hors sport : kinésithérapie, ostéopathie, cryothérapie, séminaires, formations...</p>

Les 3 volets sont prévus dans le show-room. Pour les 2 autres équipements, les volets additionnels seront activés en fonction du contexte du projet.

UN POTENTIEL ÉTUDIÉ

Une étude spécifique a été menée en 2019 pour **établir le potentiel de ce projet, déterminer son orientation et confirmer sa faisabilité.**

- 65%** ...des licenciés déclarent pratiquer du basket en dehors de leur club.
- 65%** ...des licenciés viendraient potentiellement si une nouvelle salle se créait à proximité de chez eux.
- 51%** ...des pratiquants non licenciés utilisent un playground ou une salle privée au moins 1 fois / semaine.
- 80%** ...des pratiquants non licenciés viendraient potentiellement si une nouvelle salle se créait à proximité de chez eux.

(étude Keneo pour la FFBB, 2019).

Projets portés par la FFBB

20

VOLET FINANCIER

Coût des plateformes de services

ESTIMATION DU COÛT D'INVESTISSEMENT

- Valeur estimative du coût d'investissement envisagé (hors foncier) pour le show-room : **aux alentours de 12 M€**.
NB: il contiendrait a priori 4 terrains de 5x5 et 4 terrains de 3x3.
- Les budgets pour les 2 autres plateformes prévues en Île-de-France seraient aux **alentours de 6 M€** chacune.
- La société **SMC2** est chargée de réaliser de nouveaux pré-chiffrages au ratio pour affiner le coût du bâtiment en fonction des options choisies (nombre de terrains, activités, etc.).

ENSEMBLE DES COÛTS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

Le coût global d'une plateforme comprend notamment :

Coûts d'investissement	Coûts d'exploitation annuels
<ul style="list-style-type: none"> • Construction • Équipement • Foncier • Frais annexes dont remboursements de l'emprunt 	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts techniques/bâtimentaires d'exploitation • GRE (Gros Entretien Renouvellement) • Ressources Humaines • Achat de « petits matériels » • Frais financiers : impôts et taxes...

Projets portés par la FFBB

21

VOLET FINANCIER

Financement des plateformes de services

SOURCES ENVISAGÉES DE FINANCEMENT (INVESTISSEMENT ET EXPLOITATION)

FFBB Invest	Apport et emprunt.
Investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> • La Caisse d'Épargne Île-de-France est intéressée par le projet (discussion engagée). • La fédération a potentiellement la capacité d'obtenir un apport financier de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un ou plusieurs investisseurs institutionnels (BPI, Caisse des Dépôts et Consignations) ○ Un ou plusieurs investisseurs privés (banques, fonds d'investissement).
Subventions publiques	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'obstacle de principe à ce qu'une collectivité puisse verser des subventions d'investissement et/ou de fonctionnement dans le cas d'une entreprise commerciale sous réserve de son objet et de sa traçabilité. • La compétence retenue par la collectivité qui justifie la subvention (promotion du sport ? aménagement du territoire ? service public ?) est essentielle.*

*étude Earth Avocats pour la FFBB, 2019.

Projets portés par la FFBB

22

VOLET JURIDIQUE

Propriété et exploitation des plateformes

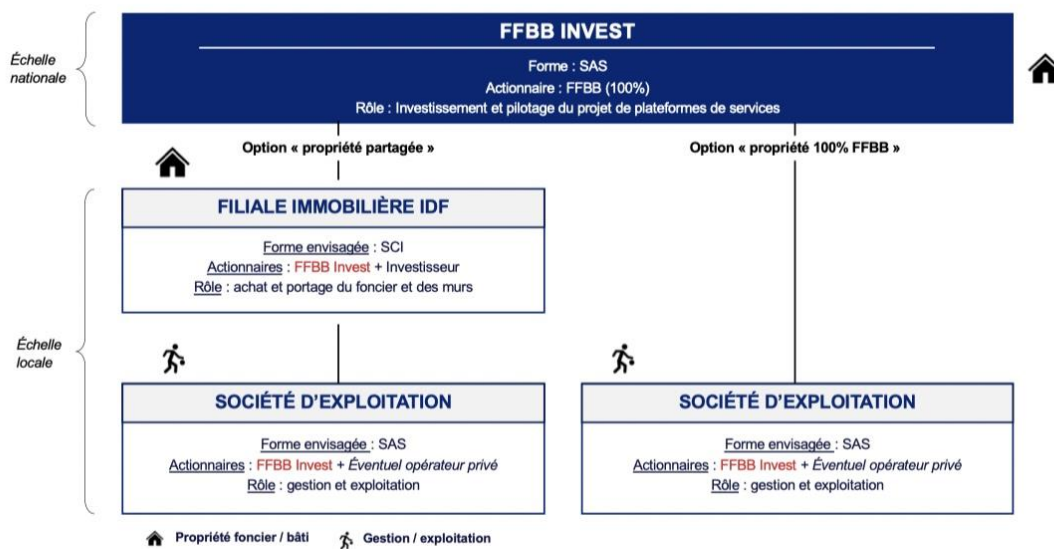
MONTAGE IMMOBILIER ET MODÈLE D'EXPLOITATION

Bâti	La fédération souhaite être propriétaire « des murs » des plateformes en Île-de-France.
Foncier	La fédération souhaite être propriétaire du foncier ou conclure un bail de type emphytéotique.
Exploitation	Le modèle juridique doit permettre à la fédération d'intervenir dans l'exploitation et la gestion de la plateforme, notamment en étant co-actionnaire de la société commerciale d'exploitation.

Le schéma de la slide suivante présente les options envisagées dans le montage immobilier et le modèle d'exploitation.

MARQUE ET PORTAGE DU PROJET

- L'exploitation des plateformes de services se fera sous la marque **Hoops Factory**.
- La holding **FFBB Invest**, propriété de la FFBB, portera le projet de plateforme en Île-de-France.



UN INTÉRÊT CERTAIN À TRAVAILLER AVEC LA FFBB

Des opportunités multiples

LES AVANTAGES POUR LA COLLECTIVITÉ

À présenter en tout ou partie en fonction de l'interlocuteur

- 1 **Bénéficier** sur son territoire d'un équipement sportif moderne et de qualité, au service de sa politique sportive
- 2 **Profiter** d'un flux de population quotidien notable, principalement un public jeune
- 3 **Contribuer** à l'attractivité de son territoire
- 4 **Proposer** un lieu de pratique supplémentaire et des créneaux pour des associations/clubs/scolaires locaux
- 5 **Tirer profit** de la communication et des actions mises en place par la FFBB
- 6 **Valoriser** potentiellement un foncier non utilisé, participer à la requalification urbaine d'un quartier, etc.

Projets portés par la FFBB

25

UN INTÉRÊT CERTAIN À TRAVAILLER AVEC LA FFBB

Des opportunités multiples

LES AVANTAGES POUR L'INVESTISSEUR

À présenter en tout ou partie en fonction de l'interlocuteur

- 1 **S'inscrire** dans un projet à long terme aux côtés d'un acteur fiable et ambitieux qu'est la FFBB
- 2 **Investir** dans un projet sportif en phase avec les aspirations des pratiquants et les nouveaux modes de consommation, qui a fait ses preuves dans plusieurs sports (foot à 5, escalade, etc.)
- 3 **Faire émerger** un produit répondant à un besoin réel, à une pratique montante et à des cibles variées
- 4 **S'engager** dans un projet conjuguant service public et rentabilité économique.

Projets portés par la FFBB

26

Partie 3 – Développement des scénarios

Projets portés par un CD et/ou une LR

- 1 En résumé...
- 2 Concept global
- 3 Volet financier
- 4 Volet juridique

27

EN RÉSUMÉ...

Projets portés par un CD et/ou une LR



Des projets de plateformes de tailles diverses, portés par les **comités départementaux et/ou ligues régionales** dans les **principales métropoles régionales** françaises :
des leviers au service du **développement des pratiques du basket** (5x5, 3x3, VxE).

EN RÉSUMÉ...

Projets portés par un CD et/ou une LR

		HOOPS CORNER	MINI-HOOPS	HOOPS	MAXI-HOOPS
OFFRES PROPOSÉES	Terrains de 5x5	0	1	2	3 ou +
	Terrains de 3x3	1	0, 1 ou 2	2 ou +	2 ou +
	Autres sports	Possible	Possible	Possible	Possible
	Autres activités	Possible	Possible	Possible	Possible
PROPRIÉTAIRE DES MURS / DU FONCIER (dont FFBB Invest)		Non obligatoire	Non obligatoire	Oui	Oui
INVESTISSEMENT DE LA FFBB PAR PLATEFORME	€	-	-	Max. 250 000 €	Max. 500 000 €

CONCEPT GLOBAL

Offre proposée

UNE OFFRE STRUCTURÉE EN 3 VOLETS

Volet indispensable « 100% basket »	Volet « Sports additionnels »	Volet « Activités connexes »
<ul style="list-style-type: none"> Basket 3x3 Basket 5x5 Vivre ensemble 	<ul style="list-style-type: none"> Escalade Padel ... 	<p>Sport : musculation, e-sport</p> <p>Hors sport : kinésithérapie, ostéopathie, cryothérapie, séminaire, formation ...</p>

Optionnels (cf. tableau de synthèse)

UN POTENTIEL ÉTUDIÉ

Une étude spécifique a été menée en 2019 pour **établir le potentiel de ce projet, déterminer son orientation et confirmer sa faisabilité.**

65% ...des licenciés déclarent pratiquer du basket en dehors de leur club.

65% ... des licenciés viendraient potentiellement si une nouvelle salle se créait à proximité de chez eux.

51% ...des pratiquants non licenciés utilisent un playground ou une salle privée au moins 1 fois / semaine.

80% ...des pratiquants non licenciés viendraient potentiellement si une nouvelle salle se créait à proximité de chez eux.

(étude Keneo pour la FFBB, 2019).

CONCEPT GLOBAL

Une sélection indispensable des projets



CRITÈRES DE SÉLECTION

La fédération est ouverte à tout projet présenté par un Comité Départemental et/ou une Ligue Régionale. Ci-dessous une liste non-exhaustive de critères de sélection pris en considération lors de leur étude :

- Les statistiques relatives à la population et à la demande de basket locale
- La situation financière du comité et/ou de la ligue
- La capacité à obtenir un soutien économique des collectivités locales
- La volonté pour le comité et/ou de la ligue d'adosser son siège à la plateforme
- L'intégration de l'IRFBB dans le projet
- La capacité à mixer les volets « orientation service public » et « orientation commerciale » en priorisant la rentabilité
- La capacité à respecter les obligations de la marque
- ...

Projets portés par un CD et/ou une LR

31

CONCEPT GLOBAL

Un accompagnement en faveur des structures déconcentrées de la FFBB



COMMISSION D'ÉTUDES

Création d'une commission d'études – propre à FFBB Invest et composée d'experts financiers, juridiques ou encore politiques – pour :

Étudier les dossiers entrants



Affiner le montage juridico-financier

→ Un rôle de conseiller de la FFBB auprès de ses organes déconcentrés pour les orienter vers le type de plateforme à favoriser.



LES AVANTAGES D'UN ACCOMPAGNEMENT PAR LA FFBB

Le Comité Départemental et/ou la Ligue Régionale pourra notamment bénéficier des avantages suivants :

- Un accompagnement à la définition et à la structuration du projet
- Un apport financier (si propriétaire des murs pour les « Hoops » et « Maxi-Hoops », cf. tableau de synthèse)
- Une caution aussi bien bancaire que morale
- L'expérience de la FFBB dans la gestion des centres Hoops Factory actuels
- Une marque forte en fonction d'un cahier des charges
- Un savoir-faire de niveau fédéral concernant la formation, le coaching, etc.

Projets portés par un CD et/ou une LR

32

VOLET FINANCIER

Coût des plateformes de services

ESTIMATION DU COÛT D'INVESTISSEMENT

Valeur estimative du coût d'investissement envisagé (hors foncier) pour :

- Une « Maxi-Hoops » en province : **autour de 3 M€**
 - Une « Hoops » en province : **autour de 2 M€**
- La société SMC2 est chargée de réaliser de nouveaux pré-chiffrages au ratio pour affiner le coût du bâtiment en fonction des options choisies (nombre de terrains, activités...).

ENSEMBLE DES COÛTS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

Le coût global d'une plateforme comprend notamment :

Coûts d'investissement	Coûts d'exploitation annuels
<ul style="list-style-type: none"> • Construction • Équipement • Foncier • Frais annexes dont remboursements de l'emprunt 	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts techniques/bâtimentaires d'exploitation • GRE (Gros Entretien Renouvellement) • Ressources Humaines • Achat de « petits matériels » • Frais financiers : impôts et taxes...

Projets portés par un CD et/ou une LR

33

VOLET FINANCIER

Financement des plateformes de services

SOURCES ENVISAGÉES DE FINANCEMENT (INVESTISSEMENT ET EXPLOITATION)

FFBB Invest	<ul style="list-style-type: none"> • En cas de Hoops ou Maxi-Hoops, la propriété des murs apparaît comme une condition <i>sine qua non</i> pour que FFBB Invest investisse dans le projet. • FFBB Invest sera dans ce cas également actionnaire au capital de la société d'exploitation et détiendra à minima une minorité de blocage.
Investisseurs	<p>Une capacité d'obtenir un apport financier de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un ou plusieurs investisseurs institutionnels (BPI, Caisse des Dépôts et Consignations) • Un ou plusieurs investisseurs privés (banques, fonds d'investissement).
Subventions publiques	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'obstacle de principe à ce qu'une collectivité puisse verser des subventions d'investissement et/ou de fonctionnement dans le cas d'une entreprise commerciale sous réserve de son objet et de sa traçabilité. • La compétence retenue par la collectivité qui justifie la subvention (promotion du sport ? aménagement du territoire ? service public ?) est essentielle.*

*étude Earth Avocats pour la FFBB, 2019.

Projets portés par un CD et/ou une LR

34

VOLET JURIDIQUE

Propriété et exploitation des plateformes

MONTAGE IMMOBILIER ET MODÈLE D'EXPLOITATION

Bâti	<ul style="list-style-type: none"> La fédération souhaite être propriétaire « des murs » des plateformes de types Hoops et Maxi-Hoops. Concernant les ligues et/ou comités, 2 possibilités principales sont envisageables : <ul style="list-style-type: none"> Les LR et CD sont en capacité d'investir et d'être propriétaires (scénario à privilégier), dans l'hypothèse d'une vente de leur siège par exemple Les LR et CD privilégient la location, prioritairement dans le cas d'une Mini-Hoops / d'un Hoops-corner.
Foncier	La fédération souhaite être propriétaire du foncier ou conclure un bail de type emphytéotique pour les plateformes de types « Hoops » et « Maxi-Hoops ».
Exploitation	<ul style="list-style-type: none"> Dès lors que FFBB Invest investit dans l'immobilier, le modèle juridique doit permettre à la FFBB d'intervenir dans l'exploitation et la gestion du centre, en étant co-actionnaire de la société commerciale d'exploitation. Deux schémas possibles sont à disposition des CD / LR à ce stade : <ul style="list-style-type: none"> La gestion est confiée à un exploitant externe et sous contrôle (le plus viable) L'exploitation reste dans les mains de la famille du basket. L'exploitation des plateformes de services se fera sous la marque Hoops Factory.

Le schéma, en fin de cette partie, présente les options envisagées dans le montage immobilier et le modèle d'exploitation.

Projets portés par un CD et/ou une LR

35

VOLET JURIDIQUE

Montage de la partie immobilière

PRIORITÉ DONNÉE À LA SCI

- Dès lors que FFBB Invest investit dans l'immobilier, la FFBB privilégie le modèle de SCI (Société Civile Immobilière), qui serait vraisemblablement composée de FFBB Invest, le CD et/ou la LR.
- La fédération reste toutefois ouverte à la venue d'autres investisseurs dans la SCI (banques par exemple).
- Tout autre modèle proposé et jugé pertinent peut également faire l'objet d'une étude complémentaire.

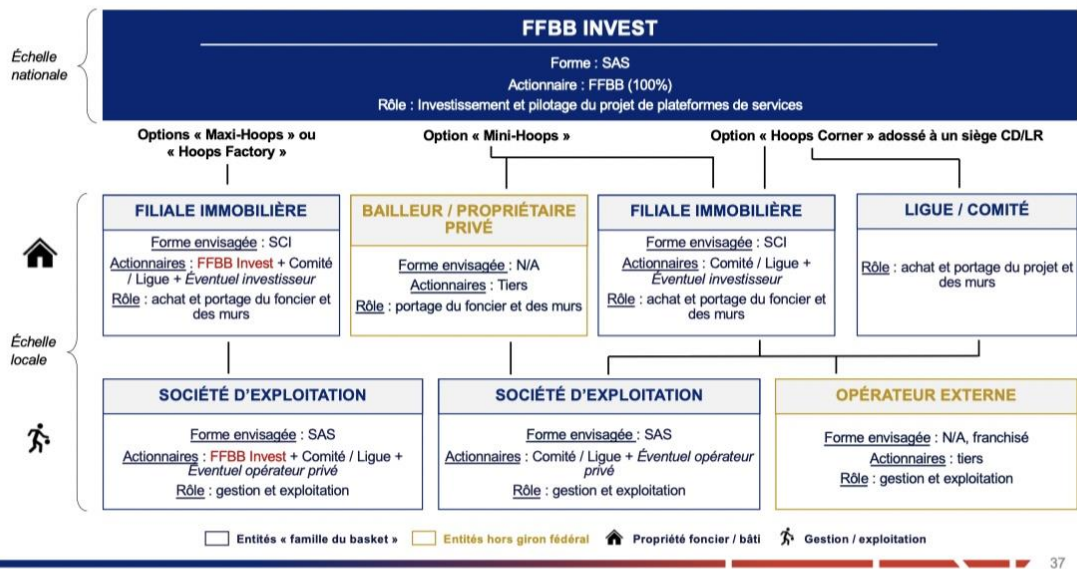
DISTINCTION PLATEFORME ET SIÈGE DU CD ET/OU DE LA LR

Selon le modèle choisi, il convient de distinguer au sein du même site « plateforme de services » et « siège du CD et/ou de la LR » dans la propriété bâtiminaire. Par principe, la SCI doit épouser dans la mesure du possible le périmètre de la plateforme.

Cas où : la plateforme et le siège sont distincts	Cas où : le bâtiment contient la plateforme ET le siège
Investissement de FFBB Invest dans la plateforme et le foncier associé.	<ul style="list-style-type: none"> Le foncier est co-financé au niveau de la SCI Les espaces propres aux CD/LR sont financés par ces derniers en dehors de la SCI Les parties communes ou fonctions transverses sont financées au niveau de la SCI (mutualisation des coûts)

Projets portés par un CD et/ou une LR

36



Projets portés par un CD et/ou une LR

UN INTÉRÊT CERTAIN À TRAVAILLER AVEC LA FFBB

Des opportunités multiples

LES AVANTAGES POUR LA COLLECTIVITÉ

À présenter en tout ou partie en fonction de l'interlocuteur

- 1 **Bénéficier** sur son territoire d'un équipement sportif moderne et de qualité, au service de sa politique sportive
- 2 **Profiter** d'un flux de population quotidien notable, principalement un public jeune
- 3 **Contribuer** à l'attractivité de son territoire
- 4 **Proposer** un lieu de pratique supplémentaire et des créneaux pour des associations/clubs/scolaires locaux
- 5 **Tirer profit** de la communication et des actions mises en place par la FFBB
- 6 **Valoriser** potentiellement un foncier non utilisé, participer à la requalification urbaine d'un quartier, etc.

Projets portés par un CD et/ou une LR

38

UN INTÉRÊT CERTAIN À TRAVAILLER AVEC LA FFBB

Des opportunités multiples

LES AVANTAGES POUR L'INVESTISSEUR

À présenter en tout ou partie en fonction de l'interlocuteur

- 1 **S'inscrire** dans un projet à long terme aux côtés d'un acteur fiable et ambitieux qu'est la FFBB
- 2 **Investir** dans un projet sportif en phase avec les aspirations des pratiquants et les nouveaux modes de consommation, qui a fait ses preuves dans plusieurs sports (foot à 5, escalade, etc.)
- 3 **Faire émerger** un produit répondant à un besoin réel, à une pratique montante et à des cibles variées
- 4 **S'engager** dans un projet conjuguant service public et rentabilité économique.

Projets portés par un CD et/ou une LR

39

Partie 3 – Développement des scénarios

Projets portés par un acteur privé

- 1 En résumé...
- 2 Concept global
- 3 Volet financier
- 4 Volet juridique

40

EN RÉSUMÉ...
Projets portés par un acteur privé



Des projets de plateformes **variés**, portés par des **acteurs privés externes à la famille du basket**, aspirant à développer des **franchises Hoops Factory** ou à nouer des **partenariats**.

CONCEPT GLOBAL

Offre proposée

UN POTENTIEL ÉTUDIÉ

Une étude spécifique a été menée en 2019 pour **établir le potentiel des plateformes**, déterminer leur orientation et confirmer leur faisabilité.

65% ...des licenciés déclarent pratiquer du basket en dehors de leur club.

65% ... des licenciés viendraient potentiellement si une nouvelle salle se créait à proximité de chez eux.

51% ...des pratiquants non licenciés utilisent un playground ou une salle privée au moins 1 fois / semaine.

80% ...des pratiquants non licenciés viendraient potentiellement si une nouvelle salle se créait à proximité de chez eux.

(étude Keneo pour la FFBB, 2019).

2 TYPES DE DEMANDES

La fédération est **ouverte à tout projet présenté par un acteur privé**. Deux principaux types de demandes sont distingués à ce jour :

Demande de franchise Hoops Factory



Demande de partenariat

Détails slides suivantes

- Afin d'accompagner le porteur de projet dans sa démarche, une ressource de FFBB Invest peut être mobilisée.
- En complément, la fédération peut proposer un **réseau de prestataires** pour expertiser ces sollicitations.

CONCEPT GLOBAL 2 types de demandes (1/2)

1 DEMANDE DE FRANCHISE HOOPS FACTORY

FFBB Invest propose à un porteur de projet privé un processus en 2 temps :



- **Environnement local :**
Étude d'une éventuelle présence locale et interrogation des CD et/ou LR concernés.
- **Projet et porteur de projet :**
Précision des contours du projet (entretien, analyse).

- En cas de validation du projet par FFBB Invest :**
- Envoi du cahier des charges du contrat de franchise
 - Poursuite des discussions.

CONCEPT GLOBAL 2 types de demandes (2/2)

2 DEMANDE DE PARTENARIAT

En cas de demande de partenariat, trois volets sont proposés à l'acteur privé pour développer cette offre :

UNE MARQUE	DES SERVICES	UN RÉSEAU
L'acteur privé souhaite-t-il être labélisé par la fédération ?	L'acteur privé est-il intéressé par des services complémentaires proposés par FFBB Invest ? (plateforme de réservation de créneaux..)	L'acteur privé souhaite-t-il profiter du réseau de la FFBB ? (communication, référencement...)

Ⓜ CAS PARTICULIER : ADOSSER LA MARQUE HOOPS FACTORY À UNE AUTRE MARQUE

En cas d'intérêt d'une **marque nationale**, un traitement sera réalisé par la fédération sur un **partenariat national**.

VOLET FINANCIER

Un investissement exclusivement privé

✦ APPORT FÉDÉRAL NON FINANCIER

Les porteurs de projets privés sont amenés à développer leur projet sans participation financière de la part de la fédération. Les apports fédéraux concernent essentiellement les volets évoqués précédemment, à savoir :



Il incombe ainsi à l'acteur privé de prendre le risque financier de l'exploitation.

🏠 ENSEMBLE DES COÛTS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

Le coût global d'une plateforme comprend notamment :

Coûts d'investissement	Coûts d'exploitation annuels
<ul style="list-style-type: none"> • Construction • Équipement • Foncier • Frais annexes dont remboursements de l'emprunt 	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts techniques/bâtimentaires d'exploitation • GRE (Gros Entretien Renouvellement) • Ressources Humaines • Achat de « petits matériels » • Frais financiers : impôts et taxes...

Projets portés par un acteur privé

45

VOLET JURIDIQUE

Demande de franchise

📄 CONTRAT DE FRANCHISE *Apport Taylor Wessing*

En cas de validation d'un projet de franchise (cf. *Processus de la demande de franchise*), un contrat de franchise sera partagé au porteur de projet.

Celui-ci abordera notamment les éléments suivants :

- ✓ L'activité et les services proposés
- ✓ Les modalités selon lesquelles la FFBB va transmettre son savoir-faire au franchisé
- ✓ Les informations concernant la marque Hoops Factory
- ✓ La durée du contrat
- ✓ Les obligations de la FFBB et du franchisé
- ✓ Les conditions financières de la franchise (droit d'entrée, redevance...)
- ✓ Les clauses d'exclusivité, notamment au niveau de la zone de chalandise de l'activité, etc.

Projets portés par un acteur privé

46

VOLET JURIDIQUE

Hypothèse d'un développement de projets en simultané

RECOMMANDATIONS FFBB

Dans le cas où un organe déconcentré de la fédération (comité et/ou ligue) porte un projet « concurrent » de plateforme de services dans un périmètre proche, la FFBB se positionne de la façon suivante :

Si le projet privé est *antérieur* au projet du CD ou de la LR

- Il paraît opportun pour les franchisés de travailler avec le comité départemental et/ou la ligue régionale.
- Une concertation entre l'ensemble des acteurs (privé, CD, LR) se verra ainsi proposée en vue d'évoquer une collaboration (créneaux réservés, événements annuels...).

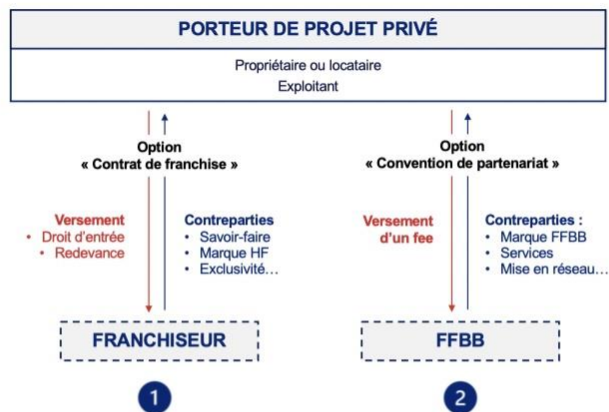
Si le projet privé est *postérieur* au projet du CD ou de la LR

La priorité sera naturellement donnée au projet fédéral. Néanmoins, l'acteur privé pourra se voir :

- Proposer un rapprochement avec l'organe déconcentré de la fédération, si pertinent.
- Proposer de développer un Hoops corner par exemple, si possible contractuellement et géographiquement.

SYNTHÈSE

Projets portés par un acteur privé



Partie 4 – Développement des scénarios

Développement à l'international

- 1 En résumé...
- 2 Concept global
- 3 Volet financier
- 4 Volet juridique

49

EN RÉSUMÉ...

Développement à l'international



Un **concept clé en main** de plateformes de services, basé sur des savoir-faire fédéraux, qui doit permettre de développer un **réseau de franchises Hoops Factory à l'international.**

CONCEPT GLOBAL

Informations générales



CIBLE ACTUELLE

D'un point de vue géographique, les cibles de la fédération à date sont :

L'Europe et l'Asie en priorité



L'Océanie et l'Afrique en second lieu



TEMPORALITÉ

- La fédération souhaite développer, dans la mesure du possible, ses **projets nationaux et internationaux en parallèle**.
- **Paris 2024** apparaît comme un moment « **pivot** » :
 - À l'horizon des Jeux de Paris 2024, la FFBB a la volonté de créer un **show-room** en Île-de-France
 - Ce show-room servira de vitrine du projet global de plateformes, notamment durant les Jeux.

CONCEPT GLOBAL

Offre proposée



UN PROGRAMME BASÉ SUR LES SAVOIR-FAIRE DE LA FFBB

L'offre à l'international de la fédération inclut l'ensemble de ses savoir-faire et contient essentiellement :

Un concept de plateforme

Un concept clé en main et duplicable, fondé sur la pratique payante du basket.

Des formations FFBB

Le contenu des formations se verrait potentiellement être digitalisée.



HYPOTHÈSES ENVISAGÉES

Certaines options, actuellement au stade de l'hypothèse, entreront éventuellement dans l'offre proposée par la fédération :

- La possibilité, sur devis, de présenter du personnel FFBB à l'étranger (coach ou formateur)
- La proposition de partenaires de la FFBB aux apporteurs d'affaires étrangers : fabricants, fournisseurs, sponsors, etc.
- La possibilité d'adosser des joueurs français ou locaux à ces projets pour accroître la rentabilité de ces derniers.

VOLET FINANCIER

Les parties prenantes envisageables



3 TYPES DE PARTIES PRENANTES

Les acteurs privés	Acteurs étrangers ou sociétés françaises.
Le réseau basket	<ul style="list-style-type: none"> • Fédéral : création d'un pool de 3-4 fédérations françaises pour proposer une offre commune • Hors fédération : joueurs, coaches...
Secteur public	Filières publiques de soutien à l'export.

VOLET JURIDIQUE

Ébauche du modèle juridique



VENTE DE LICENCES

- Le modèle de développement de franchises à l'international et ses modalités ne sont pas arrêtés à date.
- L'hypothèse d'une vente de licences, permettant à un agent local de déployer des plateformes dans un pays spécifique en échange d'une rémunération à FFBB Invest, est en réflexion.



CRÉATION D'UNE FILIALE

- Création d'une filiale de FFBB Invest pour agréger l'ensemble des projets internationaux.
- Le périmètre de cette filiale (structuration, actionnaires, etc.) est néanmoins encore à définir.



INDEX DES ÉTUDES ET COMPLÉMENTS

Dans un dossier annexe

Études des besoins, de l'offre et de la demande :

- Présentation MKTG - Analyse de l'attractivité des territoires_Mars 2019
- Présentation MKTG - Enquête réalisée auprès des licenciés et des non-licenciés_Avril 2019

Études juridiques :

- Note Earth Avocats - Montages juridiques possibles_Juin 2019
- Note Earth Avocats - SCI vs. Copropriété_Octobre 2019
- Note Earth Avocats - Questions juridiques propres aux montages juridiques possibles_Octobre 2019

Étude de faisabilité à Nantes-Rezé :

- Présentation MKTG - Étude de marché activités annexes_Janvier 2020
- Présentation MKTG - Études complémentaires activités annexes_Février 2020
- Note AMO Amexia - Étude de faisabilité économique et coût global du projet de Nantes-Rezé_Mars 2020
- Présentation AMO Amexia - Hypothèse d'implantation_Mars 2020
- Excel MKTG - Projections des recettes_Mars 2020
- Présentation MKTG - Dernière réunion Nantes-Rezé_Mars 2020

Projet de reprise des centres Hoops Factory :

- Note MKTG - Analyse forces faiblesses_Juillet 2020
- Excel MKTG - BP + Notice d'utilisation et enseignements_Juillet 2020
- Excel MKTG - Plan d'action_Juillet 2020
- Excel MKTG - Éléments de langage_Juillet 2020
- Excel MKTG - Benchmark détaillé salles nord-américaines + Synthèse_Juillet 2020

9. PLAN INNOVATION 2024

9.1 LE CONTEXTE

La FFBB a toujours eu une image d'une fédération innovante. Le contexte, écrit plus haut, d'une nouvelle « consommation » du sport (Ubérisation) et de la difficulté, pour les clubs, de maintenir ou développer leurs activités, donne obligation à notre fédération de développer des services innovants pour mieux préparer l'après 2024. Elle doit également favoriser ses missions liées à la performance afin de préparer les jeux de Paris 2024.

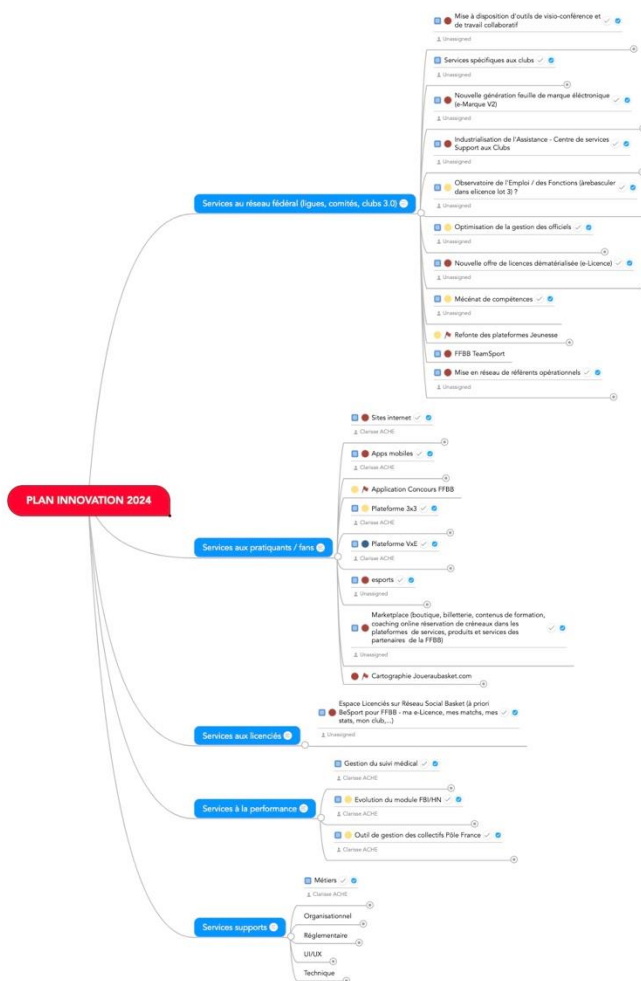
9.2 LES OBJECTIFS

Dans ce cadre, la fédération doit développer une stratégie numérique et proposer :

- Des services au réseau fédéral, composé des ligues, comités et clubs ;
- Des services aux pratiquant.es ;
- Des services spécifiques aux licencié.es ;
- Des services à la performance ;
- Des services supports fiables et performants.

9.3 LE PLAN INNOVATION 2024 – STRATEGIE NUMERIQUE

Une stratégie numérique a été finalisée en décembre 2020 :



10. PLAN OFFICIELS 2024

10.1 LE CONTEXTE

Les officiels regroupent arbitres, OTM, statisticiens, commissaires, superviseurs, etc.

Les différentes politiques concernant l'arbitrage (ancienne charte de l'arbitrage, actuelle charte des officiels) n'ont pas donné entière satisfaction.

Un séminaire sur l'arbitrage français a eu lieu le samedi 14 avril 2020 ; il a permis de faire un état des lieux de la situation de l'arbitrage couvrant les compétitions fédérales (hors HNO) ; il a proposé un tour de table de préconisations afin d'améliorer le fonctionnement actuel.

10.2 LES OBJECTIFS

Le plan doit satisfaire les besoins d'officiels, en particulier un nombre suffisant d'arbitres dans la filière fédérale et un arbitrage de qualité.

L'objectif n°1 est un nombre suffisant d'arbitres dans la filière fédérale.

L'objectif n°2 est un arbitrage de qualité.

Les 3 questions pour cadrer la réflexion et répondre à l'objectif :

- Dans le cadre de la politique fédérale :
 - Que doit-on unifier ?
 - Que peut-on harmoniser sur une région ?
 - Que laisse-t-on à l'initiative locale ?
- Comment amener les arbitres de clubs vers la formation fédérale ?
- Le principe de la charte des officiels n'étant pas remis en cause, comment la simplifier ?

Pour ce faire, le plan proposera formation, gestion & désignation, engagement des clubs et autres sujets nécessaires à la réussite de cette activité.

10.3 LE PLAN OFFICIELS 2024

Les principes fondateurs :

- Les clubs s'engagent à détecter, motiver, suivre et valoriser leurs officiels : c'est l'affaire de tous, d'où le nom du pacte **#TousEngagés** ;
- Le financement de la formation est la responsabilité de tous les clubs ;
- Création d'une application pour la gestion des disponibilités, les désignations (consultation, retours), une partie formation, une partie communication / échanges ;
- Création d'une Académie des Officiels en charge de la formation initiale, de la formation continue et des examens ;
- Nouvelle pédagogie des formateurs labélisés, mieux adaptée à la nouvelle génération ;
- Intégration d'un module « gestion du stress » et « gestion des conflits » dès la formation initiale ;

Dispositif s'appliquant uniquement aux championnats de clubs et coupes 5x5 (le 3x3 pourra s'ajouter par la suite)

9 thématiques :

- Simulation financière de l'impact du plan (en cours, dans l'attente des retours des territoires) ;
- Académie : statut et lien IRFBB ;
- Création de fiches ressources sur Recruter / Désigner / Former / Fidéliser ;
- L'application / Les applications (exemple Ref'mate et Ref'assist) ;
- Nouvelle pédagogie et module gestion des conflits et du stress ;
- Fiche tuteur ;
- Délégués aux officiels et référents aux officiels ;
- Fonds de développement de l'arbitrage ;
- Les engagements de chacun (arbitres, ligue, comité, fédération, club).

2 étapes :

- Une partie applicable en septembre 2022 : financement de la formation inclus dans les engagements des équipes, inscription d'un licencié par an et par club à la formation, fonds de développement de l'arbitrage (1 euro par rencontre), applications ;
- Une partie applicable en septembre 2023 : formation des formateurs territoriaux à la nouvelle pédagogie, le module gestion du stress et des conflits, création (et statuts) de l'académie.

11. PLAN QUALITE 2024

11.1 LE CONTEXTE

Le réseau fédéral, composé de la fédération, ligues régionales, comités départementaux et clubs, propose des services et des prestations à des licenciés, partenaires, collectivités locales, pratiquants ou simples consommateurs.

Le réseau doit accepter de rentrer dans le champ concurrentiel (autres sports fédérés, réseaux d'associations non fédérées, promoteurs privés).

Le Plan Qualité 2024 doit engager le réseau dans une démarche qualité par :

- Une étoilisation des clubs, ou comment valoriser leurs actions (labels fédéraux) et leur engagement ;
- Une étoilisation des ligues régionales et comités départementaux, ou comment valoriser leurs actions au service des clubs, dans le respect du PSF et du futur Projet Sportif de son Territoire (PST) ;
- Une étoilisation de la fédération, ou comment valoriser son action dans le cadre de sa délégation, de sa contribution à ses membres, de ses accords de partenariats ;
- Une évaluation des politiques fédérales.

11.2 LES OBJECTIFS

L'objectif n°1 : proposer une politique d'étoilisation d'un club ;

L'objectif n°2 : proposer une politique d'étoilisation d'un comité départemental et d'une ligue régionale ;

L'objectif n°3 : proposer une politique d'étoilisation de la fédération et d'évaluation des politiques fédérales et de la gestion des risques liés à l'ensemble des activités.

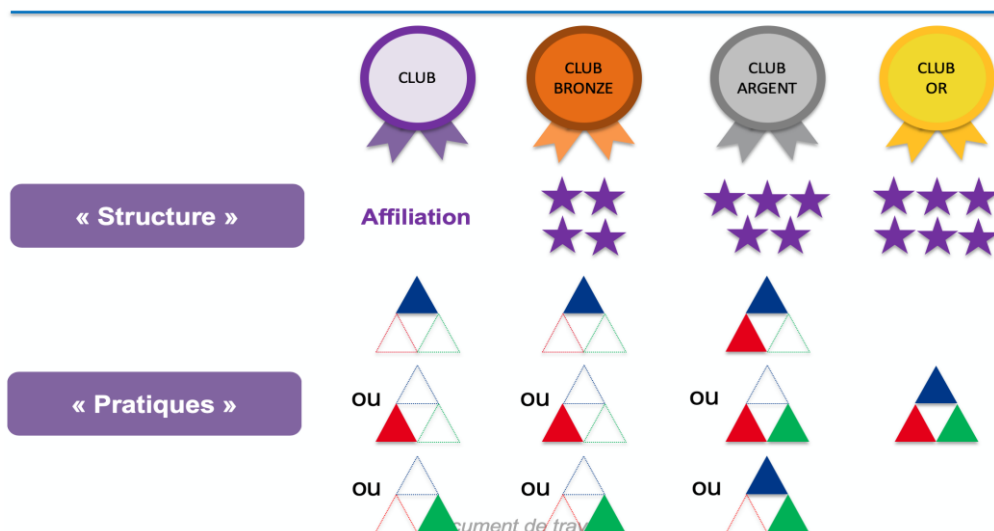
11.3 LE PLAN QUALITE 2024

Politique d'étoilisation de la fédération et d'évaluation des politiques fédérales et de la gestion des risques

Étoilisation d'un club

La démarche d'étoilisation d'un club repose sur l'addition des labels proposés par les différentes commissions fédérales

Etoilisation : Club Bronze, Argent, Or



Le principe :

- Chaque label fédéral est structuré en 3 niveaux :
 - 1^{er} niveau (1 étoile) : niveau territoriale ou niveau basique de la pratique ;
 - 2^e niveau (2 étoiles) : pratique structurée en appliquant les principes fédéraux ;

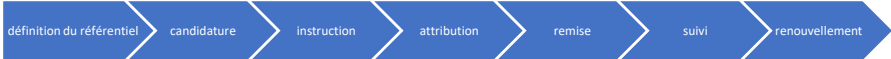
- 3^e niveau (3 étoiles) : niveau d'excellence de la pratique.
- Le club additionne les étoiles en structurant ses pratiques et cumulant les labels fédéraux ;
- Le cumul des labels permet d'obtenir l'étoilisation :
 - « club bronze » : cumul de 4 étoiles dans 1 forme de pratique (5x5, 3x3 ou VxE) ;
 - « club argent » : cumul de 5 étoiles dans 2 formes de pratique ;
 - « club or » : cumul de 6 étoiles dans 3 formes de pratique.

La liste des labels fédéraux existants :

- 5x5 : Club formateur masculin / féminin ;
- VxE : Santé, Inclusif, Tonik, Micro Basket ;
- 3x3 : pas de label ;
- Club : EFMB, citoyen.

L'objectif est de :

- D'augmenter le nombre de labels proposés aux clubs d'améliorer l'offre proposée aux clubs ;
- Étoiler les labels fédéraux (3 niveaux pour chaque label : 1,2 et 3 étoiles) ;
- Proposer une interface unique aux clubs pour déposer les demandes (initiale et renouvellement) des clubs ;
- Définir un plan de communication de l'étoilisation des clubs à l'ensemble des partenaires basket : pratiquants, licenciés, parents, dirigeants, partenaires institutionnels, partenaires privés, structure fédérale ;

Tâche	Délai
<p>Structurer le processus d'attribution et de renouvellement d'un label fédéral :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recenser les processus mis en œuvre actuellement pour les différents labels - Définir un processus standard de gestion d'un label fédéral  <pre> graph LR A[definition du référentiel] --> B[candidature] B --> C[instruction] C --> D[attribution] D --> E[remise] E --> F[suivi] F --> G[renouvellement] </pre> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer ce processus standard aux labels existants - Veiller à ce que tout nouveau label respecte ce processus 	<p>Juin 2022</p>
<p>Définir l'offre de labels à destination des clubs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revoir l'offre de labélisation existante avec les commissions concernées - Étendre l'offre avec les commissions n'ayant pas de label : 3x3, formation dirigeants... - Définir l'offre globale de labélisation (le menu...) 	<p>Juin 2022</p>
<p>Développement de FBI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer l'interface FBI unique pour la gestion des labels : dépôt de candidature, instruction du dossier, suivi, renouvellement - Définir les flux entre FBI et Be Sport pour la communication de l'information 	<p>Juin 2023</p>
<p>Définir le plan marketing de l'étoilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition d'une charte graphique - Définition d'un plan de communication et de visibilité à destination : <ul style="list-style-type: none"> • Du public : pratiquants, parents • Des partenaires des clubs : institutionnels, privés • Des licenciés • Des instances du basket : FFBB, ligue, CD/CT - Définition d'un kit de communication pour le club : oriflamme, cartouche de signature de mail... - Définition d'un protocole de remise 	<p>Juin 2023</p>
<p>Lancer la démarche auprès des clubs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Note fédérale - Réunion présidents de ligues et de comités - Webinaire Teams - Tuto sur la chaîne You Tube FFBB... 	<p>AG 2023</p>
<p>Suivre la mise en œuvre de l'étoilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement des demandes des clubs - Hot line clubs - Lien avec les commissions fédérales pour les labels 	<p>Septembre 2023</p>

Étoilisation d’une ligue régionale ou d’un comité départemental ou territorial

La démarche d'étoilisation d'une ligue régionale ou d'un comité départemental (ou territorial) repose sur le scoring obtenu suivant un référentiel qui doit être établi en prenant en compte :

- Le Projet Sportif Fédéral 2024 ;
- Le tableau de répartition des compétences - 2021 / 2024.

Ce référentiel devra également prendre en compte l'aptitude des structures à prendre en compte les futurs PST (Projets Sportifs Territoriaux)

Les principes de base de l'étoilisation d'une ligue régionale ou d'un comité départemental (ou territorial) :

- Étoilisation bronze : prise en compte de l'ensemble des missions obligatoire ;
- Étoilisation argent : prise en compte de l'ensemble des missions obligatoire et d'une part importante des missions facultatives ;
- Étoilisation or : prise en compte de l'ensemble des missions obligatoire, d'une part importante des missions facultatives et mise en œuvre d'initiatives innovantes.

Tâche	Délai
Définir le référentiel d'étoilisation d'une ligue et d'un CD/CT basé sur : - Le PSF 2024 - Le tableau de répartition des compétences - 2021 / 2024	Juin 2022
Définir le process d'étoilisation ligue CD/CT: - Critère d'atteinte des niveaux bronze, argent, or - Définition du processus d'évaluation - Conditions d'obtention d'un niveau - Conditions de reconduction - Conditions de retrait	Juin 2022
Définir le plan marketing de l'étoilisation : - Définition d'une charte graphique - Définition d'un plan de communication et de visibilité à destination : • Du public : pratiquants, parents • Des partenaires des clubs : institutionnels, privés • Des licenciés • Des instances du basket : FFBB, ligue, CD/CT - Définition d'un kit de communication pour la ligue ou le CD/CT : oriflamme, cartouche de signature de mail... - Définition d'un protocole de remise	Juin 2023
Lancer la démarche auprès des Ligues et CD/CT : - Note fédérale - Réunion présidents de ligues et de comités...	Octobre 2023
Evaluer les ligues et CD/CT	Saison 2023/2024
Publier les résultats suivant le plan de communication	Juin 2024
Réaliser un retour d'expérience sur l'étoilisation des ligues et CD/CT	AG 2024

Étoilisation de la fédération

La démarche d'étoilisation proposée repose sur la mesure de la contribution de la fédération au développement durable qui est une préoccupation croissante des instances politiques. Cette contribution peut être structurée par l'intermédiaire d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations

La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) est la démarche mise en place par une organisation afin d'intégrer les enjeux du développement durable dans ses activités en prenant en compte des critères sociaux, économiques, écologiques, éthiques, d'innovation... en lien avec toutes les parties prenantes (salariés, bénévoles, partenaires, prestataires, pratiquants...).

Basées sur la norme ISO 26000, le CNOSF a rédigé, en lien avec des fédérations engagées, six axes d'actions spécifiques au secteur du sport pour aider les organisations sportives à déployer et/ou consolider des stratégies et des plans d'actions écoresponsables :

- Une gouvernance responsable et durable ;
- Management et épanouissement des parties prenantes ;
- Le respect et l'implication des pratiquants ;

- La protection de l'environnement ;
- Le respect des règles et des valeurs éthiques ;
- Le développement et l'attractivité des territoires.

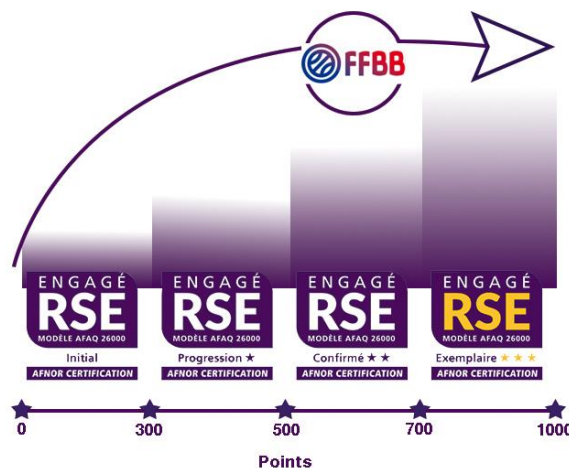
Pour une association qui souhaite structurer ou renforcer sa démarche RSO, il ne s'agit pas de mettre en œuvre toutes ces actions en même temps mais de :

- Faire un état des lieux de ses pratiques (au sein de ses murs et à l'extérieur)
- Re-questionner les objectifs de son organisation et son projet associatif
- Prioriser les actions qui répondent le mieux aux problématiques de l'organisation, de son sport, de son territoire et de ses ressources disponibles (en temps, en moyens humains, matériels et financiers)
- Afin de tendre petit à petit vers l'excellence écoresponsable.

Les facteurs de succès d'une démarche RSO sont la sensibilisation et la mobilisation de toutes les parties prenantes mais surtout la progressivité en identifiant des actions concrètes et adaptées à l'organisation sportive que l'association peut mettre en œuvre au fur-et-à-mesure.

La norme ISO 2600 ne donne pas lieu à une certification mais une évaluation de maturité

La démarche ISO 2600 permet également de prendre en compte, dans le cadre d'une démarche structurée, les exigences de la spécification AFNOR SPEC S50-020 « Éthique et intégrité » publiée en juillet 2021 sous l'impulsion du ministère chargé des Sports.



Par exemple l'AFAQ propose une démarche RSE avec une évaluation avec potentiel de 1000 points aboutissant à une reconnaissance à 4 niveaux

- Initial (moins de 300 points) ;
- Progression 1 étoile (300 à 500 points) ;
- Confirmé 2 étoiles (500 à 700 points) ;
- Exemplaire 3 étoiles (7000 à 1000 points).

Actuellement il n'existe pas de grille d'évaluation permettant de réaliser un scoring du référentiel CNOSF

La démarche AFAQ présente l'avantage :

- D'une évaluation réalisée par une tierce partie
- D'une progressivité dans l'implantation du référentiel

Une telle démarche nécessite l'accompagnement par un consultant externe

Tâche	Délai
Définir une approche projet : <ul style="list-style-type: none"> • Comité de pilotage • Chef de projet (salarié) • Planning • Plan qualité projet 	Juin 2022
Définir le référentiel RSO (modèle CNOSF / modèle AFAQ)	Décembre 2022
Définir le scoring associé au référentiel	Juin 2023
Établir un état des lieux (scoring initial)	Septembre 2023

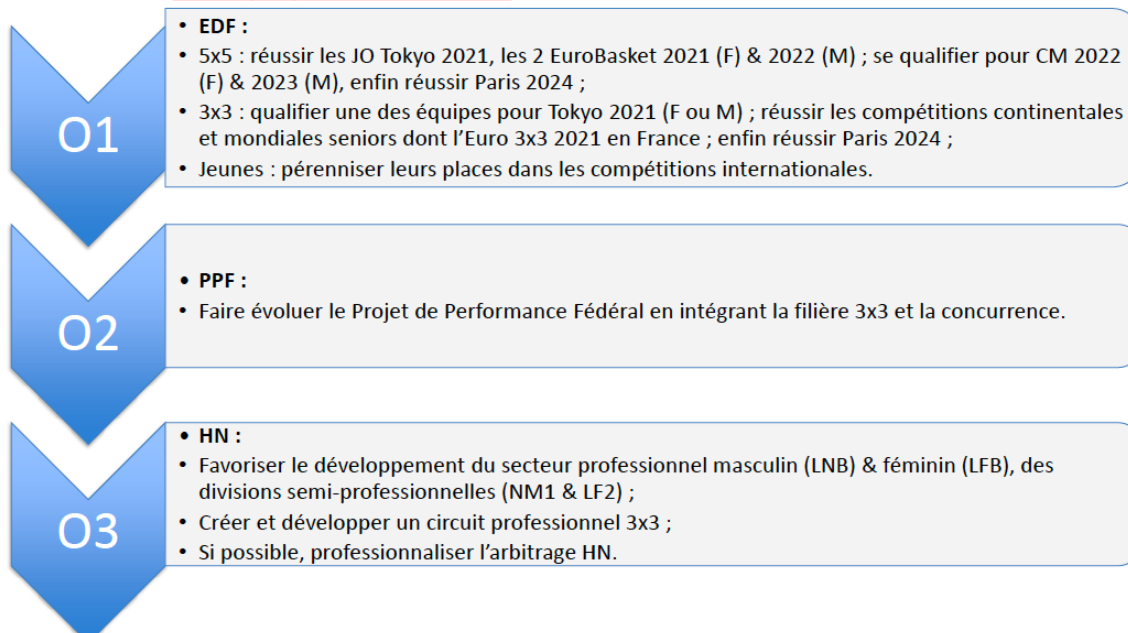
Définir un accompagnement : <ul style="list-style-type: none"> Établissement d'un cahier des charges Consultation de 3 prestataires potentiels (minimum) Choix du prestataire 	Septembre 2023
Etablir et mettre en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> Un planning d'étoilisation Un plan d'action associé 	Septembre 2023 à Juin 2024
Première évaluation externe	Juin 2024

Évaluation des politiques fédérales

L'évaluation des politiques fédérales doit être basée sur les objectifs définis dans la « commande politique 2021-2024 »

Orientations politiques (2021)

Dans la perspective de Paris 2024 :



Il est nécessaire de définir :

- Des critères d'évaluation pour chacun des 12 objectifs définis dans la commande politique ;
- Une déclinaison de ces objectifs sur les délégations ;
- Un processus d'analyse de ces critères (périodicité, instance d'évaluation, décision et suivi d'un plan d'action).

Définir les critères d'évaluation des objectifs de la commande politique

Définir le processus d'analyse des critères d'évaluation

Déployer l'évaluation et le suivi du plan d'action

Gestion des risques

La méthodologie proposée repose sur :

- L'identification des risques (événements indésirables) ;
- L'évaluation des risques en termes de probabilité d'occurrence et d'effet potentiel.

	Indolore	Limité	Grave	Dramatique
Improbable				
Occasionnel				
Courant				
Très courant				

	Risque non prioritaire
	Risque à traiter
	Risque prioritaire

- L'élaboration d'un plan d'action visant à réduire le niveau de risque
 Pour chacun des risques, on se posera ces 3 questions successives :
 - Peut-on l'éliminer ?
 - Peut-on en limiter les effets ?
 - Peut-on en limiter la probabilité ?
- La réévaluation périodique des risques en intégrant de nouveaux risques (évalués dans une démarche de veille)

Tâche	Délai
Constituer un groupe de travail	Mars 2022
Définir : <ul style="list-style-type: none"> • une méthodologie d'identification • un référentiel d'évaluation des situations indésirables 	Mars 2022
Identifier / évaluer les situations indésirables	Juin 2022
Consolider les évaluations	Septembre 2022
Définir / mettre en œuvre un plan de réduction des risques	Septembre 2022 à Juin 2023
Réévaluer les situations indésirables	Juin 2023

12. PLAN SOCIETE & MIXITES 2024

12.1 LE CONTEXTE

Le réseau fédéral, par le biais de ses activités compétitives ou non compétitives, est un acteur territorial important ; la fédération, ses structures territoriales, ses clubs, ses licenciés et pratiquants sont donc directement impliqués dans les grands enjeux sociétaux, au même titre que l'ensemble des autres pans de la société française.

Le gouvernement, pour son action volontariste, les autres pouvoirs publics, les médias, l'opinion, sont autant de marqueurs pour nos fédérations de mettre en œuvre une politique ambitieuse prenant en compte ses attentes, en particulier :

- Les luttes contre les déviances sociétales (violences sexuelles, racisme, radicalisation, incivilités, etc.) ;
- L'évolution de nos activités vers plus de parité et de mixités ;
- La prise en compte des autres enjeux pour plus de citoyenneté et d'un environnement plus durable.

12.2 LES OBJECTIFS

- Permettre à chaque licencié de pratiquer le basket en sécurité, tout en véhiculant des valeurs de cohésion, de fair-play ;
- Faire que le basket reste une discipline éducative d'épanouissement ;
- Aider chaque structure (clubs / CD / LR) à performer socialement en favorisant les mixités, l'inclusion, le respect de chacun et de son environnement ;
- Préparer 2024, être toujours en avance, en anticipation, en prévention, et le moins possible en curation ;
- S'engager sincèrement et avec conviction.

12.3 LA STRATEGIE

- Communiquer encore plus auprès des structures, des licenciés, du grand public :
 - Faire savoir ce que l'on fait
 - Informer les structures et les licenciés
 - Viser l'ensemble de nos partenaires publics et privés
- Faire adhérer encore plus :
 - De nombreuses structures sont déjà engagées
 - Susciter l'intérêt des plus jeunes
 - Faire aimer notre démarche
- Faire agir encore plus :
 - Changer les comportements
 - Un peu x souvent = beaucoup
- Faire durer encore plus :
 - Fidéliser,
 - Évaluer nos actions pour se réinventer,
 - Innover et être en veille

12.4 Une fédération engagée pour :

- Un Basket sans violence ;
- Un Basket respectueux ;
- Un Basket laïque ;
- Un Basket mixte ;
- Un Basket performant socialement ;
- Un Basket responsable ;
- Un Basket sain.

12.5 Un Basket sans violence :

Contexte

Il apparaît que le Basket-Ball ne dispose pas d'informations précises à propos des faits de violence. Notre action est d'identifier ces situations, de permettre aux victimes et à leur entourage d'être accompagnés et de sensibiliser les dirigeants / cadres / officiels à cette thématique.

Objectifs

- Faire savoir aux victimes qu'elles peuvent être soutenues face à ces violences ;
- Aider les pratiquants à se prémunir de tels comportements ;
- Accompagner les encadrants dans la prévention et leur donner des outils leur permettant de déceler des comportements condamnables.

Critères d'évaluation

- Intervention récurrente auprès des cadres techniques intervenant sur le PPF et des polistes ;
- Évolution du nombre de signalements ;
- Évolution du nombre de sensibilisations ;
- Évolution du nombre de personnes formées.

Mots clés : soutien, écoute, sécurité, respect

Publics visés : les victimes, les plus jeunes.

Accompagnement des victimes

- Création et diffusion d'une procédure d'écoute et de signalement précise à l'ensemble de nos structures fédérales ;
- Mettre en relation la victime avec l'organisme spécialisé (services de l'État) et le service juridique fédéral ;
- N° de téléphone direct ;
- Accompagner les structures dans lesquelles se sont déroulés les faits ;
- Établir un suivi annuel des dossiers traités ;
- Identifier un correspondant national en charge du pilotage de ces actions.

Communication

- Transmettre aux clubs les informations actualisées sur ces thématiques permettant à tous les licenciés d'avoir accès aux numéros de téléphone utiles.

Sensibilisation

- Intervention des organismes partenaires spécialisés et/ou des référents régionaux auprès du public de nos structures lors de réunions spécifiques ou à l'occasion d'événements (AG, Automnales, rentrée des pôles espoirs...).

Formation

- Créer, former et développer un réseau de référents régionaux ;
- Créer des outils pédagogiques à destination des structures leur permettant d'animer ces thématiques (e-learning / séquence d'1h...) ;
- Intégrer ces thématiques dans les contenus de formations des éducateurs, officiels, et dirigeants.

Valorisation

- Prendre en compte les actions de ce thème dans le PSF

12.6 Un Basket respectueux :

Contexte

Le basket véhicule des valeurs fondamentales pour lutter contre les discriminations et tout ce qui en découle, car c'est bien avec des heures et des heures de travail et du talent qu'un athlète devient un champion et non grâce à son origine, sa religion, son lieu d'habitation, son orientation sexuelle.

Objectifs

- Permettre à tous de pratiquer le basket au niveau de ses compétences quelles que soient ses origines, sa couleur de peau ;
- Faire savoir aux victimes qu'elles peuvent être soutenues face à ces discriminations ;
- Aider les pratiquants à se prémunir de tels comportements ;

- Accompagner les encadrants dans la prévention et leur donner des outils leur permettant de déceler des comportements condamnables.

Mots clés : Diversité, citoyenneté, respect, égalité.

Critères d'évaluation : Évolution du nombre de signalements, du nombre de sensibilisations, du nombre de personnes formées

Publics visés : les victimes, les plus jeunes.

Accompagnement des structures

- Création et diffusion d'une procédure d'écoute et de signalement précise à l'ensemble de nos structures fédérales ;
- Faciliter les signalements de toutes formes de discrimination ;
- Mettre en relation la victime avec l'organisme partenaire spécialisé et le service juridique fédéral ;
- N° de téléphone direct ;
- Accompagner les structures dans lesquelles se sont déroulés les faits ;
- Établir un suivi annuel des dossiers traités ;
- Identifier un correspondant national en charge du pilotage de ces actions.

Communication

- Transmettre aux clubs les informations actualisées sur ces thématiques permettant à tous les licenciés d'avoir accès aux numéros de téléphone utiles.

Sensibilisation

- Intervention des organismes partenaires spécialisés et/ou des référents régionaux auprès du public de nos structures lors de réunions spécifiques ou à l'occasion d'événements (AG, Automnales, pôles espoirs...);
- Création d'une BD pour les mini basketteurs ;

Valorisation

- Prendre en compte les actions de ce thème dans le PSF.

Fair Play et Supportérisme

- **Objectifs :** Être fier des tribunes du basket français ;
- **Mots clés :** laissez-les jouer, encourager, respecter ;
- **Critères d'évaluation :** évolution du nombre de sensibilisations, nombre de clubs utilisant les "kits" proposés gratuitement par la FFBB ;
- **Publics visés :** Les plus jeunes. Tous les acteurs/trices du Basketball ;
- **Communication :**
 - Mettre à disposition des structures :
 - ✓ La campagne "un supporter ou insupportable" ;
 - ✓ La campagne "parents fair-play" ;
 - ✓ Les vidéos (Le relou du club, quand tes parents viennent te voir jouer) ;
 - Utiliser les matchs de l'équipe de France comme support.
- **Sensibilisation :**
 - Intervention des organismes partenaires spécialisés auprès du public de nos structures lors de réunions spécifiques ou à l'occasion d'événements (finales de championnat de France / Finales de coupes de France, matchs des équipes de France, événements fédéraux délocalisés) ;
 - Promouvoir le « je participe » du JAP à destination des plus jeunes. Comment encourager, comment supporter ?
- **Valorisation**
 - Envisager un trophée du meilleur club de supporters ;
 - Proposer un challenge du fair-play territorial aux structures.

12.7 Un Basket laïque :

Contexte

- Responsabilité éducative ;
- Rassurer et dépasser la méconnaissance ;

- Ce n'est pas de la délation c'est de notre mission de protéger nos pratiquants ;
- Construire un véritable réseau de veille.

Objectifs

- Faire appliquer le principe de laïcité dans les clubs ;
- Aider les encadrants et pratiquants à appliquer le principe de laïcité ;
- Accompagner les encadrants à adopter une posture favorable aux échanges.

Mots clés : intégration et inclusion sociales

Critères d'évaluation : nombre de sensibilisations

Publics visés : Tous

Formation

- Créer former et développer un réseau de référents régionaux et cadres d'état et fédéraux ;
- Promouvoir la formation de formateurs aux Valeurs de la république et principe de Laïcité, auprès des éducateurs des structures ;
- Créer des outils pédagogiques à destination des structures leur permettant d'appréhender au mieux cette thématique (e-learning / séquence d'1h...) ;
- Intégrer ces thématiques dans les contenus de formations des éducateurs.

Communication

- Transmettre aux clubs les informations actualisées sur ces thématiques permettant à tous les licenciés d'avoir accès aux numéros de téléphone utiles ;

Sensibilisation

- Intervention des services de l'État spécialisés auprès de nos structures lors de réunions spécifiques ou à l'occasion d'événements locaux (AG, Automnales...).

Accompagnement des structures

- Accompagner les structures en situations délicates ;
- Mettre en relation les structures avec les services spécialisés et le service juridique fédéral ;
- Identifier un correspondant national en charge du pilotage de ces actions ;
- Établir un suivi annuel des dossiers traités.

Valorisation

- Prendre en compte les actions de ce thème dans le PSF.

12.8 Un Basket mixte :

Objectifs

- Développer la pratique féminine dans toutes les catégories d'âge, sur tous les territoires ;
- Faciliter l'accès aux formations et la prise de responsabilités pour les femmes : dirigeantes, entraîneuses, officielles.

Mots clés : égalité, mixité, ambition.

Critères d'évaluation : évolution du pourcentage de femmes dans les 3 grandes familles du Basket.

Publics visés : tout le public féminin.

Valorisation

- Promouvoir le Trophée Femme sur Tous les Terrains ;
- Prendre en compte les actions de ce thème dans le PSF ;
- Favoriser les coopérations locales extra-basket destinées à favoriser la pratique des femmes.

Dirigeantes 2024

- Constituer un groupe de femmes ayant pris des responsabilités et/ou souhaitant en prendre et les accompagner autour de 3 axes :
 - ✓ Connaissance du milieu
 - ✓ Développement personnel
 - ✓ Modules spécifiques en fonction des demandes

Communication

- Élaborer et diffuser une plaquette énumérant les points de vigilance et mettant en avant des bonnes pratiques ;
- Communiquer de façon équivalente entre les EDF féminines et les EDF masculines (ex : inclure les femmes dans Team France Basket) ;
- Utiliser l'image de sport "féminin" pour mettre en avant l'attrait du basket ;
- Valoriser de la prise en compte de la "féminisation" des commissions fédérales après les dernières élections.

Formation

- Créer, former et développer un réseau de référents régionaux ;
- Créer des outils pédagogiques à destination des structures leur permettant d'appréhender les discriminations et les violences sexistes (e-learning / ateliers d'échanges / séquence d'1h...).

Sensibilisation

- Promouvoir la féminisation des instances dirigeantes dans toutes les structures ;
- Créer une opération de parrainage "amène une copine".

12.9 Un Basket performant socialement :

Contexte

Répondre aux défis sociétaux actuels : décrochage scolaire, insertion et emploi des jeunes, monoparentalité, familles défavorisées. Imaginer une fédération de licenciés responsables et solidaires, conscients de leur propre rôle dans la construction du basket de demain, aux côtés des clubs, des acteurs publics et des entreprises.

Objectifs

- Rendre la société meilleure ;
- Favoriser l'accès à tous les publics qui peuvent en être éloignés pour des raisons de précarité sociale ou financière ;
- Encourager l'insertion des jeunes dans l'emploi grâce au sport ;
- Tisser le lien social entre différents publics.

Mots clés : emploi, éducation, santé, citoyenneté.

Critères d'évaluation : Évolution du nombre de structures engagées dans la démarche.

Publics visés : personnes éloignées de la pratique quel que soit la raison.

Valorisation : Prendre en compte les actions de ce thème dans le PSF.

Formation : Créer des outils pédagogiques à destination des structures leur permettant d'appréhender la performance sociale (e-learning / ateliers d'échanges / séquence d'1h...).

Communication

- Transmettre aux clubs les informations actualisées sur ces thématiques permettant à toutes les structures de s'engager dans ces démarches avec les outils nécessaires ;
- Communiquer auprès de nos partenaires sur nos démarches afin de favoriser les contacts entre les jeunes et les potentiels employeurs ;
- Informer les clubs sur les avantages à s'inscrire dans cette démarche.

Sensibilisation

- Promouvoir les actions (horaires, tarifs, encadrement, transport...) permettant aux personnes éloignées de la pratique de pratiquer le basket. (familles monoparentales, défavorisées) ;

- Promouvoir les services civiques ;
- Promouvoir le Service National Universel ;
- Intervenir auprès des plus jeunes pour promouvoir le bénévolat.

Accompagnement : Accompagner les structures qui désirent s'inscrire dans les domaines de performance sociale (emploi, personnes éloignées...).

12.10 Un Basket responsable :

Objectifs

- Diminuer l'empreinte carbone du basket ;
- Impliquer l'ensemble des acteurs et des structures dans la transition écologique.

Mots clés : environnement, éco responsable, développement durable.

Critères d'évaluation : nombre de manifestations utilisatrices de l'éco charte (MAIF SPORT PLANETE).

Publics visés : tous les acteurs, les structures fédérales.

Accompagnement des structures

- Promouvoir l'utilisation de l'application OPTIMOUV dans les comités et ligues.
- Créer une éco charte d'organisation d'évènements (MAIF SPORT PLANETE) à disposition des structures

Valorisation

- Prendre en compte les actions de ce thème dans le PSF.

Sensibilisation

- Faire intervenir des organismes partenaires spécialisés auprès du public de nos structures lors de réunions spécifiques ou à l'occasion d'évènements ;
- Respecter l'éco charte interne des évènements (MAIF SPORT PLANETE) lors de l'ensemble des manifestations fédérales (Équipes de France, Finales, AG, stages...) ;
- Développer la prise de conscience des plus jeunes lors des FNMB ;
- Créer le guide du basketteur éco responsable.

Communication

- Diffuser l'éco charte auprès des structures déconcentrées de la FFBB ;
- Relayer les informations disponibles sur le site du CNOSF à propos de la RSO.

12.11 Un Basket sain :

Contexte

Le basket comme l'alcool sont vus socialement comme un plaisir partagé et sont donc souvent associés, l'alcool célébrant le sport. Il existe dans le basket comme ailleurs, des consommations de produits psychoactifs (alcool, tabac, cannabis...). Ces consommations, qu'elles soient occasionnelles ou régulières peuvent avoir des conséquences sur la santé des joueurs et sur leurs performances physiques et sportives, mais aussi perturber le bon déroulement de manifestations sportives ou venir ternir l'image des clubs et du basket.

Objectifs : Protéger les pratiquants de certaines consommations dangereuses.

Mots clés : Prévention, écoute, bien être.

Critères d'évaluation : Évolution du nombre de sensibilisations.

Publics visés : Tous et en particulier les jeunes.

Accompagnement

- Faciliter la demande d'aide et le dialogue ;
- Mettre en relation le demandeur avec l'organisme partenaire spécialisé ;
- N° de téléphone direct ;
- Accompagner les structures dans lesquelles se sont déroulés les faits ;
- Établir un suivi annuel des dossiers traités.

Communication

- Transmettre aux clubs les informations actualisées sur ces thématiques permettant à tous les licenciés d'avoir accès aux numéros de téléphone utiles.

Sensibilisation

- Intervention des organismes partenaires spécialisés auprès du public de nos structures lors de réunions spécifiques ou à l'occasion d'événements (AG, Automnales, rentrée des pôles espoirs...).

Formation

- Créer des outils pédagogiques à destination des structures leur permettant d'animer ces thématiques (e-learning / séquence d'1h...);
- Intégrer ces thématiques dans les contenus de formations des éducateurs, officiels, et dirigeants.

Valorisation

- Prendre en compte les actions de ce thème dans le PSF.

12.12 Une Fédération accompagnée :

1. Partenaires de compétences
2. Référents
3. Experts
4. Des marraines et des parrains
5. Partenaires publics

Contracter des partenariats pour garantir une plus grande efficience

Contexte : Des sujets complexes, techniques, juridiquement exposés.

Objectifs

- Apporter aux structures des informations et des outils simples et efficaces ;
- Déléguer la gestion de certaines situations délicates à des personnes compétentes ;
- Faire monter en compétence les acteurs du terrains (bénévoles, éducateurs, officiels...).

Description

Contracter des partenariats pluriannuels avec les services de l'état, des associations, des fondations, des ONG... pour nous aider à assurer des actions de :

- Formation ;
- Sensibilisation ;
- Accompagnement des victimes ;
- Communication.

L'idéal est que ces partenaires possèdent un réseau a minima régional afin d'assurer une certaine équité entre les territoires.

Chacun de ces partenaires bénéficiera d'une exposition spécifique lors d'un match d'une équipe de France durant le mandat.



Des référents

Contexte : Des sujets maîtrisés plus au niveau fédéral que local

Objectifs : Apporter à chaque région des compétences sur chaque thématique portée par la commission

Description

Ils.elles sont désigné.es conjointement par la CF S&Ms et le.la correspondant.e de chaque ligue pour porter une thématique. Après une formation, information reçue, cette personne a deux missions :

- Sensibiliser les licenciés et pratiquant sur cette thématique dans son territoire ;
- Mettre en relation les licenciés, leurs entourages avec les organismes partenaires au besoin.

Certaines de ces attributions seront confiées directement aux CTS (agents de l'Etat) : Prévention des violences sexuelles, Discrimination, Valeurs de la République...

Des experts

Contexte : au regard de la complexité de certains dossiers, les membres de la commission n'ont pas toutes les compétences actuelles pour porter des sujets spécifiques. Pour autant, le monde du basket est riche de personnes ressources en mesure de nous apporter leur aide, leur regard et aussi nous faire des propositions.

Objectifs : Bénéficier d'un regard d'experts sur nos travaux.

Description : Ces expert.es sont des proches de la Fédération. Ils ont acquis une expertise qui permet à la CF S&Ms d'être plus efficace dans ses actions.

Ils sont sollicités par la commission au besoin des thématiques.

Ils / elles peuvent également être le relais pour porter certains messages auprès des licencié.es, des clubs, des structures.

Des marraines et des parrains

Contexte : Les actions portées par la commission, aussi passionnantes soient elles, ne bénéficient pas, pour l'instant, d'un attrait suffisant pour intéresser les médias.

Objectifs : Bénéficier de la visibilité médiatique des images célèbres du basket.

Description : Les marraines et parrains sont des (ex) joueuses/joueurs, coachs, arbitres dirigeant.es... célèbres, qui mettent leur notoriété au service d'une cause qui leur est chère et qui est portée par la Fédération. Autant que possible, cette marraine ou ce parrain sera sincèrement sensible à la cause défendue.

Partenaires publics

Contexte : Les clubs, comités, ligues sont tous engagés, à des degrés divers dans une démarche citoyenne. Les collectivités soutiennent de moins en moins les actions 100% sportives et de plus en plus celles qui contribuent à la performance sociale.

La FFBB entretient des relations privilégiées avec les conseils départementaux, régionaux, CNOSF et autres ministères qui développent eux aussi des politiques similaires.

Objectifs : Informer les structures des orientations politiques et des outils mis à disposition par les collectivités ou structures (ex : boîte à outils du CNOSF).

Valoriser les actions des structures fédérales auprès de leur collectivités

Description : Créer un réseau de communication aussi bien montante que descendante avec ces instances.

12.13 Une Fédération impliquée :

- Cabinet du Président
- 0. Pôle Administration & Finances
- 1. Pôle Haut-Niveau
- 2. Pôle Formation et Emploi
- 3. Pôle Marque
- 4. Pôle Clubs & Territoires
- 5. Pôle Pratiques fédérales
- 6. Pôle Affaires Juridiques et Institutionnelles
- 7. Pôle 3x3

Cabinet du Président

- Intégrer le plan S&Ms en matière d'innovation.

Pôle Administration & Finances

- S'impliquer dans le développement de la performance sociale et l'accession des femmes aux postes à responsabilité au sein de la FFBB ;
- Promouvoir les actions visant à réduire l'impact environnemental du fonctionnement de la FFBB et COMMUNIQUER sur ces actions (achats responsables, Eco-charte interne...);
- Informatique : Développer et veiller au bon fonctionnement des applications.

Pôle Haut Niveau

- Sensibiliser les jeunes et les éducateurs des Pôles France Yvan Mainini et des Pôles espoirs sur les thématiques :
 - Un Basket sans violence (harcèlement, bizutage, cyber harcèlement...);
 - Un Basket respectueux et laïque ;
 - Un Basket sain ;
 - L'ensemble du plan S&Ms 2024 ;
 - Proposer à des (ex) joueuses et joueurs des Équipes de France A de devenir Marraine ou Parrain d'une des thématiques. Leur image et leur message permettraient à ces causes d'être vues et entendues par le plus grand nombre ;
- Les EDF étant l'image du basket français, communiquer sur une organisation responsable et réfléchie en termes de transition écologique, permettrait d'accompagner la démarche de la MAIF (partenaire maillot) dans son opération "Sport planète" ;
- Accompagner la prise de fonction de femmes dans l'encadrement des staffs des EDF.

Pôle Formation et Emploi

- Formation :
 - Collaborer pour la création de supports de formation sur l'ensemble des thématiques permettant aux structures (clubs - comités - ligues) de disposer d'outils accessibles pour

- sensibiliser leur public à ces sujets. Les formats seront des e-learning, classes virtuelles, présentation, podcasts audios et vidéos... ;
 - Intégrer les thèmes prioritaires (pédocriminalité et bizutage, discrimination, laïcité, féminisation...) dans le cursus de formation **initiale et continue** des éducateurs (BF, CS, CQP, BP, DE, DES, séminaire de revalidation) ;
 - Intégrer les thématiques citoyennes dans le campus et dans lors des printanières pour décliner le plan au plus près.
- Emploi :
 - SNU : associer le basketball comme pratique citoyenne dans la première phase ;
 - Service Civique : décliner le plan Société & Mixités 2024 dans la formation citoyenne obligatoire ;
 - Service Civique : Orienter une mission sur la performance sociale ;
 - Apporter de l'aide aux clubs pour l'inclusion par le sport.

Pôle Marque

- Communication :
 - Programmation annuelle de communication des événements de la commission (en lien avec les partenaires, les journées internationales de ..., des matchs des équipes de France...);
 - Création d'une identité visuelle pour la commission et d'une vidéo du plan S&Ms ;
 - Réflexion pour l'acquisition de goodies responsables.
- Partenariats :
 - Co opérer avec nos partenaires actuels (MAIF, Caisse d'Épargne, FDJ, Amazon, Hoops Factory...) pour développer des actions mettant en évidence nos valeurs citoyennes communes ;
 - Communiquer sur les actions de la CFS&Ms auprès de nos partenaires actuels et potentiels
 - Organisation : S'engager à organiser des manifestations (Finales, matchs des EDF...) respectant les critères défendus par la MAIF dans son projet "Sport Planète".

Pôle Clubs et Territoires

- Décliner le Plan Société & Mixités 2024 ;
- PSF et fonds fédéraux : Valoriser les clubs inscrivant dans leur quotidien une démarche citoyenne au travers des critères du PSF et des fonds fédéraux ;
- Étoilisation : Valoriser les clubs inscrivant dans leur quotidien une démarche citoyenne au travers des critères d'étoilisation ;
- Collectivités :
 - Communiquer auprès des collectivités sur l'implication des structures de leur territoire dans une démarche de performance sociale
 - Informer les collectivités des clubs engagés dans le Plan Société et Mixités.

Pôle Pratiques fédérales

- Compétitions :
 - Utilisation d'Optimouv' (FFBB et ses structures) ;
 - S'engager à organiser des manifestations respectant les critères défendus par la MAIF dans son projet "Sport Planète" ;
- Jeunesse :
 - **La jeunesse est la cible prioritaire de nos actions. Ceux sont ces enfants qui vont construire le basket de demain ;**
 - Mise en place du livret du jeune basketteur éco volon-terre ;
 - Fête du MiniBasket en lien avec la MAIF et Sport Planète ;
 - Promotion des applications.
- Vivre Ensemble
 - Proposition pour intégrer dans les CGB des moments d'échanges autour des valeurs citoyennes ;
 - Favoriser l'accès à l'ensemble des pratiques du VxE.

Pôle Affaires Juridiques

- Signalements
 - Centraliser le mode de signalement des faits afin d'apporter une expertise de traitement des dossiers et d'assurer une certaine confidentialité ;
 - Établir un bilan annuel pour chaque catégorie de signalements ;
 - Créer un lien entre la protection des victimes et les actions de sensibilisation pour être le plus factuel et réaliste dans nos interventions ;
- Partenariats

- Assurer le meilleur cadre juridique possible avec l'ensemble des partenaires de compétences afin que les collaborations avec ceux-ci soient les plus efficaces possibles ;
- Discipline
 - Informer les membres des commissions Discipline, Éthique... sur la lutte contre les violences ;
 - Inciter les commissions de discipline à envisager, parmi les sanctions, des travaux d'intérêt général dans des "actions citoyennes".

Pôle 3x3

- Super League
 - Inciter au respect de l'éco charte interne des événements pour tous les Opens Plus et Open de France ;
 - Performance sociale ;
 - Développer, autour des événements 3x3, des actions visant à la performance sociale : emploi, engagement bénévole, aide au public défavorisé.

12.14 Une Fédération de terrain :

1. Label FFBB Citoyen MAIF
2. Trophée Femmes sur tous les terrains
3. Forum FFBB Citoyen
4. Challenge S&Ms
5. Appli FFBB citoyen
6. Auto Test Parents Fair Play
7. Auto Test Un supporter/Insupportable
8. Le livret du jeune basketteur éco volon-terre

Label FFBB Citoyen MAIF

- Objectifs : Encourager et valoriser les initiatives locales de clubs s'engageant dans une démarche de performance sociale au sens large, à travers les 5 domaines identifiés :
 - Éthique et Respect : Supportérisme, Fair-play et comportement ;
 - Environnement et Transition Écologique : Éducation au développement durable, Lutte contre les changements climatiques ;
 - Intégration et diversité : Lutte contre le racisme, le sexisme, l'homophobie et les discriminations,
 - Solidarité et partage : QPV, ZRR ;
 - Pratique féminine et féminisation ;
- Partenaires : MAIF ;
- Publics visés : Tous les clubs affiliés à la FFBB ;
- Description de l'action : Les clubs déposent un dossier avant le 31 mars comprenant la grille d'évaluation, les justificatifs jugés nécessaires ;
- Le label est attribué pour 2 saisons ;
- Critères d'évaluation : Nombre de candidatures & renouvellements / répartition sur le territoire.

Trophées Femmes sur tous les Terrains

- Objectifs : **REVELER** le dynamisme de femmes qui, au quotidien, œuvrent pour le développement du Basket-Ball :
 - **PROMOUVOIR** le parcours et/ou les actions de ces femmes et valoriser leurs engagements, auprès de la famille basket et de ses partenaires ;
 - **SOUTENIR** les initiatives en encourageant la pérennisation des actions lauréates, leur développement et leur diffusion ;
- Description de l'action : 5 trophées dans différentes catégories :
 - **PASSE DÉCISIVE** : actions en faveur de la formation ou de la transmission d'expérience ;
 - **PREMIER TIR** : actions démontrant que le basket est un sport complet (confiance en soi, management, travail en équipe...) et un levier pour entreprendre, innover et s'épanouir en tant que femme ;
 - **JOUER ENSEMBLE** : actions empreintes des valeurs de solidarité, le fairplay et l'intégration... ;
 - **MENER POUR GAGNER** : parcours d'une femme charismatique pour son engagement et sa capacité à diriger ;
 - **COUP DE CŒUR** : Ce trophée récompense une des lauréates des précédentes catégories ou un parcours inclassable dans les différentes catégories ;
- Critères d'évaluation : nombre de candidatures / répartition sur le territoire ;
- Partenaires : Française des jeux.

Forum FFBB Citoyen

- Objectifs :
 - Rassembler les acteurs des structures fédérales et les partenaires engagés dans une démarche citoyenne autour des thèmes du plan S&Ms 2024 ;
 - Favoriser les échanges avec l'ensemble des acteurs du territoire engagés dans cette démarche
 - Donner l'accès à des outils d'organisation et des savoir-faire directement exploitables pour les territoires ;
- Publics visés : Les dirigeants des Ligues - Comités – Clubs ;
- Description de l'action : Le forum FFBB Citoyen est organisé tous les deux ans sur 2 jours 1/2. Des plénières ou des travaux de groupe sont proposés selon les thèmes. L'inscription est limitée à deux personnes par structure ;
- Critères d'évaluation : Nombre de participants / répartition sur le territoire.

Challenge S&Ms

- **Objectifs :**
 - Sensibiliser par une entrée ludique, dynamique et collective à la citoyenneté ;
 - Impliquer l'engagement de tous : salariés et bénévoles ;
 - Tester ses connaissances sur la citoyenneté ;
 - Apprendre en s'amusant ;
- Partenaires : l'ensemble des partenaires de compétences de la FFBB selon la thématique du jour ;
- Publics visés : Les salariés et dirigeants des Clubs – comités – ligues et de la FFBB ;
- Description de l'action : Chaque structure peut constituer une équipe de 2 à 3 participants, salariés ou/et bénévoles ;

Durant la semaine européenne du développement durable (fin septembre), du lundi au vendredi, les équipes reçoivent chaque jour un quizz de 10 questions balayant les thématiques soutenues par la commission. Les meilleures équipes seront récompensées (invitation finales CDF ou matchs EDF).

L'enjeu est d'inciter les salariés et bénévoles à s'intéresser à la démarche, à chercher et trouver des informations.

- Critères d'évaluation : Nombre d'équipes participantes / répartition sur le territoire.

Application FFBB CITOYEN

- **Objectif :** Doter les structures fédérales d'un outil ludique et digital pour sensibiliser les plus jeunes aux valeurs de la FFBB ;
- **Partenaires :** Egal Accès et l'ensemble des partenaires de compétences de la FFBB ;
- **Publics visés :** Les pratiquants (11 / 16 ans) ;
- **Description de l'action :** Conception et réalisation d'une application autour de la connaissance du Basket-Ball, de ses valeurs et des actions visant la responsabilité du jeune basketteur. Le contenu est co construit avec les partenaires de compétences et réactualisé régulièrement ;
- **Ambition :** Mise à disposition du plus grand nombre ;
- **Critères d'évaluation :** Le nombre de structures utilisatrices - Le nombre de joueurs participants.

Livret du jeune basketteur éco volon-terre

- **Objectifs :**
 - Mettre à disposition un livret présentant les bons réflexes à adopter pour pratiquer un basket tout en préservant l'environnement ;
 - Sensibiliser les plus jeunes aux valeurs de solidarité, de respect, d'inclusion par le biais de la pratique du basket ;
 - Récompenser les actions et initiatives menées par les jeunes basketteurs ;
- **Partenaires :** MAIF et l'ensemble des partenaires de compétences de la FFBB ;
- **Publics visés :** les licenciés de moins de 11 ans ;
- **Description de l'action :** Offrir un livret (papier recyclé) aux plus jeunes leur expliquant les actions concrètes qu'ils peuvent réaliser, dans le cadre du basket, pour devenir un basketteur éco volon-terre. Les sujets abordés seront le transport, l'alimentation, les déchets, la consommation de l'eau, l'équipement... et aussi la solidarité, l'inclusion, le respect... Une partie sera réservée à la personnalisation par le jeune de son livret afin qu'il y inscrive ses actions ;
- **Ambition :**
 - Mise à disposition du plus grand nombre de jeunes licenciés ;
 - Mise en place d'un Challenge national du basketteur éco volon-terre ;
- **Critères d'évaluation :** Nb de candidatures au challenge, nb de livrets distribués.

Auto Test : Parents Fair-Play

- **Objectifs :**

- Créer et diffuser des outils de communication à destination des parents pour communiquer autour du Respect et du Fair-Play ;
 - Faire prendre conscience aux parents de l'impact de leurs comportements sur leurs enfants.
- **Publics visés** : Tous les parents ;
- **Description de l'action** : Conception et réalisation d'un autotest (sur la base de 20 questions) concernant le comportement des parents envers leurs enfants. Outil dématérialisé sur PC, tablette, téléphone. Accessible via un QRCode ;
- **Ambition** : Les mettre à disposition du plus grand nombre ;
- **Critères d'évaluation** : Le nombre d'utilisateurs (structures/parents).

13. PLAN TERRITOIRES 2024

13.1 LE CONTEXTE

La fédération impulse une politique fédérale tournée vers la performance et les territoires ; elle s'appuie sur les ligues régionales et comités départementaux selon leurs délégations territoriales ; elle s'appuie également sur des relations partenariales avec les collectivités territoriales, propriétaires des équipements sportifs, qui développent elles-mêmes leurs propres politiques sportives.

L'Agence Nationale du Sport est maintenant un acteur important pour notre fédération ; la mise en œuvre des conférences régionales du sport en est l'acte 2 ; en découleront les politiques territoriales de soutien au sport.

La fédération doit intégrer cette nouvelle donne, essentielle, ainsi faciliter sa démarche territoriale et l'appropriation de sa politique au sein de son réseau et de son écosystème

La fédération devra en particulier développer un observatoire (quantitatif et qualitatif) de la mise en œuvre et déclinaison de la politique fédérale.

13.2 LES OBJECTIFS

Ce plan balaie :

- Les stratégies financières d'accompagnement **d'initiatives territoriales**, et progressivement en appui avec la démarche qualité, **par exemple** :
 - Les crédits PSF ;
 - Les fonds FFBB (FART, Infra, Retour au Jeu, etc.) ;
 - Les partenaires de la FFBB
- Les supports logistiques et pédagogiques à destination du réseau fédéral, **par exemple** :
 - Le E-learning ;
 - Les tutoriels ;
 - Les vidéo-animations présentant les grands projets fédéraux ;
 - Le projet '1 000 pages' détaillant l'intégralité de la politique fédérale ;
 - Les plaquettes de présentation.
- Les particularités des territoires :
 - Outre-mer & Corse ;
 - Ruralités ;
 - Métropoles ;
 - Frontaliers.
- Des conventions avec des collectivités territoriales, dans la perspective d'obtenir un soutien, **dans la durée**, aux activités fédérales ; dans le cadre des futurs PST, il semble opportun de conclure des **partenariats** avec une majorité de Conseils régionaux ainsi que les réseaux représentant ces différentes collectivités (AMF, ADF, ARF, Andes, France Urbaine, ...) ;
- Un travail important de **déclinaison de la politique fédérale** (PSF) à l'échelle des régions et regroupant les politiques territoriales des ligues régionales et comités départementaux (PDT), en cohérence avec le **Projet Sportif Territorial de la CrDS et les politiques sportives des collectivités locales**.

13.3 LA MISE EN OEUVRE

Décliner le projet fédéral 2021-2024 sur les territoires (régions et départements)

- Un document référence de communication ;
- Une plaquette de communication ;
- Des outils à destination des ligues et des comités ;
- Des « fiches pratiques » explicatives ;
- Une trame de déclinaison pour un projet de territoire ;
- Une synthèse du projet fédéral en introduction de chaque projet territorial ;
- Un accompagnement des ligues et des comités ;

- Vers une formalisation de cet accompagnement (engagement sur l'olympiade) ;
- Un portage direct vers les collectivités
 - Par les têtes de réseau : La fédération conclut des conventions jusqu'en 2024 avec les principales têtes de réseau des collectivités :
 - ANDES (renouvelée en 2021) pour 3 ans ;
 - AMF (convention signée en 2021) ;
 - France Urbaine (en cours) ;
 - ...
 - Par une politique de conventionnement avec les collectivités :
 - La déclinaison du projet fédéral sur les territoires s'accompagnera aussi d'une politique systématique de conventionnement avec les Conseils Régionaux. Aujourd'hui ciblées Infra et événementiel, les conventions pourraient progressivement inclure l'ensemble des objectifs du projet fédéral, son accompagnement par la fédération et le soutien spécifique de la collectivité ;
 - La politique de contractualisation avec les Conseils Départementaux restera sur l'olympiade en cours en fonction des opportunités ;
 - Une présence au salon des Maires et des collectivités ;
- En faire un réel outil de promotion de l'ensemble du projet fédéral ;
- Identifier les autres « salons » ou relais de la politique fédérale ;
- Décliner au niveau territorial la représentation de notre réseau à des salons territoriaux des collectivités
- Par une information régulière des collectivités ;
- Présenter la situation du basket sur le territoire de la collectivité ;
- Licences du territoire ;
- Informer les collectivités régulièrement des Clubs labellisés (exemple en mai avant la négociation des créneaux) et nos exigences sur l'attribution du label ;
- Faire connaître le projet fédéral aux Conférences Régionales des Sports et « outiller » notre réseau à travailler avec les CRdS ;
- Connaître les membres des CRdS ;
- Identifier nos relais et animer ce réseau ;
- Informer régulièrement les CRdS des projets fédéraux ;
- Axer une réunion du conseil des comités au niveau régional sur le projet fédéral et territorial avec invitation des référents régionaux et départementaux des têtes de réseau partenaire de la FFBB ;
- Utiliser les salons régionaux des collectivités ;
- Une formation annuelle lors du Campus FFBB ;
- Des échanges lors du forum Clubs et Territoires.
- Utiliser les données du PSF pour permettre aux LR et CD de décliner et accompagner la politique fédérale ;
- Informer les LR et le CD des projets des structures remontées dans le cadre de la campagne du PSF.

Soutenir les projets des ligues et des comités de la FFBB

- Mutualiser les demandes d'aide : exemple timing demandes PSF avec aides fédérales ;
- Pour éviter les redondances de demande de documents ;
- Mobiliser le dispositif de soutien le plus adapté ;
- Lister les différentes aides et les conditions de leur mobilisation ;
- Homogénéiser les processus des différentes aides ;
 - Faire un état des lieux au début de chaque olympiade des projets territoriaux ;
 - Faire un état des lieux des structures ci-dessous :
 - Comités territoriaux ;
 - Comités de moins de 1000 licenciés ;
 - Comités de moins de 2500 licenciés ;
- Connaître la démographie locale ;
- Utiliser le dispositif « Dispositif Local d'Accompagnement » afin d'avoir un accompagnement structurant et externe ?
- Formaliser l'encadrement dans la durée ;
- Les subventions ;
- L'évolution du PSF en fonction de la montée en puissance du projet sportif territorial (soutenu par la conférence des financeurs) ;
- Les fonds fédéraux ;
- Quelle place pour des appels à projet et la prise en compte de la démarche qualité (ou performance de la structure) ;
- Mise à disposition d'experts fédéraux ;
- Développer la capacité du réseau à répondre aux appels à projets ;
- La fédération comme tête de réseau avec ses LR, CD (ou clubs) sur des appels à projet de dimension nationale ;
- Les LR et CD directement sur des appels à projets territoriaux.

Soutenir les territoires Ultra-Marins et Corse

- Un accompagnement spécifique et structurant basé sur des engagements réciproques conventionnés sur l'olympiade ;
- Un état des lieux partagé par territoire (juin 2022) ;
- Une vision 2024 (octobre 2022) ;
- Un soutien au projet ;
- Missions d'expert calées en amont et débriefées ;
- Un programme détaillé validé en amont ;
- Mieux et plus utiliser la capacité à travailler à distance pour accompagner à distance connu à l'avance ;
- Une animation des territoires ;
- Séminaire octobre ;
- Séminaire juin (finales N3) ;
- Visio avec chaque territoire précédant les séminaires ;
- Une veille sur les adaptations (règlements, dispositifs, partenariat) pour les UM et Corse ;
- Un contact privilégié au sein de la FFBB ;
- Suivre les travaux avec la commission Outre-Mer de l'ANDES.

Prendre en compte les spécificités des territoires particuliers

- Les ruralités :
 - Quelques constats :
 - Difficulté de la pratique du basket ;
 - Les zones blanches ;
 - Écart numérique entre certains de nos dirigeants et les outils FFBB ;
 - Mutualisation Clubs/Comités ;
 - Questions :
 - Qu'est-ce qu'un comité rural ?
 - Création de clubs en milieu rural ?
 - Difficulté accentuée sur les élections des équipes dirigeantes ;
 - Quelles politiques d'accompagnement ?
 - Premiers retours :
 - Réinstaurer un temps d'échange entre CD par exemple dans le cadre de l'AG ;
 - Identifier des personnes ressources ;
 - État des lieux des structures ;
 - Questionnement sur leur état d'esprit vis-à-vis de la campagne PSF ;
 - Quid d'emploi partagé (fausse bonne solution ?).
- Les métropoles :
 - Travailler sur l'implantation du plan Infra et leur animation (performance sociale, capitaliser sur la gestion d'équipements en accès libre) ;
 - Suivre les travaux avec France Urbaine ;
- Les frontaliers
- Basket touristique, thermal, des plages

Un rdv annuel : Forum des Clubs et des Territoires

- Un évènement annuel rassemblant l'ensemble des acteurs de la politique territoriale :
 - LR ;
 - CD (en fonction de la structuration ?)
 - Collectivités (têtes de réseau) ;
 - Représentant CRdS et ANS ;
 - État ?
 - Mouvement sportif ;
 - Partenaires.

13.4 LES MOYENS

Les fonds fédéraux

- Plan infra ;
- Lignes budgétaires FFBB ;
 - Soutien aux LR ;
 - Soutien aux CD ;
 - Challenge du licencié ;
 - Crédits UM et Corse ;

- Pôles Espoirs ;
- ...

Les crédits de l'Agence Nationale du Sport

- Les crédits PSF
 - Adapter les critères à la mise en place progressive de la démarche qualité LR/CD ;
 - Intégrer l'évaluation (n-1) de l'utilisation du PSF ;
- Les crédits professionnalisation
 - Intégrer les orientations professionnalisations dans les critères PSF ;
 - Inclure une orientation sur les comités de (-1000 licenciés) et (-2000 licenciés) à communiquer aux DRAJES et CRdS ;
- Les crédits PPF
 - National ;
 - Régional.
- Les financements CrDS (à définir).

Les appels à projet de l'État

- Plan Investissement dans les Compétences :
 - National ;
 - Régional.
- Autres ministères ;
- Autres agences.

Les crédits spécifiques JOP 2024

- Impact 2024 ;
- Équipement avec design actif.

Les crédits Européens

Les appels à projet

- Fondation du Sport ;
- Autres fondations.

Partenaires privés (exemples)

- BPCE avec Plan Infra ;
- Egal Accès sur démarche citoyenne ;
- MAIF sur développement durable et le label FFBB Citoyen ;
- FDJ sur Femmes sur Tous les Terrains.

Autres

- Dispositif du Service Civique ;
- Mutualisation des emplois ;
- Mécénat de compétences ;
- ...

13.5 L'EVALUATION

La déclinaison du projet sportif fédéral sur les territoires doit s'accompagner d'une meilleure connaissance de ses effets.

L'observatoire du Projet Sportif Fédéral

- Disposer de données fiables sur nos structures ;
- Des synthèses des projets territoriaux ;
- Une connaissance des aides cumulées aux territoires ;
- Un partage des données aux délégations ;
- Un outil de pilotage du projet fédéral.

Les outils complémentaires

- « Nutriscore » issu du PSF (Ligues, Comités, Clubs)
- Utiliser la campagne du PSF pour évaluer la déclinaison de la politique fédérale
 - Dossier de demande

- Comptes rendus
 - Projet territorial
- Visites et entretiens Ligues (100%) et comités (en fonction du montant du soutien)